

Indonésie : violences à Timor à la veille du référendum sur l'indépendance

À QUATRE JOURS de la consultation sur l'avenir du Timor-Oriental, cet ancien territoire portugais annexé par l'Indonésie en 1976, au moins cinq personnes ont été tuées, jeudi 26 août, dans la capitale, Dili, par des manifestants anti-indépendantistes. Les Nations unies, qui supervisent le référendum du lundi 30 août, exigent que Djakarta prenne des « mesures immédiates » pour restaurer l'ordre. L'ONU estime que les autorités indonésiennes n'ont rien fait pour contrôler les milices anti-indépendantistes qui promettent une « rivière de sang » si leurs adversaires l'emportent. Ces bandes, dont l'un des chefs a été reçu par le président indonésien, sont fortement soupçonnées d'être armées et manipulées par l'armée de Djakarta.

Lire page 2 et notre éditorial page 12

Un loup repéré dans les Pyrénées

L'ANALYSE ADN est formelle : ce sont bien les traces d'un loup mâle qui ont été relevées au printemps dans la réserve naturelle de Nohèdes (Pyrénées-Orientales), sur le versant français des Pyrénées. Ce retour, après des décennies d'absence, explique les carnages opérés depuis quelques mois dans des troupeaux du massif de Madrès, aux limites des Pyrénées-Orientales et de l'Ariège. Si, côté espagnol, on compte quelque 2 000 loups, la réapparition du prédateur côté français est un événement, qui survient après son retour en 1992 dans les Alpes, au cœur du parc du Mercantour. Enigme supplémentaire : le loup de Madrès ne viendrait pas d'Espagne, mais d'Italie, comme ceux du Mercantour. Mais par où est-il donc passé ?

Lire page 9

Leçon d'Amérique



JEAN-LOUIS MURAT

ALLIANCE de liberté anglo-saxonne et de charme français, *Mustango*, le nouvel album de Jean-Louis Murat, enregistré à New York et à Tucson (Arizona) avec le duo texan Calexico, souligne les dons musicaux du chanteur auvergnat et lui ouvre de nouveaux horizons.

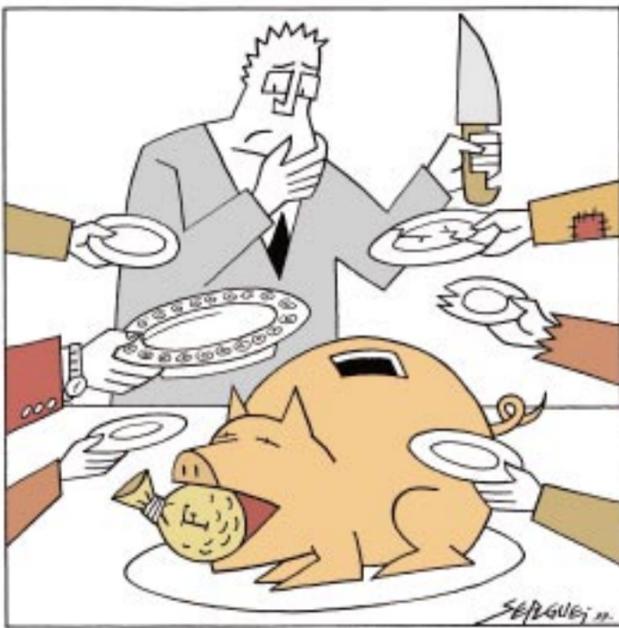
Lire page 23

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 E ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

Impôts : ce qui va baisser

- En 2000, les impôts diminueront de 38 milliards de francs
- 23 milliards s'ajoutent aux 15 déjà prévus
- Dès le 15 septembre, la TVA sur les travaux d'entretien et les frais de notaire sur le logement seront réduits
- M. Strauss-Kahn promet une baisse de l'impôt sur le revenu en 2001

LIONEL JOSPIN a rendu, jeudi 26 août, ses principaux arbitrages pour le budget 2000. Selon nos informations, les impôts baisseront de 38 milliards de francs l'an prochain. Les entreprises bénéficieront de cette baisse à hauteur de 14 milliards de francs et les ménages de 24 milliards. Les services de Bercy ont revu à la hausse leurs prévisions de croissance pour 1999 et 2000, ce qui a permis à Dominique Strauss-Kahn d'affecter 23 milliards de plus que prévu à la baisse de la fiscalité. Le gouvernement s'était en effet déjà engagé, en 1998, à réduire de 15 milliards la pression fiscale en 2000. Ces 23 milliards de francs de nouvelles baisses d'impôts seront réservés aux ménages, dont 19 milliards au titre de la TVA sur les travaux d'entretien du logement, qui passera de 20,6 % à 5,5 %. Par ailleurs, les « frais de notaire » sur l'immobilier des particuliers seront réduits de 6 % en moyenne à 4,8 %, ce qui représente pour l'Etat un coût de 4 milliards de francs. Ces



mesures seront effectives le 15 septembre.

M. Strauss-Kahn promet de baisser la fiscalité directe sur les ménages - taxe d'habitation et impôt sur le revenu - dès 2001. Dans un entretien au *Monde*, le premier secrétaire du PS appuie cette orientation : « Nous voulons être jugés sur une logique qui s'inscrit sur toute la durée de la législature », déclare François Hollande. L'allégement envisagé de la CSG sur les revenus du patrimoine pour les ménages les moins aisés se heurte à l'hostilité de la ministre de la solidarité : Martine Aubry, qui avait promis le retour à l'équilibre des comptes de la Sécurité sociale, doit batailler pour limiter le déficit du régime général.

Par ailleurs, le Comité des établissements de crédit, présidé par le gouverneur de la Banque de France, devait se réunir vendredi à partir de 17 heures pour mettre fin à la guerre des banques.

Lire pages 6 et 14

A Harvard, c'est l'« effet Mozart » qu'on assassine

LA MUSIQUE, dit-on, adoucit les mœurs. Chez les scientifiques, elle aurait parfois l'influence inverse, donnant lieu, dans la livraison de la revue *Nature* du 26 août, à une bataille à fleurets à peine mouchetés entre adversaires et partisans de l'« effet Mozart ». En 1993, Frances Rauscher, du département de psychologie de l'Université du Wisconsin, avait fait sensation en montrant que l'écoute préalable du divin Salzbourgeois pouvait susciter une hausse temporaire de huit à neuf points aux tests de quotient intellectuel (*Le Monde* du 13 octobre 1993).

La chercheuse avait obtenu ce résultat en mesurant le QI de trente-six cobayes humains après leur avoir fait écouter un extrait de la *Sonate pour deux pianos en ré majeur KV 448*, interprétée par Murray Perahia et Radu Lupu. L'« effet Mozart » était né. De nombreux foetus furent dès lors bercés par du classique *in utero*, tandis que lait de croissance et Köchel devenaient les deux mamelles de futurs génies. La musique planante était soudain menacée dans les ateliers de développement mental, tandis que les mélomanes se voyaient confortés dans leur intuition : intelligence de la musique et musique de l'intelligence se confondent. Mais dans les

laboratoires, où l'on tenta illico de quantifier le fameux effet, on ne tarda pas à déchanter.

Christopher Chambriss, du département de psychologie de l'université Harvard (Massachusetts), a procédé à une analyse de multiples rééditions de l'expérience, pour conclure que la musique de Wolfgang Amadeus n'a « aucun effet sur le QI ou les capacités de raisonnement en général ». L'unique effet observé « découlerait des performances portant sur une épreuve cognitive spécifique », à savoir des tests mentaux de pliage ou de découpage de papier. Le psychologue d'Harvard estime que la clé de l'énigme réside dans l'hémisphère droit du cerveau, siège de l'« éveil cognitif ».

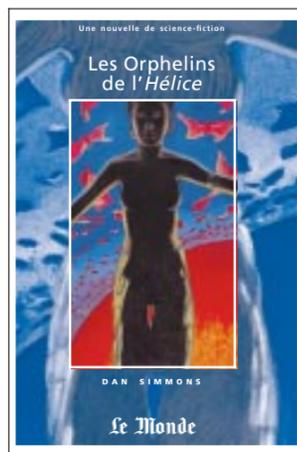
La musique de Mozart susciterait une « excitation plaisante » du cortex, favorable par contagion à la bonne exécution de tâches spatiales difficiles. Les performances auraient été améliorées autant par l'écoute de Mozart que par la lecture de Stephen King, du moins chez les sujets appréciant cette musique et cette littérature. « 8 120 écoliers britanniques avaient de meilleurs résultats après l'écoute de Mozart, comparé à un groupe contrôle qui avait dû subir une discussion sur des expé-

riences scientifiques », avance-t-il. En résumé, toute stimulation corticale, pourvu qu'elle soit suffisamment plaisante, fera aussi bien l'affaire que Mozart.

L'équipe de Kenneth Steele, de l'Université de Boone (Caroline du Nord), qui a reproduit à trois reprises l'expérience de Frances Rauscher, est plus sévère encore. Comparée au silence, l'écoute de Mozart a pu faire augmenter de trois points le QI d'étudiants de l'Ontario, mais l'abaisser de quatre dans un groupe de Montréalais ! Il ne lui en faut pas plus pour conclure que l'heure d'un *requiem* a sonné.

Mais Frances Rauscher, combative, récuse les protocoles choisis par ses confrères et invoque, pour sa défense, diverses études. Ainsi, des rats gavés *in utero* et jusqu'à soixante jours après leur naissance de sonates trouveraient plus rapidement la sortie d'un labyrinthe. « Il est peu probable, estime la psychologue, que ces performances dérivent du plaisir qu'ils tiraient de ce traitement. » A moins que les rats ne soient plus fans de Mozart que les écoliers britanniques ou les Québécois...

Hervé Morin

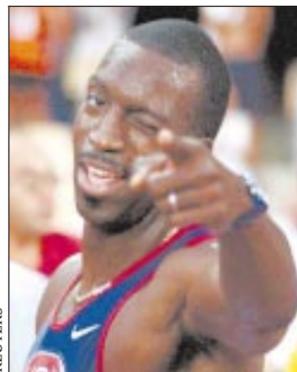


EN ROUTE VERS LE FUTUR

L'Hégémonie de Simmons

Avec *Hyperion*, l'Américain Dan Simmons a écrit un véritable livre-univers. La nouvelle que nous publions, *Les Orphelins de l'Hélice*, fait partie de ce cycle romanesque au succès considérable qui décrit une civilisation galactique d'un futur lointain appelé l'*Hégémonie*. Une nouvelle magistrale pour clore la série de textes de science-fiction proposée par Jacques Baudou.

Notre cahier spécial



MONDIAUX D'ATHLÉTISME

Le tour de force

En 43 s 18, l'Américain Michael Johnson a fait tomber, jeudi 26 août, à Séville, le record du monde du 400 m de Harry « Butch » Reynolds, vieux de onze ans. Le Texan égale le palmarès de Carl Lewis, avec huit titres mondiaux.

p. 18-19

Faut-il donner un frère au « Charles-de-Gaulle » ?

JACQUES CHIRAC devrait embarquer, samedi 28 août, pour quelques heures, à bord du porte-avions nucléaire *Charles-de-Gaulle*, qui croisera dans l'océan Atlantique, où il est en essais avant d'entrer en service en l'an 2000. De toute évidence, le président de la République veut faire oublier les déboires - somme toute assez habituels pour un prototype, mais fort médiatisés - que la mise au point de ce bâtiment connaît depuis le début des essais, l'hiver dernier.

Mais, après l'opération « Force allié » dans les Balkans, où le *Foch* s'est durablement et efficacement comporté en mer Adriatique aux côtés de porte-avions américain, britannique et italien, la présence de M. Chirac sur le *Charles-de-Gaulle* est loin d'être neutre. Comme si le chef constitutionnel des armées voulait signifier qu'une marine moderne de haute mer ne peut pas se passer d'un tel outil et que - sauf à adopter un profil bas qui ne lui permettrait plus de faire bonne figure parmi ses alliés - le maintien de deux porte-avions en ligne reste prioritaire.

La visite présidentielle intervient

après que, depuis le mois de juillet, se sont succédés, pour des essais d'appontage et de catapultage, sur le pont d'envol du navire, tous les modèles d'aéronefs appelés à l'équiper : avions de combat Rafale et Super-Etendard amélioré, appareils de guet aérien Hawkeye et hélicoptères. Autant d'événements qui donnent à croire que les ennuis du *Charles-de-Gaulle* seront surmontés.

Cette visite se situe aussi après que le *Foch* est sorti de deux mois de remise à niveau pour, au milieu du mois d'août, gagner son port d'attache de Toulon et réintégrer la flotte de la mer Méditerranée, dont il est la force principale de frappe.

Ainsi, l'aéronavale française est apparemment en ordre de marche, avec un *Foch* prêt, le cas échéant, pour de nouvelles missions et avec un *Charles-de-Gaulle* censé se préparer à prendre la relève à l'aube du XXI^e siècle. Pour autant, la marine ne considère pas que son avenir soit totalement assuré.

Jacques Isnard

Lire la suite page 12



LES SÉRIES DE L'ÉTÉ

Ecrivains de 1899

5. Kawabata

D'Osaka à Tokyo, Olivier Rolin a suivi le cheminement de Yasunari Kawabata, marqué à jamais par les drames d'une enfance d'orphelin.

p. 10-11

International	2	Aujourd'hui	18
France	6	Météorologie	21
Société	8	Jeux	21
Régions	9	Abonnements	21
Horizons	10	Carnet	22
Entreprises	14	Culture	23
Communication	15	Guide culturel	24
Tableau de bord	15	Radio-Télévision	25

INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT

ISM FULLY ACCREDITED *

Pour cadres et dirigeants de 30 à 45 ans, diplômés de l'enseignement supérieur, le seul MBA accrédité USA Europe compatible avec votre vie professionnelle :

ieMBA International Executive Master of Business Administration

- 520 h de formation intensive en management international :
- 10 séminaires mensuels à PARIS
- 2 mois à NEW YORK et thèse
- ieMBA accrédité *

MBA Master of Business Administration in International Management

- Diplômés de l'enseignement supérieur, 27 à 35 ans, avec expérience professionnelle
- 12 mois dont 8 mois en FLORIDE : MBA accrédité *

DBA Doctorate of Business Administration

- Pour cadres ou dirigeants, 35 à 45 ans, titulaires d'un MBA ou équivalent
- Sur une période de deux ans, compatibles avec votre vie professionnelle :

Séminaires intensifs spécialisés et thèse : DBA accrédité *

Certificats : finance & marketing : 120 heures

International School of Management
148, rue de Grenelle, 75007 Paris
Tél. : 01-45-51-09-09 - Fax : 01-45-51-09-08
Programmes exclusivement gérés par International School of Management USA
Internet : <http://ism-mba.edu> e-mail : ism.paris@wanadoo.fr

ISM



Le procureur de Genève a ouvert une enquête sur les comptes de 24 personnalités russes

La découverte de cartes de crédit au nom d'Eltsine est confirmée

La corruption des fonctionnaires étrangers n'étant pas punissable en loi helvétique, il n'y a pas, à ce jour, d'« affaire Mabetex » en Suisse, a

rappelé le ministère public à Berne. Le procureur du canton du Tessin, Jacques Ducry, a confirmé de nouveau la découverte de documents ban-

caires au nom de la famille du président Eltsine dans les locaux de cette société, malgré les démentis en cascade publiés le 26 août à Moscou.

LAUSANNE

de notre correspondant

S'il confirme la découverte de cartes de crédit au nom du président russe et de ses deux filles, le procureur du canton du Tessin, Jacques Ducry, précise qu'aucune enquête n'est, à ce jour, ouverte contre la firme Mabetex, dans les bureaux de laquelle furent saisis les documents. Interrogé jeudi 26 août, le magistrat tessinois a reconnu que des extraits de comptes de cartes de crédit et d'autres documents bancaires, saisis lors d'une perquisition au début de l'année dans les bureaux de la société Mabetex à Lugano, avaient permis d'établir un lien avec des membres de la famille Eltsine. Concernant les allégations du *Corriere della Sera* de Milan sur le montant de certains versements, M. Ducry s'est borné de répondre qu'il n'en avait « aucune idée » ou, plus prosaïquement, qu'il ne pouvait rien dire.

LUTTES DE POUVOIR

Dans les milieux judiciaires helvétiques, certains attribuent à des sources russes une partie des informations publiées par le quotidien milanais, fuites qui s'inscriraient dans le contexte des luttes de pouvoir à Moscou. Dans le sillage de la lutte menée contre le crime organisé et le blanchiment d'argent par le procureur sortant de la Confédération, Carla Del Ponte, nommé entre-temps à la tête du TPI, des demandes d'entraide judiciaire ont été adressées à Berne dès 1998 par le parquet de Moscou.

Les dossiers transmis à la justice suisse par commission rogatoire pour complément d'information sont de deux ordres : d'une part, de corruption de hauts fonctionnaires, comme dans l'affaire Mabetex, et, d'autre part, d'abus de pouvoir, fraude et détournements de fonds, comme en sont soupçonnés des membres de l'administration présidentielle. Le ministère



public de la Confédération avait procédé à une perquisition le 22 janvier dans les locaux de Mabetex, à la suite d'une requête présentée le 10 novembre 1998 par le procureur général de Russie Iouri Skouratov, dans le cadre d'une enquête ouverte à Moscou contre de hauts fonctionnaires russes pour abus d'autorité et corruption passive.

PARTENAIRE ET CLIENT

Parmi les noms transmis à Berne figurait celui de Pavel Borodine, gérant du tout-puissant département de gestion économique de l'administration présidentielle. Il est soupçonné d'être à la fois partenaire et client de Mabetex, une société dirigée par un entrepreneur suisse d'origine kosovare, Baghjet Pacolli, qui avait emporté le marché de la rénovation du Kremlin. Des personnages haut placés sont suspectés d'avoir touché des pots-de-vin en contrepartie de marchés publics.

M. Pacolli a une fois de plus démenti les accusations portées contre lui. Tout au plus a-t-il admis, dans la presse suisse, qu'il disposait bel et bien d'une carte de crédit pour ses clients russes. Libellée au nom de Pavel Borodine, cette carte est utilisée lors de visites de délégations russes au Tessin, a-t-il indiqué. A l'en croire, environ 68 000 francs suisses (280 000 francs) ont été payés en trois ans avec cette carte, la prise en charge de ces frais étant expressément prévue dans les contrats pour les marchés obtenus en Russie. Le patron de Mabetex a démenti avoir versé 1 million de dollars au président russe. Si pareille somme était effectivement inscrite au bilan de sa société, pour lui il s'agit du paiement d'une facture et il prétend en avoir envoyé les pièces justificatives au ministère public russe.

Aussi bien le ministère public à Berne que le procureur du Tessin à Lugano affirment que Mabetex ne

fait pour l'instant l'objet d'aucune enquête en Suisse, sans toutefois préjuger de l'avenir. Ils rappellent que, même si la société avait versé des pots-de-vin, il ne saurait y avoir d'affaire Mabetex en Suisse, « la corruption de fonctionnaires étrangers n'étant pas punissable en droit helvétique ». Se déclarant « très préoccupé par l'extension des activités de la mafia russe en Suisse » et en particulier dans son canton, le procureur du Tessin regrette amèrement le manque de moyens à sa disposition pour mener ses investigations.

COMPTES BLOQUÉS

En réponse à d'autres demandes d'entraide judiciaire russes, le ministère public suisse a aussi perquisitionné au siège de deux sociétés créées par le milliardaire russe Boris Berezovski à Lausanne. Il a invité les banques à vérifier si elles ont des comptes le concernant, ainsi que huit autres personnes dont le directeur d'Aeroflot et gendre de Boris Eltsine, Valeri Okoulov. D'importantes sommes d'argent ont déjà été bloquées dans le cadre de cette affaire, tandis qu'à Genève le procureur Bernard Bertossa a pris l'initiative d'ouvrir une enquête pour blanchiment en vue de déterminer si les fonds de certains ressortissants russes ne provenaient pas d'abus de pouvoir ou de la corruption.

Le juge chargé de l'enquête, Daniel Devaud, a envoyé aux banques une liste de vingt-quatre noms de ressortissants russes, afin de pouvoir procéder le cas échéant au blocage des comptes suspects. En tête figurent Pavel Borodine, son épouse, son gendre et sa fille, mais aussi Oleg Soskovets, qui fut, jusqu'en 1996, vice-premier ministre en Russie, où il avait notamment la haute main sur le secteur des exportations de matières premières, notamment d'aluminium.

Jean-Claude Buhner

Les paradis fiscaux au centre du blanchiment des fonds russes

Plus de 42 000 sociétés sont enregistrées dans l'île de Man

LONDRES

de notre correspondant à la City
Dans son édition du 26 août, le *Wall Street Journal* a révélé que les enquêteurs américains chargés de l'affaire des fonds russes blanchis par la Bank of New York étudient le rôle joué par la filiale de l'île de Man de la fiduciaire Valmet dont le siège est à Genève. Outre ce paradis fiscal perdu au milieu de la mer d'Irlande, le circuit sinueux de l'argent russe aurait également tourné en boucle entre des places off shore très prisées comme Gibraltar, Chypre et Dublin.

Situé dans la banlieue de Douglas, le petit port victorien capitale de cette possession de la couronne britannique, Valmet House respire le bonheur de l'île de Man, paradis fiscal tranquille qui ne fait pas partie du Royaume-Uni. Son patron, Peter Bond, mince quadragénaire droit comme un « i », a tout du gérant « très comme il faut » de fiduciaire tel qu'on l'imagine. Originaire de l'île de Man, il est considéré comme un spécialiste hors-pair du placement de capitaux des milliardaires pour les faire profiter sans fausse honte et en toute légalité d'avantages fiscaux platureux. « Valmet est une société très dynamique, qui respecte la loi et qui marche très bien. Bond est un entrepreneur », déclare-t-on au siège du gouvernement de l'île, à propos de cet expert nommé désigné par le quotidien américain des affaires comme l'un des acteurs principaux dans l'affaire du blanchiment présumé des fonds de la pègre russe.

En 1994, la Menatep, l'établissement financier russe au cœur du scandale et aujourd'hui en cessation de paiement, avait pris une participation minoritaire dans Valmet aux côtés de la Riggs Bank de Washington. Selon notre confrère, la banque russe a chargé, deux ans plus tard, Peter Bond de mettre au

point l'opération très controversée d'éclatement des actifs de deux sociétés de production pétrolières appartenant à la compagnie sibérienne Youkos, filiale de Menatep dont le numéro deux n'était autre que Konstantin Kagalovski, cible principale de l'actuelle enquête américaine. Ces avoirs auraient été placés par ses soins dans six places off shore, dont les îles Vierges britanniques ou Nauru dans le Pacifique, territoires, dit-on, où la mafia russe est très influente.

Par ailleurs, toujours pour le compte de la Menatep, Valmet contrôlerait TMC (Holdings), société basée à Dublin spécialisée dans la vente directe au rabais de matières premières à des intermédiaires off shore dont les profits aboutissent par des voies détournées et des sociétés écrans dans les caisses de la direction des firmes extractives russes. Ce jeu de piste comprendrait deux autres étapes, Gibraltar et Chypre, qui figurent parmi les lieux particulièrement recherchés par les opérateurs ayant des capitaux à blanchir.

De l'avis d'experts, Peter Bond n'est qu'un exécutant. La vraie tête pensante de Valmet sur les affaires russes est Andrew Obolenski, ressortissant britannique basé à Genève, d'origine russe blanche et dont la famille est liée aux Romanov. Les businessmen qui ont eu à traiter avec lui ne tarissent pas d'éloges sur son savoir-faire dans le domaine de la « due diligence », l'examen des transactions en bonne et due forme pour distinguer les mafieux des entrepreneurs légitimes.

Créée dans les années 70 pour gérer la fortune de grandes familles, Valmet, dont la société holding est domiciliée aux Bermudes, a été rachetée par le management au début des années 80. Cette enseignie privée est considérée, aujourd'hui, comme l'une des plus

importantes compagnies fiduciaires au monde offrant, en toute légalité, toute la palette de services, de la constitution de trusts pour échapper à l'impôt sur les successions à la création de sociétés coquilles ou de holdings permettant de tirer profit d'avantages fiscaux.

VICTIMES INDIRECTES

Les défenseurs de Valmet récusent les allégations du *Wall Street*: cette compagnie financière a racheté il y a trois ou quatre ans la participation que détenait Menatep; Valmet n'a rien à voir avec Youkos et n'est pas propriétaire de TMC (Holdings), affirment-ils. A entendre nos interlocuteurs, MM. Bond et Obolenski sont en fait les victimes indirectes des manigances des oligarques liés à l'administration Eltsine qui s'efforcent de protéger leurs intérêts à l'étranger à l'approche des élections.

« Toute personne souhaitant transférer des fonds non fiscalisés en Suisse, pays-phare de l'argent caché, doit un moment ou à un autre utiliser Man, Gibraltar, l'Irlande, voire Chypre, quand il s'agit de ressortissants russes », estime un expert français basé dans la City. A en croire l'avocat Alan Gough, croisé local de la lutte contre le blanchiment, l'île de Man est un territoire trouble : « Le blanchiment d'argent sale se poursuivra tant que subsisteront les règles de confidentialité et de garantie d'anonymat des transactions protégeant par exemple l'identité des bénéficiaires de trusts. »

Dublin, réputée pour la liberté de gestion des fonds off shore, serait utilisée, selon un expert londonien souhaitant garder l'anonymat, pour le paiement de commissions occultes, de pots-de-vin et de fausses factures. Gibraltar, pour sa part, recycle les trafics en tous genres entre l'Afrique du Nord et

l'Europe du Sud. Chypre enfin est très prisée par les Russes en raison de l'accord fiscal bilatéral signé du temps de l'ancienne URSS.

« La réglementation de l'île de Man est très stricte. Il est impossible de déposer plus de 10 000 livres sans que la banque avertisse l'administration de contrôle » : Michael Gates, chef de la division internationale du Isle of Man Government, défend la réputation de probité d'une petite île dans laquelle sont enregistrées plus de 42 000 sociétés. Détail piquant à ses yeux, le grand débailage est venu de la Bank of New York, un établissement on ne peut plus « on shore » dans le pays qui est à l'avant-garde de la lutte contre l'argent du crime.

Marc Roche

L'Irak retarde l'application de programmes d'aide alimentaire

NEW YORK (Nations unies). Benon Sevan, directeur exécutif du programme humanitaire de l'ONU pour l'Irak, a accusé Bagdad de ne pas utiliser pleinement les revenus de la vente de pétrole pour acheter de la nourriture. M. Sevan en a informé, jeudi 26 août, le Conseil de sécurité de l'ONU. Par ailleurs, une délégation d'attachés parlementaires américains et de membres de deux instituts basés à Washington devait se rendre vendredi en Irak, pour évaluer l'impact des sanctions économiques imposées par l'ONU.

Le département d'Etat n'approuve pas le voyage et un porte-parole du département, James Foley, a déclaré, jeudi 26 août, que les passeports de ces assistants parlementaires ne seraient pas validés. Washington interdit tout voyage en Irak depuis l'invasion du Koweït par ce pays, en 1990, mais des dérogations sont possibles, sous la forme de « validations de passeports » délivrées par le gouvernement. — (AFP)

Désaccords sur l'indemnisation des travailleurs forcés en Allemagne

BONN. Au terme de trois jours de réunions à Bonn, les négociations sur l'indemnisation des travailleurs forcés utilisés pendant la seconde guerre mondiale par l'industrie allemande ont été reportées au début du mois d'octobre à Washington. Selon le secrétaire adjoint au Trésor américain, Stuart Eizenstat, qui supervise ces discussions avec le chargé de mission allemand Otto Lambsdorff, de profonds désaccords subsistent sur le montant des compensations et « les critères d'éligibilité » au fonds d'indemnisation envisagé. Les discussions associent des représentants des gouvernements allemand, américain et israélien, de l'industrie allemande et d'organisations juives. Une réunion aura lieu le 6 septembre entre le chancelier allemand Gerhard Schröder et les PDG des seize entreprises qui se sont engagées à participer au fonds d'indemnisation. — (AFP)

DÉPÊCHES

■ **SERBIE/KOSOVO** : l'arrestation du chef militaire serbe de Bosnie Momir Talic, qui devrait comparaître dès le 31 août devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPI), ainsi que la présence de Serbes parmi quinze cadavres découverts dans l'est du Kosovo, ont provoqué, jeudi 26 août, de vives protestations à Belgrade. La Russie s'y est jointe en estimant, dans un communiqué du ministère des affaires étrangères, que le jugement des criminels de guerre devait être réglé « par la coopération des parties bosniaques avec le TPI ». Le président Slobodan Milosevic a, de son côté, rendu les Etats-Unis « entièrement responsables du massacre de 15 Serbes enlevés à Ugljare, dans la zone de responsabilité américaine au Kosovo » et fait appel au Conseil de sécurité de l'ONU. — (AFP Reuters.)

■ **ESPIONNAGE** : le commandant français Pierre Bunel, mis en examen et écroué en octobre 1998 pour « intelligence » au profit des Serbes de Yougoslavie, a été remis en liberté lundi 23 août, a annoncé, jeudi, son avocat, M^e Eric Najszat, qui n'a pas souhaité donner d'autres informations dans l'immédiat. Ancien chef de cabinet du général commandant la représentation militaire française auprès de l'OTAN à Bruxelles, M. Bunel était accusé d'« intelligence avec l'ennemi ».

■ **RUSSIE** : l'ancien premier ministre, Sergueï Stepachine, limogé par le président Eltsine le 9 août, a officiellement annoncé, jeudi 26 août, qu'il rejoignait les rangs du parti d'opposition libérale Iabloko, dirigé par Grigori Iavlinski. Lors des élections législatives du 19 décembre, M. Stepachine se présentera dans la circonscription de Saint Pétersbourg, où avait été élue Galina Starovoïtova, la députée libérale assassinée en 1998. M. Stepachine avait assuré au lendemain de son renvoi qu'il resterait « fidèle » à M. Eltsine. — (Corresp.)

■ **LITUANIE** : six « putschistes » communistes, reconnus coupables de l'organisation le 13 janvier 1991 du coup d'Etat en Lituanie, ont été condamnés, jeudi 26 août, à des peines de 3 à 12 ans de prison. Quatorze personnes avaient été tuées et plusieurs centaines blessées lorsque des forces communistes avaient tenté de reprendre le pouvoir dans cette république balte, qui venait de se libérer du joug soviétique. — (AFP)

■ **TURQUIE** : le Parlement a adopté, jeudi 26 août, un projet de loi sur les repentis qui prévoit une amnistie pour les rebelles kurdes prêts à se rendre, mais exclut leur chef Abdullah Ocalan. — (AFP)

■ **YEMEN/FRANCE** : les deux otages français, enlevés depuis une semaine par une tribu au Yémen, ont été transférés, jeudi 26 août, par leurs ravisseurs vers une zone montagneuse à la suite d'un accrochage avec la police, a-t-on appris de source tribale. — (AFP)

■ **SOUDAN** : les premières exportations de 600 000 barils de pétrole à destination de Singapour, se feront lundi 30 août, a annoncé jeudi, le ministère de l'énergie et des mines. Le brut sera acheminé par un oléoduc de 1 610 kilomètres, mis en service fin mai. — (AFP)

■ **SOMALIE/ETHIOPIE** : des milliers de soldats éthiopiens ont pénétré en territoire somalien et pris le contrôle de plusieurs villes et villages du sud-ouest du pays, selon des témoignages parvenus jeudi 26 août à Mogadiscio. L'Ethiopie a démenti cette information. — (AFP Reuters.)

■ **VENEZUELA** : le Congrès et l'Assemblée constituante ont accepté, jeudi 26 août, la médiation de l'église catholique dans le conflit qui les oppose. Elue en juillet et dominée par les partisans du président Chavez, l'Assemblée a récemment pris un décret dépeuplant le Congrès de ses fonctions législatives. A Washington, le département d'Etat a exprimé la « profonde préoccupation » des Etats-Unis devant la situation, craignant qu'elle n'affecte « la forte tradition démocratique » du pays. — (AFP)

Le Mossad ne sera plus muet

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Alors que le nouveau premier ministre israélien, Ehoud Barak, cultive l'art de la confidentialité, un service dépendant directement de lui, le Mossad, la plus secrète et la plus impénétrable forteresse israélienne, s'apprête à ouvrir, ou tout au moins à entrebâiller, ses portes à la presse. Son directeur, Ephraïm Halévy, a annoncé son intention de nommer une personne qui, entre autres fonctions, serait chargée de communiquer avec les médias; en clair, un porte-parole qui ne dit pas son nom. Annoncé très officiellement à tout le personnel, dans un livre offert pour le nouvel an juif, l'événement est une véritable révolution.

Cette nomination mettra fin à une longue tradition de secret absolu entourant l'« institution », traduction du mot hébreu « mossad », créée en 1951 pour assurer les services de « renseignements » et de « missions spéciales ». Il n'y a pas si longtemps, même le nom du directeur du Mossad était inconnu du grand public. Le premier à être identifié fut Danny Yatom, en 1996, aujourd'hui conseiller d'Ehoud Barak.

Il y a six mois, Ephraïm Halévy, nommé en mars 1998, très rétif, pour ne pas dire opposé, comme tous ses prédécesseurs, à toute communication sur les ac-

tions du Mossad, avait vivement dénoncé les fuites entourant des opérations de ses services. Dans l'introduction de l'ouvrage, M. Halévy explique son revirement : le monde change, le Mossad aussi. Une évolution est nécessaire pour s'adapter aux « véritables règles du jeu » entre les médias, l'armée et la diplomatie. Cette décision correspond aussi à la volonté de reprendre le contrôle de la maison. « Si le Mossad ne prend pas l'initiative de changer les choses, il y a un danger que les individus la prennent (...) et causent des dommages irréversibles au service de renseignement de l'Etat », écrit M. Halévy, pour qui il est inacceptable que seules « les bévues » du Mossad fassent la « une » des journaux. La communication officielle, explique-t-il, permettra de contrebalancer les choses, en valorisant les succès de l'institution.

Depuis septembre 1997, quatre affaires ont sérieusement terni l'image du Mossad, autrefois considéré comme un modèle. A trois reprises, des agents ont été arrêtés par les autorités du pays où ils opéraient : en Jordanie, en Suisse et à Chypre. Et en mars, un membre des services, Yehouda Gil, a été condamné à cinq ans de prison ferme pour avoir, selon la presse, prêté abusivement à la Syrie des intentions belliqueuses, qui ont failli déclencher une guerre. — (Intérim.)

FRANCE

LE MONDE / SAMEDI 28 AOÛT 1999

BUDGET Le projet de budget pour l'an 2000, qui sera examiné par le conseil des ministres le 15 septembre, comportera des mesures fiscales représentant, au total, une réduction de

38 milliards de francs de la pression fiscale. Cette décision a été annoncée, vendredi 27 août, par Dominique Strauss-Kahn, au terme de réunions, à l'hôtel Matignon, avec les dirigeants

socialistes, puis avec l'ensemble du gouvernement. ● **CES 38 MILLIARDS** de francs de baisses d'impôts se répartissent en 15 milliards déjà décidés en 1998 (réforme de la taxe profession-

nelle) et 23 milliards de mesures nouvelles : passage au taux réduit de TVA (5,5 %) pour les travaux d'entretien des logements et diminution des droits de mutation sur l'immobilier

d'habitation. ● **POUR FRANÇOIS HOLLANDE**, premier secrétaire du PS, il s'agit de programmer sur deux ans une réforme de la fiscalité qui concernera, en 2001, l'impôt sur le revenu.

Le gouvernement annonce 38 milliards de francs d'impôts en moins en 2000

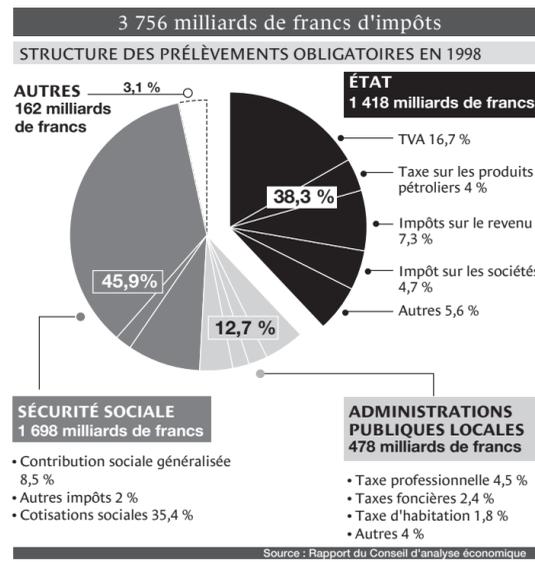
Baisse de la TVA sur les travaux d'entretien des logements et baisse des droits de mutation sur l'immobilier d'habitation viendront s'ajouter à la réduction de la taxe professionnelle, a annoncé Dominique Strauss-Kahn. Ces mesures entreront en application dès le 15 septembre

LES DISPOSITIONS fiscales du projet de loi de finances pour l'an 2000 ont été arrêtées, pour l'essentiel, jeudi 26 août, au cours d'une discussion qui a réuni à l'hôtel Matignon, autour de Lionel Jospin, le ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, et le secrétaire d'Etat au budget, Christian Sautter. Vendredi matin, M. Jospin a présenté ces orientations aux dirigeants socialistes, avant d'en informer l'ensemble du gouvernement en fin de matinée. Exceptionnellement, alors que le projet de loi de finances ne sera examiné par le conseil des ministres et rendu public que le 15 septembre, M. Strauss-Kahn a fait connaître les dispositions fiscales dès vendredi.

Au total, le gouvernement affiche un montant de baisses d'impôts de 38 milliards de francs (5,79 milliards d'euros) en 2000 : 15 milliards de francs de réductions avaient été décidées en 1998 ; les 23 milliards supplémentaires

proposés dans le projet de budget sont rendus possibles par une croissance estimée, pour 1999 et 2000, meilleure que prévu au printemps. Cette première phase de baisse de la pression fiscale sera suivie en 2001, a annoncé M. Strauss-Kahn, d'une réforme de la fiscalité directe sur les ménages. Impôt sur le revenu et taxe d'habitation baisseront à leur tour, souligne François Hollande, premier secrétaire du PS (*lire ci-dessous*).

● **La croissance.** Lors du débat d'orientation budgétaire, à l'Assemblée nationale, le 17 juin, la croissance estimée pour 1999 était de 2,2 % et, pour 2000, de 2,5 % (*Le Monde* du 19 juin). Sur cette base, le gouvernement prévoyait de financer l'augmentation des dépenses de l'Etat à hauteur de l'inflation prévue pour 2000, soit 0,9 % ; la réduction des déficits publics, que la France s'est engagée à ramener, fin 2000, à 2 % du produit intérieur brut ; enfin, les baisses d'impôts programmées en 1998. Aujourd'hui, Bercy estime que la



croissance atteindrait entre 2,25 % et 2,3 % en 1999, ce qui veut dire que l'économie française a encaissé à peu près comme prévu les turbulences financières internationales de la fin 1998 et du début 1999. La tendance actuelle, selon le ministre, serait le retour à un rythme de progression de l'activité de 3 %, ce qui permet d'envisager, pour 2000, une croissance de 2,6 % et 3 %.

● **Les baisses d'impôts déjà engagées.** Ces mesures, résultant de décisions prises en 1998, concernent essentiellement les entreprises. La plus importante d'entre elles est la suppression de la surtaxe de l'impôt sur les sociétés, qui va représenter pour l'Etat, en année pleine, un manque à gagner de 12 milliards de francs. Pour les entreprises, ce gain sera annulé partiellement par une nouvelle contribution sur les bénéfices, destinée à compenser la baisse des cotisations patronales (*lire ci-dessous*).

Toujours au bénéfice des entreprises, la réforme de la taxe professionnelle, étalée sur cinq ans, coûte à l'Etat 7,2 milliards de francs en 1999 et lui coûtera 2 milliards de francs en 2000. L'exonération de la part salariale de cet impôt local représentera, au terme des cinq ans, une dépense de 20 à 25 milliards de francs pour l'Etat - qui rembourse le manque à gagner des communes - et doit permettre, selon Bercy, de créer 100 000 emplois au total.

Enfin, les ménages bénéficieront de la montée en puissance du crédit d'impôt pour les travaux d'entretien du logement principal, dont le coût est évalué à 1 milliard de francs.

● **Les mesures nouvelles annoncées.** Les 23 milliards de francs de baisses nouvelles bénéficieront intégralement aux ménages. Il s'agit d'abord du passage de la

TVA sur les travaux d'entretien du bâtiment du taux « normal » de 20,6 % au taux « réduit » de 5,5 %. Le coût de cette mesure, qui devrait être autorisée par Bruxelles le 8 septembre, s'élève à 19 milliards de francs pour l'Etat. Dès 2001, toutefois, ce coût sera réduit par la suppression d'une partie des réductions et crédit d'impôts sur les travaux dans le logement, évaluées à 6 milliards de francs en année pleine. Est prévue aussi, à hauteur de 100 millions de francs, la même baisse de TVA sur les services à domicile fournis par des entreprises.

L'autre réduction de taxe décidée pour 2000 est celle des droits de mutation sur les biens immobiliers (les « frais de notaire ») pour les particuliers. Ces droits, qui varient selon les communes, vont passer de 6 %, en moyenne, à 4,8 %, taux appliqué à l'immobilier de bureau et qui se situe dans la moyenne européenne. Comme celle qui concerne la TVA, cette mesure est destinée à entretenir les performances du bâtiment, excellentes en 1999, mais dont il n'est pas sûr qu'elles se prolongent en 2000, notamment parce que l'amortissement Périol sur le locatif ne disparaît le 31 août.

● **Le calendrier prévu.** Ces baisses de TVA et de droits de mutation, inscrites dans le projet de budget 2000, seront appliquées, en fait, dès le 15 septembre (date de facture pour la TVA). Il est habituel de procéder de cette manière pour ce type de taxe, afin d'éviter que les contribuables ne retardent leurs décisions en attendant le vote du Parlement. Cette anticipation pèsera sur l'exécution du budget 1999 à hauteur de 6 milliards de francs : c'est là une première utilisation des surplus de recettes fiscales engrangés cette année.

P. J. et V. Ma.

M^{me} Aubry est très réservée sur l'idée d'alléger la CSG

LE BUDGET de l'Etat à peine examiné, les parlementaires devront se pencher, en octobre, sur celui de la Sécurité sociale et ses quelque 1 250 milliards de francs de dépenses. Aucun excédent n'est à attendre : courant septembre, en prélude au projet de loi de financement, la commission des comptes de la « Sécu » devrait afficher un nouveau déficit, contrairement ainsi à la promesse de la ministre de la solidarité, Martine Aubry, d'un retour à l'équilibre des comptes en 1999.

Selon des prévisions réalisées en mai, le déficit du régime général devrait s'élever à 5,1 milliards de francs, soit une nette amélioration par rapport à 1997 (33,8 milliards) et 1998 (16,9 milliards). Toutefois, les responsables de la branche assurance-maladie, dont les dépenses continuent de dérapier, ne cessent de pronostiquer

une nouvelle dégradation des résultats. D'où la réticence de M^{me} Aubry à toucher à la contribution sociale générale (CSG), alors que le PS souhaite alléger cette contribution, dans un premier temps, pour les revenus de patrimoine des ménages les moins aisés. Deux hypothèses ont été étudiées : plafonner le montant de la CSG ou procéder à des abattements pour les non-imposables, mesure estimée à 2 milliards de francs ; ou relever le seuil de recouvrement de la CSG au niveau de l'impôt sur le revenu (400 francs), ce qui coûterait quelque 350 millions de francs.

Le gouvernement a engagé une réforme des cotisations sociales patronales. Les entreprises bénéficieront d'un allègement de charges supplémentaires de 25 milliards de francs sur les bas salaires, destiné à atténuer l'impact des 35 heures sur le SMIC. Pour financer le dispositif,

le gouvernement a renoncé à créer la contribution sur la valeur ajoutée, privilégiant une taxe sur les bénéfices des entreprises de plus de 50 millions de francs de chiffre d'affaires, et l'éco-taxe. A raison de 5 000 francs par an et par salarié, 4 milliards de francs d'aide pour les entreprises passées à 35 heures sont aussi prévues, toujours sous forme d'allègements de charges, d'ici à 2003. La moitié du financement serait assuré par le régime d'assurance-chômage, un tiers par la « Sécu » et un sixième par l'Etat. Le gouvernement cherche donc un premier « paquet » de 15 milliards de francs pour 2000. Enfin, il faut alimenter le fonds de réserve des retraites, nombre de socialistes estimant qu'il faudrait y verser une partie des excédents budgétaires.

I. M.

François Hollande, premier secrétaire du Parti socialiste

« Nous voulons alléger la fiscalité indirecte sur la consommation. Ensuite, nous baisserons les impôts directs »

« **Les rentrées fiscales sont meilleures que prévu. Que faut-il faire de ces "excédents" ?**

— Au premier semestre, nous avons constaté, en effet, une progression des recettes fiscales plus importante que prévu, venue essentiellement de l'impôt sur les sociétés. Il est peu probable que cette tendance se poursuive à ce rythme toute l'année. Attendons donc la fin de l'exercice avant de faire des plans sur une hypothèse heureuse, mais pas encore avérée. Même s'il est d'ores et déjà évident qu'un bonus sera constaté, qu'il faudra utiliser.

— **Le président de la République a donc visé juste en révélant, le 14 juillet, à la télévision, que "les caisses se remplissent de façon exceptionnelle" ?**

— Je trouve cocasse que la droite, après avoir accusé la gauche, pendant des décennies, de vider les caisses, lui reproche aujourd'hui de les remplir subrepticement ! C'est un hommage sans doute involontaire du président de la République au gouvernement de Lionel Jospin en matière de redressement des comptes publics. Redressement que le gouvernement Juppé n'avait pas été capable d'obtenir, au point de justifier, en son temps, la dissolution...

» Pour autant, les caisses sont-elles pleines ? Quand demeure un déficit budgétaire de l'ordre de 250 milliards de francs, comment prétendre qu'elles débordent, même avec des recettes exceptionnelles supérieures à 30 milliards, voire à 60 milliards ?

— **Faut-il donc les consacrer à réduire ce déficit ?**

— La réduction du déficit reste une obligation, mais il faut aussi rendre en partie ces gains au Français via la baisse de la TVA dès 1999. Des moyens supplémentaires

doivent aussi permettre de conforter certains services publics, comme l'audiovisuel, et d'augmenter la part de l'Etat dans les contrats de plan avec les régions. Je n'écarte pas, non plus, l'idée d'une affectation partielle au fonds de réserve des retraites. La seule chose que l'on ne peut pas faire, c'est utiliser une recette exceptionnelle pour une baisse d'impôt ou une augmentation de dépenses permanentes.

— **A la différence des Verts et des communistes, le PS ne revendique rien pour les minima sociaux. Pourquoi ?**

— Dans le projet de budget pour 2000 figurera l'application de la loi de lutte contre les exclusions et la création de la couverture maladie universelle. L'action en direction des exclus ne passe pas seulement par le relèvement des minima sociaux. Notre priorité est d'inciter à la reprise d'activité, comme c'est déjà le cas, notamment, avec les contrats emplois consolidés. La question du niveau des minima se posera de toute façon, au début de l'année 2000, comme nous l'avons fait en 1998 et 1999. Avec les bonus de 1999, la discussion pourra s'engager positivement, et le PS est favorable à une mesure pour les jeunes. Mais le premier objectif reste la réduction du chômage ; c'est la meilleure réponse aux problèmes des plus démunis.

— **Des marges existent-elles aussi pour le budget 2000 ?**

— La croissance prévue pour l'année prochaine sera vraisemblablement meilleure à celle constatée en 1999, de l'ordre d'un demi-point. Le gouvernement dispose donc de 20 milliards de francs de marges de manœuvre pour le budget de 2000. Cela permettra de financer une baisse de TVA ciblée sur les dépenses d'entretien dans le



FRANÇOIS HOLLANDE

bâtiment. Une telle mesure aura des effets favorables en termes de pouvoir d'achat, puisqu'elle bénéficiera à tous les ménages qui réaliseront des travaux dans leur logement, et en termes d'emplois, puisqu'elle viendra en soutien d'un secteur qui utilise beaucoup de main-d'œuvre.

— **Laurent Fabius a invité le gouvernement à aller au-delà de cette baisse de TVA...**

— Il a raison. Mais essayons d'abord de mettre en perspective ce qu'il nous reste à faire par rapport à ce que nous avons déjà engagé. La volonté des socialistes est, à la fois, de modifier la structure des prélèvements obligatoires, afin de les rendre plus justes socialement et plus efficaces économiquement, et de réduire leur poids, notamment sur les ménages. C'est pourquoi nous avons commencé dès 1998 par équilibrer la contribution des revenus du capital et celle des revenus du travail via l'élargissement de la CSG. En 1999, nous avons porté l'accent sur la réduction des impôts décourageant l'emploi. Ainsi, conformément à nos engagements, nous avons décidé la suppression progressive de la base « salaires » de la taxe profession-

nelle. Dans le même esprit, le gouvernement propose d'élargir l'assiette des cotisations patronales, aujourd'hui composée des seules salaires, en créant l'éco-taxe et la contribution sur les bénéfices. Pour l'an 2000, priorité doit être donnée à l'allègement de la fiscalité indirecte, en accélérant les baisses ciblées de TVA qui pourront, à l'avenir, aller au-delà des travaux dans les logements et concerner d'autres services, comme la restauration.

— **L'impôt direct n'est-il pas plus sensible ?**

— Dans toutes les enquêtes d'opinion, quand on demande aux Français quel est l'impôt le plus intolérable, ils répondent, avec juste raison : la TVA. C'est celui qui rapporte le plus, deux fois l'impôt sur les revenus ; il touche indistinctement toutes les catégories sociales ; son taux est l'un des plus élevés par rapport à ceux pratiqués par nos partenaires européens. Puis-je enfin ajouter qu'Alain Juppé avait fait des promesses de baisse sur l'impôt sur le revenu, ce qui ne l'a pas empêché de perdre les élections en 1997 ? Cela ne veut bien sûr pas dire qu'il ne faille rien faire sur ce sujet, mais chaque chose en son temps. C'est une stratégie fondée sur une cohérence d'ensemble qu'il faut mettre en œuvre. Il ne s'agit pas de faire des coups ou des promesses - nul n'y croit -, mais d'établir une programmation dans le temps.

» Nous, nous voulons être jugés sur une logique qui s'inscrit sur toute la durée de la législature. Nous avons rééquilibré les prélèvements sur le travail et ceux sur le capital ; nous voulons alléger la fiscalité indirecte qui pèse sur la consommation, donc sur une composante majeure de la croissance ; et nous procéderons, en

suite, à la baisse des impôts directs.

— **Des députés socialistes envisagent de "plafonner" l'impôt sur la fortune...**

— Il a été revu en 1998. Je ne souhaite pas a priori qu'on y revienne.

— **La gauche n'a-t-elle plus rien à proposer, d'ici 2002, qu'une répartition "en bon père de famille" des fruits de la croissance ?**

— Pourquoi ne pourrait-on pas réformer aussi - et surtout - en période de croissance ? Les recettes exceptionnelles autorisent ce que la stagnation et, pire encore, la récession interdisaient il y a peu. Le surplus de croissance, qui nous est en partie au moins impu-

compagner, après les élections municipales et cantonales de 2001, de nouveaux transferts de compétences et de ressources correspondantes en direction des collectivités locales.

— **Cette situation favorable ne vous conduit pas, toutefois, à envisager d'enrichir le programme de réformes défini par Lionel Jospin il y a deux ans...**

— Nos priorités n'ont pas changé : réduction du chômage, justice sociale, pacte républicain. Il y a aujourd'hui suffisamment de chantiers ouverts ou à ouvrir pour que nous n'ayons pas besoin de redéfinir à mi-course notre programme, même si les champs d'intervention peuvent évoluer. Je pense à la sé-

« Je trouve cocasse que la droite, après avoir accusé la gauche, pendant des décennies, de vider les caisses, lui reproche aujourd'hui de les remplir subrepticement ! »

table, doit être un stimulant à la réforme, et non une incitation à gérer comme des rentiers les fruits d'ailleurs encore modestes de notre politique.

» La croissance, si nous savons la stimuler et la pérenniser, favorisera, à l'évidence, le financement de la réforme de l'Etat, il est plus facile de faire les redéploiements justifiés par des gains de productivité lorsqu'on peut aussi distribuer du pouvoir d'achat et engager la réduction du temps de travail dans l'ensemble de la fonction publique. Enfin, la correction des équilibres territoriaux pourra être facilitée par une bonne conjoncture économique. Elle pourra s'ac-

curité alimentaire, à la qualité de la vie dans les agglomérations, à la formation permanente, au développement de l'épargne salariale, à l'égalité devant le service public.

— **Avez-vous renoncé à la lutte contre l'emploi précaire ?**

— Bien au contraire ! Martine Aubry avait souhaité, d'abord, une concertation des partenaires sociaux dans les branches. La réponse espérée du patronat n'étant pas venue, je propose, si rien ne bouge d'ici la fin de l'année, de passer par la loi. »

Propos recueillis par Patrick Jarreau, Virginie Malingre et Isabelle Mandraud

SOCIÉTÉ

LE MONDE / SAMEDI 28 AOÛT 1999

CORSELe comité Fium’orbu, qui rassemble les principales mouvances nationalistes corses, s’est réuni, jeudi 26 août à Migliacciaru, près de Ghisonacia (Haute-Corse), pour la première

fois depuis le protocole signé le 3 juillet par ses membres et appelant à la fin de la violence entre nationalistes. ● **LES PARTICIPANTS** à cette réunion ont estimé que la revendication en

fin de semaine dernière de l’assassinat d’un commis boucher par un groupe clandestin, Armata Corsa, qui s’est fait connaître en juin, ne *« remet pas en cause le processus de ré-*

conciliation » entre nationalistes corses. ● **ILS APPELLENT** à une manifestation, le 4 septembre à Ajaccio, peu avant la visite de Lionel Jospin en Corse. ● **ARMATA CORSA**, der-

nière organisation nationaliste apparue sur l’île, semble chercher, par ses actions, à déstabiliser l’équilibre précaire des forces favorables au *« nationalisme démocratique »*.

Le comité Fium’orbu veut poursuivre la réconciliation des nationalistes

Après la revendication d’un assassinat par le groupe clandestin Armata Corsa, les principales mouvances du nationalisme corse ont choisi d’afficher leur détermination à rejeter la violence. Une manifestation est prévue pour le 4 septembre avant la visite sur l’île de Lionel Jospin

BASTIA

de notre correspondant

Les treize organisations nationalistes membres du Comité de Fium’orbu, signataires du protocole de réconciliation du 3 juillet 1999, avaient prévu de ne poursuivre leurs négociations que le jeudi 26 août. Ce délai devait permettre à chaque groupe d’affiner la préparation des discussions « politiques » à venir, sur le thème notamment de la clandestinité, où les divergences paraissaient les plus profondes.

Lorsque cette date avait été fixée, rien ne laissait présager que cet ordre du jour serait illustré par la revendication, le 21 août, par Armata Corsa, de l’assassinat, commis un mois plus tôt, d’un jeune commis boucher accusé par ses tueurs d’avoir été à la solde d’un des participants à ce protocole, dans le but de *« remplir un contrat en assassinant un nationaliste pour le compte d’un pseudo-responsable »*.

L’objectif de rupture du protocole, recherché ainsi par Armata Corsa en annonçant sa revendication, sans autres détails concernant le *« contrat »*, à quelques jours de la reprise des négociations, ne semble pas avoir été atteint sur le fond. Spontanément les membres du Comité de

Fium’orbu se sont abstenus de commentaires préalables, de manière à réserver à leur assemblée plénière le soin de l’analyse de la situation. Parmi les représentants des treize organisations signataires du protocole figure Jean-Guy Talamoni, porte-parole de Corsica Nazione, seule organisation de la mouvance élue à l’Assemblée de Corse, et dont la principale composante est A Cuncolta, vitrine légale du FLNC-canal historique, qui avait qualifié l’accord du 3 juillet d’*« acte historique du nationalisme moderne »*.

CONTRADICTION

Jeudi, pendant plus de six heures, l’essentiel du débat aura donc finalement porté sur les conséquences des actions d’Armata Corsa. Soumises à ce nouveau contexte de violence, les discussions menées à huis clos ont concrètement posé le problème de la contradiction entre la logique de l’accord de paix, prônée par tous les participants, et le maintien de la solidarité aux organisations armées clandestines, affirmé par certains.

L’exemple de nombreux bombages sur les bords des routes insulaires, portant la mention *Ivan gloria a té* (Ivan, gloire à toi), en soutien à Ivan Colonna, assassin

Armata Corsa, dernière-née des organisations clandestines, entre rejet de la violence et revendication d’un assassinat

BASTIA

de notre correspondant

La pratique du double langage, souvent employé dans la mouvance nationaliste corse, n’échappe pas à Armata Corsa, la dernière née des organisations clandestines insulaires. Ce groupe, apparu pour la première fois dans la nuit du 25 juin, lors d’une conférence de presse tenue dans l’extrême sud de l’île, avait d’emblée rejeté le recours à la violence armée en proclamant : *« Ceux qui entretiennent à coup de déclarations insensées l’espoir d’une indépendance par la voie des armes sont des marchands d’illusions. »*

Pourtant, la deuxième manifestation publique d’Armata Corsa, deux mois plus tard, le 20 août, avait pour but de revendiquer dans un communiqué adressé à la rédaction niçoise du quotidien *Corse Matin*, un assassinat, commis le 21 juillet. Celui de Dominique Savelli, un commis boucher de vingt-huit ans, connu des services de police pour des affaires de droit commun, et tué dans le village de Belgodère, sur son lieu de travail, par le tir croisé de deux individus armés de fusils à pompe Remington et Winchester de calibre 12 mm.

Armata Corsa justifiait alors cet acte par la nécessité de mettre un terme aux *« activités mafieuses »* au sein du nationalisme corse. Selon le texte de revendication de l’organisation, Dominique Savelli *« s’apprêtait à remplir un contrat en assassinant un nationaliste pour le compte d’un pseudo-responsable »*. Le même texte lançait une mise en garde : *« A ce dernier et à ses éventuels complices, nous tenons à faire*

savoir qu’ils ne sauraient s’abriter derrière la ratification d’un quelconque protocole pour poursuivre leur activité mafieuse. » Le *« protocole »* évoqué par Armata Corsa visait l’accord de non-agression mutuelle, signé le 3 juillet dernier par les membres du Comité du Fium’orbu (*lire ci-dessus*). L’objectif évident d’Armata Corsa consistant à tenter de briser, par le doute et la suspicion mutuelle des militants, la fragile dynamique de paix entre nationalistes.

Si rien ne permet aujourd’hui de définir plus concrètement la nouvelle organisation clandestine du nationalisme corse, l’on peut

L’organisation justifiait cet acte

par la nécessité de mettre un terme aux « activités mafieuses » au sein du nationalisme corse

constater que l’implantation d’Armata Corsa semble mieux établie dans l’extrême sud de l’île et dans la région de Belgodère-en-Balagne où l’on note quelques bombages muraux qui lui sont favorables. L’apparition d’une vingtaine d’hommes cagoulés et porteurs de certaines des armes vues lors de la conférence de presse de Tralonca, en janvier 1997, en illustration de la première conférence de presse du nouveau groupe clandestin, ne permet pas de vérifier son affirmation de disposer d’une force *« de deux cents militants »*. Ce chiffre affiché est d’autant moins certain

que l’existence d’une telle puissance, à défaut d’être identifiée, n’aurait pas manqué d’être remarquée dans la mouvance très stratifiée de la clandestinité.

Le fait que deux chefs historiques démissionnaires d’A Cuncolta, vitrine légale du FLNC-Canal historique, possèdent leur fief logistique dans les deux micro-régions où les bombages ont été repérés, n’autorise pas de rapprochement évident. Jean-Michel Rossi et François Santoni, bien que déclarés indésirables lors des réunions de préparation du protocole signé le 3 juillet, avaient publiquement affirmé leur opposition

stratégie d’accords secrets avec l’Etat menée lorsque ce dossier était géré par les ministères successifs de Charles Pasqua et Jean-Louis Debré. Or cette stratégie avait été abandonnée au moment de la reprise en main du dossier corse par les services d’Alain Juppé à Matignon. La critique d’Armata Corsa pourrait donc venir de certains des dirigeants qui avaient initié les premiers contacts privilégiés avec la Place Beauvau, jusqu’à la fameuse conférence de presse de Tralonca.

Ces coïncidences pourraient indiquer une certaine proximité politique entre le discours d’Armata Corsa et MM. Santoni et Rossi. En revanche, aucun lien ne semble exister entre les deux anciens dirigeants de la Cuncolta et l’assassinat de Dominique Savelli. Des rumeurs avaient certes laissé entendre que Jean-Michel Rossi aurait pu être visé par un *« contrat »* justifiant la réplique des assassins de Dominique Savelli. Mais M. Rossi affirme ne pas se sentir menacé. Celui-ci conserve en effet ses habitudes quotidiennes : promenades matinales à pied, en solitaire, dans les rues d’Île Rousse, au cœur de son fief de Balagne, avant de rejoindre une dizaine de fidèles à la terrasse du Bar de la Piscine, sur la place Paoli.

Contrairement à la logique de développement des organisations clandestines depuis vingt-cinq ans, l’intention d’Armata Corsa semble être de s’installer dans une stratégie à double détente : reconstitution de la clandestinité radicale et groupusculaire et déstabilisation de l’équilibre précaire des forces favorables à un *« nationalisme démocratique »*. L’annonce de la signature du protocole de non-agression entre les nationalistes, qualifiée de *« pantalonnade »* par Jean-Pierre Chevènement, n’avait d’ailleurs pas manqué d’être commentée avec ironie par ceux-là mêmes qui en avaient été exclus...

Là prochaine visite en Corse de Lionel Jospin, à propos de laquelle certains membres du Comité de Fium’orbu notent avec satisfaction que le ministre de l’intérieur n’y participera pas, pourrait accentuer le clivage entre les *« nouveaux »* venus à la clandestinité et ceux qui en prônent réellement l’abandon.

M. Co.

Les nationalistes, selon les termes du communiqué qu’ils ont rendu public à l’issue de la réunion, se sont aussi attachés à réaffirmer leur *« détermination à poursuivre et développer les valeurs contenues dans l’accord du 3 juillet. Le processus de réconciliation engagé est irrévocable et irréversible. La meilleure façon d’amplifier la démarche est de poursuivre le débat sur la clandestinité et de travailler à un projet politique au service de la communauté corse. Nous savons qu’il faudra procéder par une politique de petits pas. La sincérité et la détermination des treize signataires est une garantie inégalée »*.

« UN MESSAGE FORT »

La prochaine visite en Corse de Lionel Jospin sera l’occasion pour les nationalistes *« d’adresser un message fort au premier ministre pour qu’il engage le gouvernement sur une voie constructive de solution politique au problème corse »*.

Ce message aura toutes les allures d’un test sur la mobilisation suscitée par le protocole du 3 juillet, puisqu’il prendra la forme d’une manifestation prévue le samedi 4 septembre à Ajaccio, soit l’avant-veille du voyage officiel.

Michel Codaccioni

Interrogations sur la bande enregistrée qui accuse le préfet

Bonnet dans l’affaire des pailotes

LA FIN de la conversation entre le préfet Bernard Bonnet et le lieutenant-colonel Bertrand Cavallier a été occultée dans la cassette que l’officier de gendarmerie avait enregistrée, à l’insu du haut fonctionnaire, peu de temps après l’incendie de la paillote Chez Francis. Le document, dont le lieutenant-colonel Cavallier n’avait dans un premier temps remis à la justice qu’une transcription faite par ses soins, avait joué un rôle important dans la mise en examen de M. Bonnet. Le laboratoire de police scientifique d’Ecully (Rhône) qui a pu analyser la bande enregistrée, comme le révèle *L’Express* du 26 août, a découvert qu’une portion de la bande avait été effacée volontairement. L’officier de gendarmerie qui avait lontemps été un homme de confiance du préfet aurait donc voulu, estiment les policiers, cacher une partie de sa conversation avec M. Bonnet. La raison de cette possible manipulation reste, pour l’instant, inconnue.

DÉPÊCHES

■ **MINISTÈRE DE L’INTÉRIEUR : le conseiller d’Etat Charles Barbeau, qui vient de quitter ses fonctions de directeur du cabinet** du ministre de l’intérieur Jean-Pierre Chevènement (*Le Monde* du 27 août), a également demandé au vice-président du Conseil d’Etat de pouvoir faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} septembre. Contrairement à ce que nous indiquions dans nos éditions du 27 août, M. Barbeau n’est pas âgé de cinquante-six ans mais de soixante-six ans.

■ **ÉDUCATION : le ministre de l’éducation nationale, Claude Allègre, a annoncé** son intention de lancer une *« grande campagne de lutte contre l’alcoolisme au lycée »*, dans un entretien publié vendredi 27 août par le quotidien *Midi libre*. *« Nous sommes très préoccupés par la nouvelle forme d’alcoolisme qui voit nos jeunes boire des mélanges détonnants de bière et d’alcool pur »*, a-t-il déclaré, prônant *« plus de rigueur à l’école »*. Un *« certain nombre de choses ne seront pas tolérées »*, a ajouté Claude Allègre, citant en exemple *« les agressions contre les enseignants »*.

■ **JUSTICE : cinq jeunes âgés de 18 et 19 ans ont été condamnés, jeudi 26 août, par le tribunal correctionnel d’Épinal (Vosges) à des peines de prison ferme** allant de huit mois à deux ans, pour avoir saccagé le centre-ville de Rambervillers, dans la nuit du lundi 23 au mardi 24 août. Ils avaient, notamment, brisé des vitrines, fracturé les portes de la piscine municipale et d’un centre d’hébergement, et endommagé plusieurs voitures. Un mandat de dépôt a été prononcé pour chacun d’eux à l’issue de l’audience.

■ **MÉDECINE DOUCE : un circuit parallèle de distribution de médicaments non homologués**, couvrant toute la France, a été démantelé par la gendarmerie, a-t-on appris vendredi 27 août. Les investigations, dont le résultat vient d’être transmis au parquet de Chambéry, mettent en cause un distributeur, un laboratoire et environ 3 500 prescripteurs, dont des médecins. Le parquet envisagerait de traduire plusieurs dizaines de personnes devant le tribunal correctionnel, en usant de la procédure de citation directe.

■ **PRISON : un prisonnier en détention provisoire a été découvert mort**, mercredi 25 août, dans sa cellule de la prison de Grasse, des lamères de sa couverture autour du cou. Agité, Zaiter Sabri, 20 ans, avait été privé de sport et laissé seul en cellule. Le parquet a ouvert une information judiciaire et une autopsie sera pratiquée pour déterminer les causes exactes de la mort. Un autre prisonnier de 41 ans avait été découvert pendu par un lacet dans sa cellule le 9 août.

■ **PARIS : le corps d’un jeune homme de 26 ans au crâne enfoncé a été découvert**, jeudi 26 août vers 6 h 45, sur un quai du port de l’Arsenal à Paris. La brigade criminelle privilégie la thèse accidentelle : la victime, en état d’ébriété, pourrait avoir fait une chute du boulevard surplombant le canal.

RÉGIONS

LE MONDE / SAMEDI 28 AOÛT 1999

Le loup est réapparu dans les Pyrénées

Pour la première fois depuis des décennies, les traces de la présence d'un « Canis lupus » ont été identifiées avec certitude, aux confins de l'Ariège et des Pyrénées-Orientales. L'analyse de son ADN indique qu'il vient des Abruzzes italiennes

TOULOUSE

de notre correspondant régional

Au cœur des hautes solitudes du massif de Madrès, aux limites des départements des Pyrénées-Orientales et de l'Ariège, Michel Gougeon, le berger qui veille sur un troupeau d'un millier de brebis, s'en doutait depuis un moment : un loup sévissait dans le coin. Les caractéristiques des attaques contre ses bêtes – « uniquement de nuit, sans laisser de blessées et sans toucher aux visières », dit-il – portaient la marque du grand prédateur et non celle de chiens errants.

Au début, personne n'y croyait. C'est qu'à la différence des ours, les loups ont disparu des Pyrénées depuis des lustres. S'il en reste quelque deux milliers en Espagne, à l'autre extrémité (ouest) de la chaîne, jamais aucune trace du passage de l'un d'entre eux n'a été relevée dans le reste du massif, en particulier sur le versant français. Quelques observations récentes et fiables ont cependant alerté des spécialistes et l'administration. L'Office national des forêts (ONF) et celui de la chasse (ONC) se sont donc mis en piste cet hiver.

Au printemps, des traces – empreintes et crottes – sont retrouvées vers Nohèdes, dans la réserve



naturelle. Des poils sont envoyés à un laboratoire de l'université de Grenoble à fin d'analyse génétique. Les résultats viennent d'être connus et l'analyse ADN ne laisse pas de doute : il s'agit bien d'un loup, un mâle, sans confusion possible avec un chien ou un lynx. Pour la première fois, officiellement, la présence du loup est ainsi

établie au sein du massif pyrénéen. Michel Gougeon, qui estime avoir perdu cent cinquante brebis à cause de lui, n'a donc pas rêvé.

Les résultats de l'analyse ADN laissent cependant percer une énigme de taille : le loup de Madrès ne vient pas d'Espagne, comme on pourrait logiquement le supposer en raison de la continuité territoriale du massif pyrénéen, mais des Abruzzes, en Italie ! Les populations espagnoles et italiennes, qui vivent séparées depuis longtemps, possèdent en effet des caractéristiques génétiques différentes. Comme ses congénères qui sont récemment passés dans les Alpes françaises, le loup de Madrès est italien. Comment est-il arrivé jusqu'ici ? Ce n'est pas tant la distance qui pose problème – un loup est capable de franchir une centaine de kilomètres par jour – que la nature du terrain. Entre la frontière italienne et l'extrémité orientale des Pyrénées françaises, la route du littoral est fortement urbanisée. Impossible qu'un loup fraye son chemin entre autoroutes, TGV et conurbations tentaculaires !

Il est donc passé ailleurs. Les spécialistes ne peuvent qu'avancer

une hypothèse. A partir des Alpes, le carnassier aurait « contourné » la Provence-Côte d'Azur, piqué sur le sud du Massif central par les Cévennes, puis, à travers la Montagne Noire, le Minervois et les Corbières, il se serait enfoncé dans les Pyrénées, à l'ouest du Canigou, où il aurait trouvé une configuration écologique favorable. Comment a-t-il survécu à un aussi long trajet et aux aléas de la civilisation humaine ? N'a-t-il pas fallu quand même qu'il traverse le couloir rhodanien ? Mystère. « Sa feuille de route n'est pas dans ses gènes », dit-on à l'ONC. A ceux qui pourraient penser que l'animal s'est échappé d'une réserve animale, trouvant refuge dans la montagne, l'observation de son comportement apporte un démenti flagrant. « C'est impossible que cet animal ait été précédemment en contact avec des humains, assure Alain Mangeot, le conservateur de la réserve naturelle de Nohèdes. Rien dans son comportement n'est imprégné par l'homme. »

Exclu de sa meute pour « comportement antisocial », il serait parti en quête d'un nouveau territoire

Le mystère ne s'arrête pas là. Le loup de Madrès est-il, contrairement aux usages de son espèce, un solitaire, ou vit-il déjà en meute ? Des témoignages, en particulier celui d'un agent de l'ONF, laissent à penser qu'une louve et deux petits auraient été repérés. Michel Gougeon, lui aussi, croit avoir vu plusieurs animaux. Ces témoignages restent cependant fragiles. L'hypothèse d'un loup solitaire, « erratique » comme le qualifient les spécialistes, est plausible. Exclu de sa meute pour

« comportement antisocial », il serait parti en quête d'un nouveau territoire.

Puisque au moins un loup est là, rien n'empêche que d'autres le rejoignent. Si l'un d'entre eux a pu passer, d'autres peuvent le faire, voire venir d'Espagne. La rumeur court déjà qu'on aurait aperçu une bande dans la forêt d'Iraty, au Pays basque. Dans le massif, là haut à 2 400 mètres d'altitude, on se prépare à l'arrivée possible de meutes. « On anticipe », disent les bergers. Des filets de protection électrifiés sont tendus pour aménager des parcs refuges. Quelques-uns préparent leurs fusils.

L'arrivée du loup dans les Pyrénées va ranimer, s'il en était besoin encore, le débat sur la présence de la faune sauvage dans les montagnes françaises. Le retour de celle-ci se trouve encouragée par trois facteurs : une politique de protection de l'environnement qui crée des conditions écologiques favorables ; la décroissance démographique des cantons de montagne et la déprise agricole qui l'accompagne ; l'élevage de haute montagne. Le loup de Madrès n'est qu'à quelques kilomètres de distance – une vallée d'écart – de deux ours qui, eux aussi, ont quitté leur territoire, plus à l'ouest, et dont la présence a provoqué récemment une manifestation des élus de l'Ariège à Foix (Le Monde du 14 août).

La France est coupée en deux : il y a ceux qui ne veulent ni des loups ni des ours et il y a ceux qui plaident pour la cohabitation entre l'homme et les grands mammifères. Les uns font valoir la prééminence de l'élevage et de l'activité économique qu'elle génère ; les autres estiment, exemples italien et espagnol à l'appui, que les espèces sauvages sont compatibles avec une économie pastorale, à condition d'adapter les techniques d'élevage, et que leur présence constitue un atout de développement touristique (le parc des Abruzzes reçoit près de 2 millions de visiteurs par an et chaque village profite d'un tourisme diffus). D'un côté, on énumère un nombre impressionnant de brebis égorgées ; de l'autre, on cite les statistiques officielles : 2 000 ovins tués par des prédateurs sauvages contre 150 000 par les chiens errants.

Au tournant du siècle, le loup de Madrès repose, bien malgré lui, la question de la place de l'homme dans la nature.

Jean-Paul Besset

Un retour par étapes

● **En 1934**, en Corrèze, en 1937 dans l'Allier ou en 1977 sur le plateau de l'Aubrac (Lozère), le doute subsiste sur la date et le lieu de la mort du dernier loup « français ».

● **27 décembre 1987** : sur le territoire de la commune de Fontan (Alpes-Maritimes), des chasseurs abattent un loup qui, depuis plusieurs mois, dévorait des brebis. Les spécialistes estiment qu'il s'agit d'un animal d'élevage. Mais dès 1992, deux loups sont aperçus dans le parc national du Mercantour.

● **août 1994** : « la bête des Vosges » fait un carnage dans plusieurs troupeaux et met en émoi les populations durant des mois avant d'être retrouvée morte,

enterrée, en janvier 1995. Il s'agissait bien de *Canis lupus*. Par ailleurs, désormais au moins six loups – probablement venus des Abruzzes italiennes – sont recensés dans le Mercantour.

● **8 août 1996** : le tribunal administratif de Nice ordonne la suspension des battues contre les loups décidées par trois communes des Alpes-Maritimes à la suite de la mobilisation des éleveurs et chasseurs. Chaque année, le nombre des moutons égorgés dépasse la centaine.

● **août 1998** : un jeune loup est photographié dans le massif des Lorès en Vanoise (Savoie). La présence de meutes sera bientôt signalée dans le massif de Belledonne (Isère), le Vercors et l'Oisans.

Les procédures d'approche sur l'aéroport de Nice remises en question

NICE

de notre correspondant

Bien qu'il ait mis en place une charte de l'environnement, l'aéroport de Nice ne cesse d'être en délicatesse avec ses voisins. Le survol, lundi 16 août, à basse altitude, d'une partie du mont Boron et du quartier du port, à l'est de la ville, par un triréacteur, un McDon Douglas 11, provoque depuis une semaine la colère des habitants. La direction générale de l'aviation civile (DGAC) a rendu, jeudi, les conclusions de son enquête. Selon celles-ci, l'avion avait suivi une trajectoire normale. De nombreux témoignages font pourtant état de la multiplication des approches fantaisistes au-dessus de la ville. Les responsables aéroportuaires ont annoncé qu'ils envisageaient une nouvelle procédure pour minimiser les survols des zones habitées, procédure souhaitée par le ministre des transports, Jean-Claude Gaysso.

Le vrombrissement de l'avion avait effrayé les Niçois. Certains, sur leur terrasse donnant sur la baie de Villefranche, ont cru voir l'appareil foncer sur eux depuis le phare du cap Ferrat, avant de remettre les gaz pour franchir la colline. D'autres, dans leur jardin, ont eu la sensation qu'il se posait chez eux. « Il n'y a pas deux trajectoires identiques, témoigne un ancien

pilote qui observe les avions de son balcon, au dernier étage d'un immeuble. Certains passent sur la mer, d'autres au-dessus de nous, plus ou moins bas. C'est la totale fantaisie, au gré des pilotes. »

SANCTION FINANCIÈRE

L'approche de l'aéroport de Nice, situé à l'extrémité de la promenade des Anglais, se fait habituellement par l'ouest. Mais si le vent est orienté ouest les avions abordent les pistes par l'est. Sur cette trajectoire, il n'y a aucune installation pour permettre un atterrissage aux instruments ILS (*Instrument Landing System*). Les pilotes suivent manuellement un tracé théorique indiqué dans leur guide, avec la possibilité, sous l'effet des critères de navigation du moment, de quitter la ligne sur la mer pour survoler la terre.

« Il y a toujours une certaine dispersion, en fonction des masses des avions, des vitesses, de la météo, constate Gérard Bomont, directeur de l'aéroport de Nice. L'avion est resté dans l'enveloppe des trajectoires possibles. A aucun moment la sécurité n'a été mise en jeu. » La DGAC reste dans une logique du respect de la réglementation. « Il est possible qu'un tel survol se reproduise, puisqu'il ne sort pas des normes en vi-

gueur, explique M. Bomont. Les habitants ont eu peur en raison de l'effet de surprise du bruit dans le silence de la nuit. »

D'autres associations de riverains, conviées à une réunion à l'aéroport, n'ont pas été convaincues et exigent une révision de la procédure. Un problème similaire se posait depuis longtemps avec le cap d'Antibes, survolé par les avions atterrissant en venant de l'ouest. Après des années de polémique, une nouvelle balise permet d'aligner les appareils en contournant le cap. A l'est de Nice, les habitants réclament à leur tour que l'on prenne en considération les nuisances qu'ils subissent. Depuis six mois, la DGAC travaille sur l'installation d'une radio-balise, qui pourrait maintenir la trajectoire des avions sur la mer.

En réponse à une lettre à Paul Cutorello (PS), conseiller municipal et conseiller général, le ministre des transports, Jean-Claude Gaysso, annonce la modification de l'approche controversée dans les douze mois qui viennent, mesure accompagnée d'un arrêté ministériel fixant une sanction financière, jusqu'à 80 000 francs, pour la compagnie aérienne dont un avion s'écarterait de la nouvelle trajectoire.

Jean-Pierre Laborde

En Guyane, le barrage de Petit-Saut accroît l'effet de serre

L'IMAGE virgine de la Guyane française, déjà altérée par les rejets d'acide chlorhydrique de la fusée Ariane 5 et la pollution créée par les orpailleurs, souffre d'une nouvelle tache : des chercheurs du Laboratoire d'aérologie de Toulouse viennent de montrer que le barrage de Petit-Saut produisait des quantités importantes de gaz à effet de serre. Publiée dans la revue *Global Biogeochemical Cycles* (vol. 13, p. 503) et signalée par l'hebdomadaire britannique *New Scientist*, l'étude révèle que le barrage devrait émettre en vingt ans l'équivalent de 66 millions de tonnes de gaz carbonique (la France émet chaque année 384 millions de tonnes). Un comble, alors que le département est cou-

vert à plus de 90 % par la forêt tropicale, dont le bilan de gaz à effet de serre est normalement équilibré.

365 KM² DE FORÊT NOYÉS

Ce paradoxe découle de la façon habituelle de réaliser les barrages en région équatoriale. Par souci d'économie, les arbres présents dans les zones inondées sont laissés en place. La végétation noyée se met alors à pourrir et à fermenter, dégageant du gaz carbonique et surtout de grandes quantités de méthane. Electricité de France (EDF), qui a construit Petit-Saut de 1989 à 1995, sur la rivière Sinnamary, a procédé ainsi. Trois cent soixante-cinq kilomètres carrés de forêt ont été noyés pour alimenter le barrage

hydro-électrique d'une puissance de 116 mégawatts, qui est entré en opération en 1995.

Les scientifiques coordonnés par Corinne Galy-Lacaux, dont un chercheur d'EDF, ont mesuré les émissions de gaz en divers points du plan d'eau pendant trois ans et demi. Ils ont comparé leurs résultats aux observations réalisées sur plusieurs barrages de Côte d'Ivoire étudiés depuis les années 60. La comparaison entre ces deux séries de données leur a permis d'opérer une extrapolation des émissions de gaz sur vingt ans, aboutissant à l'estimation d'une production globale de 66 millions de tonnes, plus ou moins 20 millions. Les émissions de gaz sont produites par la diffusion à

la surface du lac et dans les cascades établies en contrebass du barrage. Ces cascades ont été construites pour réoxygéner la rivière après qu'on a constaté que sa qualité était altérée par la décomposition de la végétation dans le réservoir.

L'intérêt de l'étude sur le Petit-Saut dépasse la Guyane. Elle indique que, du point de vue de l'effet de serre, les barrages hydro-électriques ne sont pas anodins. Sur la surface de la planète, les réservoirs d'eau artificiels représenteraient déjà 500 000 kilomètres carrés, et de nombreux barrages sont en projet dans les pays tropicaux.

Hervé Kempf

CAHIERS DU CINÉMA

STRAUB-HUILLET : SICILIA !
ENTRETIEN
OLIVEIRA : LA PRINCESSE DE CLÈVES,
DU ROMAN AU FILM
TECHNIQUE DE LA LUMIÈRE :
RENCONTRE AVEC AGNÈS GODARD

538

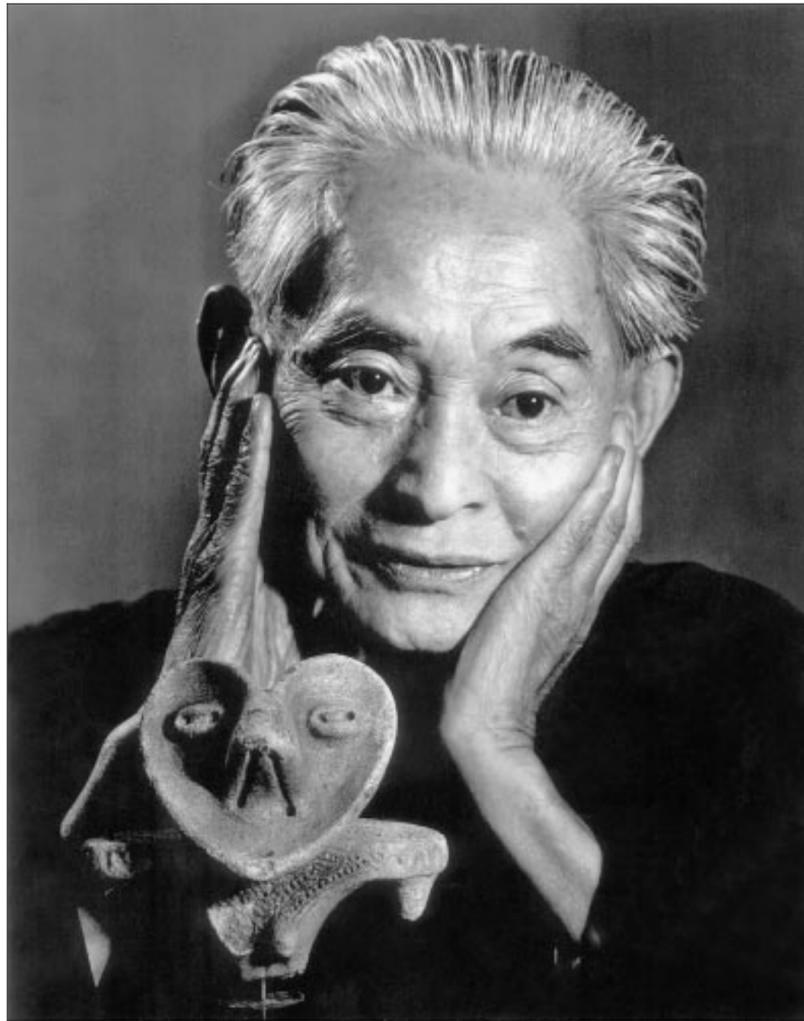
SEPTEMBRE 99

EYES WIDE SHUT :
LE DERNIER RÊVE
DE STANLEY KUBRICK

NUMÉRO 538 - SEPTEMBRE 99

CAHIERS DU CINÉMA

35F - Chez votre marchand de journaux



IMAGES CAMERA PRESS/KARSH

d'épaisse toile blanche, lui poignait tant le cœur qu'il eût voulu ou mourir, ou supprimer la jeune fille. De quoi parle le blanc ? De la « pureté », bien sûr – une obsession kawabatiennne – et de la mort : c'est la couleur rituelle du deuil, et aussi celle du corps vidé du flot vital. De la peau, c'est-à-dire de la surface des corps, offerte au regard et au toucher. Et de quoi parle le rouge ? Du désir, de la vie, de l'intérieur (« impur ») des corps, du coït donc, du sang – et par là, encore, de la mort. Car le sang n'est pas seulement « le courant de la vie » dont s'enivrent les yeux du vieil Eguchi, c'est aussi le sang craché en mourant par sa mère tuberculeuse. Eguchi « retrouve au fond de ses yeux cette couleur rouge indélébile » au moment où, allongé entre deux filles inertes qui seront, pense-t-il, les dernières de sa vie, il se demande quelle a été sa première femme, et comprend avec stupeur que c'était sa mère.

DANS les *Lettres à mes parents*, le jeune Kawabata écrivait : « Si je devais aller à l'hôtel avec une maîtresse, c'est sous votre nom, Mère, que je l'inscrirais. » Bien. Tout cela, paraît-il, ne sort guère de l'ordinaire. Mais que penser de ceci, dans *Les Belles endormies* : « Quand le vieil Eguchi avait pensé : "Ma première femme, c'était ma mère", il était naturel que ce fût l'image de sa mère mourante qui lui revint à l'esprit ? C'est peut-être « naturel », mais moi je n'en suis pas si sûr que ça. Je rappelle simplement que « la première femme », dans un autre récit, c'est un cadavre, et que dans un autre texte encore la nuit de noces est une veillée funèbre. Je n'en tire aucune conclusion (cela me dépasse).

Madame Fujimura trouvait, je crois, que je gambergeais trop. Madame Fujimura est la directrice du Musée Kawabata à Ibaragi, grande banlieue d'Osaka. Arriver à Osaka par le Shinkansen n'est rien, disons presque rien, mais ensuite, trouver son chemin vers Ibaragi dans un dédale de caractères flamboyant sur des quais inconnus, une mer urbaine inconnue... Dans le wagon, on observe le mystère des yeux japonais reflétés sur le glissement de la ville (et c'est presque une scène fameuse au début de *Pays de neige...*) Qu'ont-ils de si étrange ? Sont-ils « plats », comme le croyait Barthes ? Paupière inférieure ourlée, peut-être, sur la goutte noire de la pupille ? Cils si soyeux que les yeux fermés semblent mi-clos, selon une image belle et inattendue de Kawabata. Et la matité magnifique des peaux, la souplesse luisante des cheveux relevés sur des nuques grâciles, qu'un bourreau de Michaux trancherait « comme une tartine »...

C'est ainsi qu'on laisse la bride à ses rêveries en roulant vers Ibaragi, banlieue d'Osaka. Vers Ibaragi... on l'espère, en tout cas, car l'ignorance de l'écriture japonaise laisse aussi perdu qui s'en était illettré. Était-ce bien raisonnable d'aller chercher un hôtel dans une sorte de Sarcelles nippon ? Mais oui, puisque cela permet de se prendre un instant pour l'immonde Momoi Gimpei aux pieds de singe suivant dans un train de banlieue une étudiante de neige et de sang, une vierge maternelle. D'ailleurs, c'est au collègue d'Ibaragi que l'orphelin Kawabata fit ses études, c'est dans un village proche que son grand-père aveugle le recueillit, et c'est à Ibaragi que se trouve le musée où Madame Fujimura m'a donné rendez-vous. Et, tout va bien, c'est à Ibaragi qu'on finit par débarquer. Madame Fujimura, quant à elle, voit surtout le blanc, « la pureté », dans l'œuvre de Kawabata. Mais peu importe cette divergence, je me bricole tout seul mes élucubrations, et pour le reste Madame Fujimura est une personne extrêmement agréable et prévenante (comme, je ne le dirai jamais assez, tous les gens qu'il m'a été donné de rencontrer au Japon). Cheveux à peine grisonnants, menue et émotive, elle a une manière charmante de courir comme une petite fille lorsque l'idée lui vient d'aller me chercher tel ou tel document.

Shuku No Sho, le village des

« Je voudrais la suivre, elle, la femme, jusqu'au bout du monde. Mais cela non plus n'est pas possible. La suivre ainsi, cela voudrait dire qu'il faudrait la tuer »

grands-parents paternels, se trouve à quelques kilomètres du musée et du centre d'Ibaragi. La ville se désagrège tout doucement vers des collines boisées, on traverse des banlieues de la banlieue, surplombées par ces espèces de volières géantes si caractéristiques des paysages suburbains japonais, et qui sont en fait des terrains d'entraînement pour le golf. L'endroit où Kawabata a passé son enfance se trouve à présent juste sur cette ligne mouvante, confuse, où la mégalopole commence à céder à la campagne : ces *orillas*, ces « rives » dont Borges aimait le charme presque maritime. Avec ses maisons anciennes, ses toits biscornus, couverts de tuiles gris fer ou bleues, ses murmurantes rigoles, ses ruelles tortueuses où Madame Fujimura trotte sous son ombrelle, le village n'est séparé des premières lignes du béton

que par les frissonnements vert fluo de quelques carrés de riz. Des papillons noirs grands comme des passereaux volent mollement.

On grimpe une colline à travers un bois de bambous. En haut, il y a le cimetière avec, un peu à part, le tertre funéraire de la famille Kawabata : stèles gris-rose, marbrées de lichen, étoilées de *kanjis*. Un étang brille en contrebas. Les cigales empêchent presque de s'entendre, comme le jour de juillet 1914 où l'orphelin alla récupérer, parmi les cendres chaudes du bûcher, les ossements de son grand-père.

Les lieux décrits dans les *Lettres à mes parents*, le *Journal de ma seizième année* et *Ossements* demeurent reconnaissables. La maison a été détruite et remplacée par une maison moderne en béton blanc, mais l'actuelle occupante, une vieille dame très rigolarde, me fait visiter le jardin qui n'a, paraît-il, pas tellement changé. Arbres torturés, taillés comme des caniches, blocs de rochers, sentes dallées, parterres de galets noirs. La grosse pierre rectangulaire sur laquelle l'adolescent est venu s'allonger, lors des funérailles du grand-père, regardant les déchirures du ciel bleu entre les feuilles, barbouillé du sang qui s'épanchait sans trêve de son nez. On a dû couper le grand pin dans lequel il se réfugiait pour lire (Il y a, dans les *Récits de la paume de la main*, un texte intitulé *Sur l'arbre* dont la simplicité, l'exactitude, la

n'entend que le bruit de l'horloge et celui de la mèche de la lampe à huile. » Et les gémissements incessants du vieillard qui veut manger, pisser : « Apporte-moi l'urinoir et mets-y mon machin. » « Dix minutes se passent, mais rien ne vient. J'attends. Je prononce des mots d'impatience, de dégoût. Je ne peux pas m'en empêcher. Grand-père s'excuse calmement. Je comprends à quel point il est faible. Chaque jour, j'observe son visage assombri par l'ombre livide de la mort. Je suis honteux. »

L'enfance, pour Kawabata, c'est aussi, et paradoxalement, l'expérience de la laideur et de la dégradation des corps : le sien, celui des autres. « Mon grand-père est comme un vieux kimono usagé tout défraîchi et plein de gros plis. » Ce dégoût, cette peur, on les retrouve, à l'autre bout de sa vie, dans *Les Belles endormies* : « N'était-il pas venu dans cette maison pour rechercher cet absolu dans l'horreur de la vieillesse ? » Il y a peut-être aussi (pas seulement), dans cette histoire de vierges livrées à des vieillards, comme un lointain écho du temps où sa jeunesse était prisonnière de la maladie et de la mort des autres.

AU demeurant, il est convaincu de sa propre laideur. « Je suis un fervent de la beauté », note-t-il dans *L'Adolescent*. « Mon corps est blafard et fluet. Je n'ai pas un visage jeune, et mes yeux jaunes et ternes sont terriblement injectés de sang. » Ailleurs : « J'étais horrifié à l'idée de montrer mon corps si malingre. » Les jeunes filles qui parcourent l'œuvre de Kawabata représentent ce qu'il estime n'avoir pas, n'avoir jamais eu : un beau, un jeune corps. On peut estimer qu'elles ne sont que cela. On le lui a reproché – comme si ce genre d'admonestation moralisante avait un sens, en littérature. Il est vrai que ses héros ne sont jamais amoureux, ils sont fascinés par le corps féminin, et quand je dis « le corps », peut-être est-ce même aller trop loin, parce qu'il est toujours détaillé, divisé : cous minces, chevelure, yeux, bouche, chevilles, doigts, seins « couleur de pêche » dont la beauté est rien de moins que « la gloire la plus resplendissante de l'évolution de l'humanité » (cette tendance à la « dissection » est poussée à l'extrême dans un des tout derniers textes de Kawabata, non traduit en France si je ne m'abuse, où il imagine un homme qui se fait « prêter » par une jeune fille un de ses bras, et couche avec...). Et c'est du fond de ce qu'il ressent comme sa laideur, sa non-jeunesse, qu'il cherche, de façon assez vampirique il est vrai, à se repaître de cette beauté. Momoi Gimpei, l'homme aux pieds de singe, se demande pourquoi il suit les filles, et reste stupéfait par une pensée : « La laideur d'une partie de son corps gémissant sur elle-même, aspirant à une beauté inaccessible... Serait-il dans la logique du monde que les pieds hideux s'attachent à la poursuite des belles ? »

Après la mort du grand-père, Kawabata devient pensionnaire au collège d'Ibaragi. Madame Fujimura m'y mène. Le collège a été reconstruit, c'est à présent un bloc de béton gris assez beau, un peu blockhaus. La piscine, dont une plaque signale qu'elle est « le berceau de la natation moderne japonaise », est également ultra-moderne, mais la première, sur cet emplacement, fut creusée à la pelle et la pioche par les collégiens du début du siècle. L'élève Kawabata a participé à ces travaux de terrassement, et contribué ainsi à l'essor de la brasse-papillon au Japon : mais il n'aimait pas ça, creuser, m'apprend Madame Fujimura ; ni d'ailleurs nager, ensuite, quand le trou a été fini. Je n'en suis pas autrement surpris.

Ce qu'il aimait, en revanche, c'est dormir enlacé avec Kiyono, son camarade de chambrée, « mon amour homosexuel », dit-il dans *L'Adolescent*. Dans l'état d'extrême désespoir et dégoût de lui où il se trouve, le jeune collégien qui voit en lui un protecteur et « un dieu » va devenir pour Kawabata la figure inaugurale de l'amour (et la seule heureuse, peut-être). Au point qu'il est difficile de ne pas voir dans la relation physique qui les unit l'archétype de l'érotisme kawabatienn, et plus précisément (et étrangement) encore une anticipation joyeuse, à l'orée de la vie, de ce chant de mort que sont *Les Belles endormies*. Il y a cette tendance à la « dissection » (qui rappelle aussi une scène fameuse du *Mépris*) : « J'aimais tes doigts, tes mains, tes bras, ta poitrine, tes joues, tes paupières, ta langue, tes dents, tes jambes. » Il y a l'interdit

d'aller jusqu'au « plus profond de la chair », tacite avec Kiyono, explicite dans la maison des *Belles*, mais qui pourrait, dans les deux cas, être enfreint : Kiyono lui « permet tout », la maquerelle défend peut-être pour mieux suggérer, et d'ailleurs la fille, droguée, ne s'apercevrait de rien. Il y a enfin, dans le dortoir d'Ibaragi comme dans la maison de passe au bord de la mer, tout le jeu du corps conscient avec l'inconscient, de celui qui veille, voit, touche, flaire, manipule, ouvre, avec celui qui dort et s'abandonne comme un cadavre. Kiyono, c'est le bel endormi. « Tu as été l'émerveillement de ma vie », lui écrit en 1918 Kawabata, de Tokyo où il est parti poursuivre ses études.

Un lieu encore joue un rôle dans une certaine réconciliation du jeune homme avec le monde, et avec lui-même : la péninsule d'Izu, à une centaine de kilomètres au sud-ouest de Tokyo, sous le mont Fuji. Kawabata s'y rendit pour la

« L'habitude que j'ai acquise depuis de scruter les visages vient sans doute de ce que j'ai vécu pendant des années seul avec un aveugle »

première fois en 1918, pour tenter de se remettre de l'état de prostration où l'avait laissé la rupture de ses fiançailles avec une gamine, serveuse dans un café, qu'il appelle « Michiko » dans ses livres : celle-là même qui se protégeait derrière une manche relevée de son regard trop scrutateur. Sur une photo (*page précédente*), on la voit à ses côtés : son joli visage est empreint d'une expression de léger effarement due peut-être à la bizarrerie de ce jeune homme en casquette de lycéen, à l'expression butée, dont elle ne comprend pas bien les attentes.

De son propre aveu, il ne cessera de penser à elle, pendant des années. A Izu, ne s'inspirant une fois de plus « que dégoût et pitié » (un mot très kawabatienn, ça, le dégoût), il séjourna dans une auberge thermale du village de Yugashima. Il y revint ensuite tous les ans, souvent pour de longs séjours. « Aujourd'hui », écrit-il dans *L'Adolescent*, « à l'âge de cinquante ans, je ne connais plus d'endroit qui puisse me procurer une telle joie, un tel élan d'amour. »

Sur les routes de la péninsule, il fit la rencontre d'une troupe de comédiens ambulants, et tomba amoureux de la très jeune danseuse. Enfin, amoureux... Non, ce serait trop simple. Il est séduit, troublé par sa grâce, plutôt. Le récit tiré de cette histoire, *La Danseuse d'Izu*, le rendit célèbre dès sa parution, en 1927. Aujourd'hui encore, pas un écolier qui n'en ait lu quelque passage. Poupées, portraits, enseignes, statues, la danseuse, avec son kimono rouge, son haut chignon et son tambourin sur le dos, est une affaire qui marche. Le train qui de Tokyo va à Izu s'appelle *Odoriko Express* (Danseuse Express), les jeunes mariés l'empruntent, paraît-il...

Six films ont été tirés du livre qui paraît plutôt une bluette, c'est sans doute pourquoi il est si fameux. Le jeune homme, apercevant la danseuse au bain, nue, constate qu'elle est encore une enfant : « Je sentis de l'eau fraîche couler dans mon cœur et, poussant un profond soupir, soulagé, je souris paisiblement. » Rien d'« impur » ne peut advenir. Ce qui l'emplît d'aise, aussi, c'est que la danseuse (qui semble, elle, avoir d'autres idées derrière la tête) le trouve « bon » : et voilà, il se sent accepté... Sans être exagérément libertin, on préfère Kawabata un peu plus « méchant ».

Bien plus curieux est un récit de la même époque, inspiré par les mêmes lieux, *Les Servantes d'auberge*. Fresque sans premier plan, bordélique (dans tous les sens du terme), scènes de la vie quotidienne de jeunes filles qui ne sont pas seulement de troublantes silhouettes, mais des figures extrêmement concrètes, triviales, sensuelles, touchantes, confrontées à l'égoïsme et la brutalité des hommes : l'une rêve d'être coiffeuse, l'autre est excitée par la dynamite des terrassiers, telle pisse dans le ruisseau, telle autre se mord le pouce tandis qu'on la dépucelle, l'une meurt et l'autre regarde passer, tapie dans les buissons où elle s'est envoyée en l'air, son pauvre cerceuil solitaire. Il n'y a, dans ce texte singulier (qui rappelle lui aussi la manière d'Hemingway dans ses premières nouvelles), aucune perspective, aucun

effet de mise en scène, de démonstration. On y sent constamment le libre mouvement d'une vie élémentaire, pas toujours belle, certes, mais assurée d'elle-même, d'être la vie. On croit y deviner quelque chose de l'apaisement que « l'homme complètement tordu » éprouvait à Izu.

A Yugashima, j'avais retenu une chambre au Yumoto-kan, l'auberge où descendait Kawabata, mais au dernier moment on m'avertit que, le patron ayant perdu sa sœur la veille, l'établissement était fermé le temps des cérémonies funéraires : je ne m'en plainis point, c'était excessivement kawabatienn. On m'aiguilla vers le *ryōkan* voisin, le Shirakabeso. Passerelles de bois, murmures d'eau. Bientôt, déchaussé, vêtu d'un kimono, je fus dans ma chambre. Derrière les panneaux de papier couillants, il y avait un jardin plein d'ombre, un toit de tuiles, une colline dont le couchant éclairait encore le faite : jeux de lu-

mière que j'avais lus, dans *La Danseuse*, le *Pays de neige*...

Bientôt, on m'apporta, avec force prosternations, mon dîner. Un vieux fond démocrate, ou plutôt romain, faisant qu'on ne s'agenouille jamais devant moi sans me mettre un peu mal à l'aise (heureusement, ça arrive rarement), je me jetais moi-même face au sol de façon répétée, sentant bien d'ailleurs que ce n'était pas sans doute ce qu'on attendait de moi. Dans un bol noir ageaient, merveille, quelques pelures inconnues. Le Japon, me disais-je, c'était ce pays si incroyablement intimidant que, m'eût-on apporté trois peaux de saucisson flottant dans de l'eau chaude, j'en aurais tiré, tel un Barthes moins ingénieur, quelque admirative réflexion. Kawabata, il m'avait peut-être eu comme ça ? Mais non : *La Danseuse...*, c'était à mon avis de la peau de saucisson, mais pas *Le Maître...*, ni *Les Belles...*, ni *Le Lac*, non, tout le contraire : de la haute barbaque de lettres... un peu faisandée, même... comme il faut. Les tatamis sous les pieds faisaient des petites bosselures soyeuses, multiples, aussi agréables que les vaugelettes de sable dur que laisse la marée en se retirant. Je m'endormis sur mon futon en essayant de me convaincre que j'étais en train de parvenir à une sorte de sérénité (depuis, quelle déconvenue !). Un vers tournait dans ma tête, mêlé au gazouillement d'invisibles ruisselets : « *Et les corps blancs des amoureuses* », mais ce n'était pas de Mister K., ça, non.

Le lendemain matin, je pris mes bains, d'eau froide dans une vasque de pierre, d'eau chaude dans une cuve de bois. Je n'y trouvais pas les servantes qui, autrefois, « blanches et nues, se mouvaient comme des bêtes ». Puis on vint me chercher. Mes accompagnateurs, tous charmants, tous cravatés dans l'étuve, me montrèrent la péninsule. Montagnes au pelage dru de cèdres, hachurées de bambous, rizières lumineuses sur lesquelles allaient et venaient des pluies, cyprès droits et hauts comme des mâts, portant des tentes de verdure. On ne voyait pas du tout le mont Fuji.

En haut d'une petite route à flanc de précipice, on me montra le tunnel d'Amagi, qui joue un certain rôle dans *La Danseuse*... Sous ses voûtes vernissées d'humidité, il faisait presque frais et on n'entendait plus les cigales. Au fond d'une vallée, dans le village de Yugano, au bord d'un torrent survolé de libellules, on me mena dans la chambre d'une vieille auberge d'où Kawabata avait vu la danseuse se baigner. Pour lors, sur les dalles du quai, un vieillard en caleçon long blanc assiegeait d'eau son très maigre torse. Dans chaque village, on m'attendait pour me présenter quelque curiosité. En partant, mains aux genoux, on se faisait des révérences, chacune semblant en appeler une autre. J'avais l'impression (qui ne tarda pas à disparaître) d'être moi-même un Prix Nobel en balade.

Olivier Rolin

PROCHAIN ARTICLE :
Le sillage d'Ulysse

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléc. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Terreur au Timor-Oriental

LE martyr du peuple de Timor-Oriental est un drame méconnu et sous-estimé. Cette ancienne possession portugaise a été envahie par les troupes de Djakarta en 1975, puis annexée l'année suivante au mépris du droit international. Contre les partisans de l'indépendance, l'armée indonésienne, avec le soutien affiché des États-Unis, y a perpétré des massacres relevant du crime contre l'humanité. Entre famine organisée et assassinats planifiés, on estime au quart de la population le nombre des victimes. En janvier, il y eut enfin un espoir : l'annonce par le nouveau président indonésien, B. J. Habibie, de l'organisation sous l'égide de l'ONU d'un référendum sur l'avenir du territoire. L'Indonésie de l'après-Suharto se disait prête à accepter le principe de l'autodétermination d'un territoire en majorité catholique qui n'a cessé de clamer sa différence à la face du pays musulman le plus peuplé du monde.

Mais, sur le terrain, la réalité est aujourd'hui tout autre : depuis des mois, des milliers de miliciens anti-indépendantistes, sans doute armés et entraînés par les militaires, sèment la terreur dans les campagnes et même à Dili, la capitale. Ils tuent, pillent, volent, sans que la police ou l'armée n'intervienne. A l'approche du référendum sur l'indépendance qui doit avoir lieu lundi 30 août, les milices ont effectué, jeudi, une spectaculaire et brutale démonstration de force dans les rues de Dili. Elles s'en sont pris aux partisans de l'indépendance et même à des fonctionnaires des Nations unies et des journalistes étrangers.

Cette stratégie de la terreur, implicitement entérinée à Djakarta, risque de porter ses fruits en déstabilisant un peu plus, à la veille de la consultation, cette moitié d'île au climat déjà plus que volatil. Pire : ces violences démontrent que, au sein de l'armée et dans les sphères du pouvoir indonésien, certaines forces n'admettent ni le principe de l'indépendance ni l'abandon des « bonnes vieilles méthodes » de manipulation et d'intimidation par la violence de l'ère Suharto. Dans un tel climat, on peut se demander quelle sera la réaction des autorités dans l'hypothèse, plus que probable, d'un rejet du statut d'autonomie proposé par Djakarta à une population qui est largement acquise au principe de l'indépendance – et qui va voter pour.

En dépit des promesses de B. J. Habibie, qui a fait, par ailleurs, la preuve d'une capacité d'ouverture impensable au temps de son prédécesseur, l'Indonésie acceptera-t-elle de « perdre » ce territoire ? Elle redoute que la sécession du Timor-Oriental n'exacerbe une série de revendications autonomistes au sein de cet archipel de tous les dangers, plongé dans un marasme économique sans précédent et menacé de « balkanisation ». Les tensions dans la province irrédentiste d'Atjeh, à Sumatra, les violences entre musulmans et chrétiens aux Moluques, les sanglants règlements de compte interethniques à Bornéo, les revendications des Papous dans la lointaine Irian Jaya, tout se conjugue pour provoquer un éventuel sursaut autoritaire de la part de ceux dont le pouvoir et les intérêts sont menacés par le vent de la *reformasi* indonésienne.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directeur : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelowicz (Éditoriaux et analyses) ; Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Franck Nouchi (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le XVII^e siècle et nous

DANS le riche et érudit ouvrage qu'il vient de consacrer à l'architecture classique sous Louis XIV (éd. Picard), Louis Hauteceux a fortement mis en évidence la variété intérieure, l'ingéniosité constructive, et même la liberté de goût, d'un siècle dont on est généralement plus enclin à redouter la « noble » monotonie qu'à apprécier la vitalité.

Ce succès est dû au caractère extraordinairement précis et ramifié d'une enquête qui ne tient pas moins compte de la forme des fenêtres, des stucs, des cheminées et des « commodités », des pavillons de jardin, des décors de feu d'artifice et des catalogues que des ordres, des partis et des plans. En ce sens, elle définit la bonne manière d'aborder cette époque difficile et un peu méconnue pour percer la

définition artificielle du classicisme : il faut la regarder par ses petits côtés, où triomphent le beau travail et le juste emploi.

Le XVII^e siècle, ce n'est pas seulement le Val-de-Grâce d'Anne d'Autriche ou le lumineux château de Maisons, ni même les admirables Invalides, et moins encore ce grand Versailles qui, sur le tard, absorba toutes les forces de la royauté. Le XVII^e siècle est aussi bien dans les pilastres colossaux qu'on voit à l'angle du cours Belzunce, à Marseille, dans la fontaine du Pot-de-Fer, rue Mouffetard, dans les stalles de Pontigny, dans les mille vestiges fermes et bien modelés que l'on peut identifier au passage dans presque toutes les provinces.

André Chastel
(28-29 août 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Le Pakistan, « Pays des purs » ou Etat « paria » ?

« Si l'Inde rend ses armes nucléaires opérationnelles, le Pakistan sera obligé de suivre », affirmait, un lendemain de la publication du projet de doctrine nucléaire indienne, le secrétaire général du ministère pakistanais des affaires étrangères, Shamshad Ahmad. Dans son obsession malade à suivre l'Inde, huit fois plus peuplée et quatre fois plus en train de perdre le sens de ses intérêts propres ?

Plus ou moins livré à lui-même depuis la fin de la guerre froide et le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan, période bénie d'un soutien inconditionnel américain, le Pakistan tente visiblement de retrouver un rôle, qu'il ne voit que dans le prisme du miroir indien. Le problème est, toutefois, que la politique suivie, de soutien à un islamisme radical qui coexiste avec la possession de la bombe, semble le conduire vers un rôle, négatif, de capacité de nuisance.

En première ligne sur le front du Cachemire, en première ligne, malgré ses dénégations répétées, sur le front afghan, le Pakistan tente d'intéresser à son sort la communauté internationale en jouant des peurs que fait naître cette coexistence explosive. Le jeu est dangereux, à la fois sur le plan intérieur et sur le plan international, où certains pays estiment déjà que le Pakistan devrait être qualifié d'Etat « paria », puisque soutenant le terrorisme.

Une explication de cette politique est peut-être à rechercher dans la confrontation permanente avec l'Inde, que beaucoup, dans les cercles dirigeants pakistanais, considèrent toujours comme l'irréductible ennemi. L'intérêt afghan du

Pakistan est d'une certaine façon une résultante de l'analyse faite par les stratèges pakistanais de la nécessité d'avoir, avec un pouvoir ami à Kaboul, la profondeur stratégique nécessaire face à l'Inde, en cas de conflit.

Manifeste lors de l'invasion de l'Afghanistan par les troupes de Moscou, alliée de l'Inde, la crainte d'une alliance indo-afghane qui prendrait le Pakistan à revers est aussi réelle. De plus, l'Afghanistan est, dans la pensée pakistanaise, le point de passage obligé des ressources des Républiques musulmanes d'Asie centrale, ressources dont la richesse intéresse beaucoup de monde au-delà du sous-continent. Il n'est pas question pour le Pakistan de laisser ces Républiques en mal de débouchés et de marchés nouer des relations cordiales avec New Delhi, au risque d'aggraver l'environnement stratégique du pays. L'appui donné aux talibans, dès leur émergence sur la scène afghane, en 1994, par un gouvernement pakistanais alors dirigé par Benazir Bhutto, ne l'a-t-il pas ainsi été pour ouvrir dans la sécurité la route du Turkménistan ?

ISLAM MILITANT

En soutenant les talibans, Islamabad n'avait sans doute pas mesuré complètement l'archaïsme doctrinal d'un mouvement qui rebute d'autant plus la communauté internationale qu'il abrite aujourd'hui un certain nombre d'islamistes radicaux, accusés de terrorisme dans différents pays. L'islamiste d'origine saoudienne Oussama Ben Laden n'est que le plus voyant d'une brochette qui inclut des hommes recherchés dans plusieurs pays dont

l'Egypte, par exemple. Dans les années 80, le soutien américain aux Moudjahidines, qui luttèrent contre l'invasion soviétique, a permis au Pakistan de jouer sa carte afghane, carte qu'il a aussi utilisée contre l'Inde. Bien avant les talibans, les services secrets pakistanais s'étaient servis de l'Afghanistan comme terrain d'entraînement pour les combattants au Cachemire, et tous les mouvements pakistanais qui affirmèrent mener le djihad (guerre sainte) au Cachemire indien ont débuté par l'Afghanistan.

Ce n'est sans doute pas un hasard si, dans les années 90, la renaissance d'une guérilla armée au Cachemire a suivi le retrait de l'armée rouge d'Afghanistan. Certes, conséquence des erreurs de la politique indienne au Cachemire, cette guérilla, d'abord menée essentiellement par des jeunes Cachemiris au nom de la libération nationale, a peu à peu évolué vers un conflit religieux, islam contre hindouisme, d'autant plus facile à « vendre » au Pakistan qu'il est au cœur de la partition. Tous les groupes armés pakistanais engagés au Cachemire bénéficient d'un soutien politique et militaire de l'establishment d'Islamabad, qui a toujours considéré le Cachemire comme une cause centrale pour l'unité du pays. Si le Cachemire n'est plus la préoccupation première de nombre de Pakistanais, nul ne saurait accepter la défaite devant l'ennemi indien.

En laissant libre cours à des groupes dont l'idéologie politique se fonde sur un islam militant, étranger à la société pakistanaise, les gouvernements successifs du Pakistan ont pris un risque que certains commencent à dénoncer au-

jourd'hui. Si l'islamisation de la société n'a pas été de pair avec le développement de ces groupes – qui n'ont jamais réussi à percer sur la scène électorale –, il est tout aussi certain qu'ils poursuivent des objectifs dangereux pour un Etat qui n'a pas les moyens de cette politique.

FUITE EN AVANT

Economiquement ruiné, otage des institutions financières internationales, le Pakistan est en passe de perdre le soutien de ses principaux alliés. Inquiet de cette dérive islamiste profondément anti-américaine, mécontent du peu de coopération d'Islamabad pour traduire en justice Oussama Ben Laden, Washington penche de plus en plus pour un rééquilibrage de sa politique en faveur de l'Inde, marché important. La neutralité de la Chine dans le récent conflit avec l'Inde a été durement ressentie à Islamabad. L'Arabie saoudite, principal bailleur de fonds du Pakistan, et dont le gouvernement a pris ses distances avec les talibans, regarde aussi d'un oeil méfiant la dérive d'Islamabad. Quant aux Républiques d'Asie centrale – à l'exception du Turkménistan –, craignant l'islamisme politique pakistanaise, elles entretiennent de mauvaises relations avec Islamabad, tout comme le voisin iranien, qui n'est pas prêt à pardonner au Pakistan ses propres déconvenues afghanes et l'assassinat de ses diplomates.

Discredité dans une opinion qui réclame majoritairement son départ, Nawaz Sharif, chef d'un gouvernement incapable de repenser une politique aujourd'hui en lambeaux, semble avoir adopté une politique de fuite en avant. Son soutien inconditionnel aux talibans lui a coûté et continue de lui coûter très cher : en termes politiques, c'est l'isolement croissant du pays. La dernière mésaventure d'Islamabad sur les hauteurs du Cachemire indien lui a aliéné la majeure partie de l'opinion internationale alors que, sur ce dossier, la position de l'Inde est loin d'être irréprochable et que le Pakistan aurait des arguments à faire valoir. En termes économiques, par exemple, le Trésor pakistanaise perd chaque année 1 milliard de dollars, selon la Banque mondiale, aux mains des contrebandiers qui opèrent à travers l'Afghanistan. En termes sociaux, la prolifération des armes et de la drogue, les luttes sectaires opposant sunnites et chiites compromettent tout espoir de paix civile.

En l'absence d'alternative politique, on voit donc mal où va le Pakistan, alors que sa priorité devrait être une remise en ordre politique, économique et sociale. L'arme du chantage islamo-nucléaire ne peut lui servir longtemps de substitut politique ; il a sans doute plus à perdre qu'à gagner dans une confrontation permanente, même d'intensité réduite, avec l'Inde.

Françoise Chipaux

Le cortège par Leiter



Faut-il donner un frère au « Charles-de-Gaulle » ?

Suite de la première page

Elle bruisse, au contraire, de réflexions sur son prochain « format » et, spécialement, sur la place et le rôle à venir des porte-avions dans une flotte de bâtiments de surface et de sous-marins à laquelle le gouvernement a assigné pour tâche, dans le nouveau paysage stratégique international, d'être l'instrument majeur de la dissuasion nucléaire et un vecteur de « projection de puissance » dans la durée.

M. Chirac ne peut pas faire comme si ce débat n'agitait pas aujourd'hui la marine à l'occasion de la prochaine programmation qui prendra effet en 2002. Peut-on, pour simplifier, mettre en chantier un second porte-avions ou faut-il lui préférer d'autres types de navires – des frégates, des bâtiments d'assaut amphibies, voire des sous-marins lanceurs de missiles de croisière – et, dans le même temps, doit-on se refuser à baisser la garde en matière de sous-marins nucléaires lance-missiles stratégiques ?

Toutes les grandes marines dans le monde – à commencer par celles des États-Unis et de la Grande-Bretagne, pour s'en tenir aux alliés majeurs de la France – adoptent progressivement le concept de « manœuvre maritime » qui recouvre principalement deux objectifs : la capacité d'aligner une force aéronavale et amphibie, susceptible de contribuer à mener des actions aéroterrestres, et l'aptitude à déployer à titre préventif des navires de surface et des sous-marins d'attaque armés de missiles de croisière, pour agir à proximité d'un éventuel théâtre des opérations.

La France n'échappera pas à ce concept-là. D'autant que, de plus en plus, elle doit envisager son intervention dans le cadre d'opérations interarmées et internationales, qui conditionnent l'organisation et le volume de ses futures forces navales appelées à manœuvrer aux côtés de leurs alliés et à prendre toute leur part de la défense collective.

Or la marine américaine a fait son choix, avec son document *Joint vision 2010*. S'en tenant à quatorze sous-marins nucléaires lance-missiles et sans parler de la centaine de bâtiments de surface, elle prévoit douze porte-avions, douze navires d'assaut amphibies et jusqu'à une cinquantaine de sous-marins nucléaires d'attaque dotés de moyens de frappe modernes. De même, le Royaume-Uni, au travers de sa *Strategic Defence Review*, a fixé son horizon. Il a décidé de se lancer

dans la construction de deux porte-avions de 40 000 tonnes (un déplacement équivalent à celui du *Charles-de-Gaulle*), pour 2012, et il doit se recentrer sur des forces amphibies et sur les sous-marins nucléaires d'attaque, se contentant de déployer en patrouille un unique sous-marin stratégique dont il a, de surcroît, divisé par deux le nombre des charges nucléaires embarquées.

QUATRE FAIBLESSES PRINCIPALES

Dans ce contexte, si la prochaine programmation militaire ne se met pas au diapason de la *Joint vision 2010* américaine ou de la *Strategic Defence Review* britannique, la marine française cumulera quatre faiblesses principales. Elle n'a qu'un porte-avions, dont les nécessaires périodes d'entretien « induiront une disponibilité discontinuée », soit huit mois d'immobilisation tous les quatre ans, selon une étude du Collège interarmées de défense. A terme, sa flotte amphibie risque d'être des plus réduites, au point de limiter son rang dans des opérations terrestres menées à partir de plates-formes maritimes. Elle ne dispose pas, à la différence des deux autres marines, de capacités mobiles de soutien logistique (pétroliers et ravitailleurs) suffisantes pour sa mission de « projection de puissance ». Enfin, sa capacité de frappe à distance, au moyen de missiles de croisière tirés en toute sécurité depuis la mer, se résumera à celle – qui reste encore à venir – des futurs avions Rafale embar-

qués sur le *Charles-de-Gaulle*. Bien avant 2002, fin de l'actuelle programmation militaire et début de celle qui lui succédera pour six nouvelles années, M. Chirac et le gouvernement de Lionel Jospin devront avoir arbitré entre les besoins de la marine nationale. La tâche est rude. Le calendrier politique et la probable continuation de la cohabitation au sommet de l'Etat peuvent induire des dissensions en matière de défense. Les investissements requis incitent, d'autre part, à la prudence si l'on se souvient que, sans ses armes embarquées, le *Charles-de-Gaulle* revient à 20 milliards de francs (3,049 milliards d'euros).

En quittant son poste de chef d'état-major de la marine, il y a quatre mois, l'amiral Jean-Charles Lefebvre avait en quelque sorte laissé un testament à son successeur, l'amiral Jean-Luc Delaunay, l'ancien chef d'état-major particulier à l'Elysée, dont il n'avait pas cautionné la nomination à l'époque. Il y soulignait, en espérant qu'elle serait comprise et avalisée, « l'importance de la dimension maritime » d'une stratégie nécessaire aujourd'hui à « un continent [les pays de l'Union européenne] dont les mers bordent les neuf dixièmes des frontières et achèment les deux tiers des approvisionnements ». Une façon de mettre au pied du mur ceux qui, désormais, préparent la marine de demain.

Jacques Isnard

Les nouveaux pilotes de l'économie mondiale

par *Silvio Scaglia*

Ya-t-il un pilote dans l'avion ? » Dans le sillage de la crise asiatique et face aux turbulences financières internationales de cette dernière année, cette question semble revenir sans cesse. Et, dans l'économie de marché d'aujourd'hui, la réponse ne saurait être qu'un « oui » franc et massif. Oui, le pilote est bien là – plus que jamais. Et il est facile à identifier.

A condition, cependant, de le chercher là où il faut et de consentir, un moment, à nous libérer d'une fixation par trop exclusive sur les données macroéconomiques pour porter notre regard sur le vrai moteur de la croissance et de la création d'emploi : une compétitivité dont les principaux ressorts sont aujourd'hui l'innovation et la technologie. Alors, mais alors seulement, on se rend vite compte que l'avion regorge bel et bien de pilotes : il s'agit ni plus ni moins des gens – des hommes à tous niveaux, sur le marché du travail et en tant que consommateurs –, pourvu qu'ils soient admis comme des acteurs véritables ; qu'ils soient formés ; bref, que tout, jusque dans la gestion la plus quotidienne des entreprises, vise à optimiser leurs talents, dans un marché désormais global et caractérisé par d'abondantes ressources en capital qui vont en dernier ressort précisément là où ce talent est systématiquement primé.

Non, certes, de la macroéconomie ait soudain perdu toute pertinence, loin de là, mais le nouveau point de mire semble aujourd'hui en acquérir une toute nouvelle. Ce choix n'est pas innocent – surtout dans une Europe dont les emplois traditionnels, souvent interchangeables, s'en vont inexorablement et où une économie désormais principalement alimentée par l'offre de services nouveaux implique à son tour une approche nouvelle des hommes, de leurs aptitudes et de leur créativité.

Pour les entreprises européennes, cette approche nouvelle

équivalait ni plus ni moins à une révolution silencieuse qui risque fort de nous paraître un jour aussi profonde que les « révolutions industrielles » du passé. C'est en tout cas ce qu'il ressort des conclusions spectaculaires de plusieurs rapports récents – en particulier celui du World Economic Forum sur « *la compétitivité globale en 1998* » – qui, pour la première fois, s'attachent à identifier et à mesurer la part de la « *compétitivité microéconomique* » dans les performances et la croissance de nos pays. La leçon, toute simple, est que des facteurs si longtemps négligés tels que les pratiques et stratégies entrepreneuriales ou encore l'« *environnement* » en matière d'éducation comme de droit des affaires sont aujourd'hui responsables des plus grandes variations de productivité nationale.

En dernière analyse, ce change-

La richesse suprême d'aujourd'hui : les hommes, ce « capital humain » sur lequel il nous faut à présent concentrer notre « investissement »

ment de « *perspective* » sur les véritables ressorts de la réussite économique aujourd'hui se résume en un accent nouveau placé sur les hommes. Avec lui, c'est tout le vieux taylorisme qui s'éloigne à jamais, avec ses cohortes d'employés et de clients homogènes, comme issus d'un moule unique, à la faveur d'une démarche qui privilégie systématiquement la singularité du talent et de la créativité. D'où l'émergence d'une authentique culture de la versatilité, de la différenciation et de la qualification, qui s'impose dans le rapport quotidien à la main-d'œuvre comme au consommateur.

Pareille transformation trouve d'innombrables prolongements dans la pratique :

– Plutôt que de parler sans cesse

du « *coût du travail* » comme tant de nos institutions patronales le font encore, la nécessité s'impose aujourd'hui de promouvoir cette vraie culture de la formation au sein même et autour de l'entreprise.

– Plutôt que de rester obnubilés par des paramètres « *monétaristes* », il s'agit aujourd'hui de porter nos efforts sur la transparence et l'efficacité de nos dispositifs antitrust, dont l'impact est en définitive décisif sur la mobilité et les facultés de compétitivité de tout un chacun. A plus d'un titre, c'est le commissaire européen à la concurrence qui, plus encore que la Banque centrale européenne, déterminera à l'avenir les performances de nos pays en matière d'inflation !

– Réviser nos institutions, pour les mobiliser, cette fois, au service de cette quête de l'excellence des hommes. D'où un rôle nouveau

pour nos gouvernements : non plus celui d'une lourde machine qui dépense aveuglément pour « l'école », mais celui d'accoucheur d'un nouveau cadre pour l'action publique, capable de susciter la naissance d'agglomérats innovants grâce à la traction conjointe de l'Université, de la recherche, des ressources financières et d'une stratégie du marketing qui privilégie sans cesse davantage la proximité du client réel ou virtuel. Ce n'est que trop lentement que nous prenons conscience de cette métamorphose du rôle de l'Etat dans l'économie nouvelle. Il est devenu tentant pour beaucoup d'Européens de voir dans la récente crise asiatique la preuve que le « libéralisme » avait trouvé ses limites et que l'Etat devait réaffirmer son rôle

traditionnel de contrôleur des « excès » de la libre économie. Alors qu'il s'agit pour l'essentiel du contraire : dans bien des pays, ce que l'on a appelé le « miracle asiatique » s'est arrêté net précisément parce que ceux-ci ne s'étaient pas préparés à la croissance ; parce qu'une forme quasi étatique de « capitalisme des copains » privait ces pays d'un système de concurrence ouvert comme des institutions nécessaires pour assurer la transparence qu'un authentique marché libre exige à présent.

Combien l'innovation et la technologie sont redevvenues déterminantes pour la prospérité de nos pays, un phénomène singulier en donne une idée : comme l'a observé l'Américain Tom Peters, la valeur boursière de deux entreprises à elles toutes seules – Microsoft et Intel – est à ce jour l'équale de celle de firmes traditionnelles comme General Motors, Ford, Boeing, Kodak, Sears, Caterpillar et Kellogg's – prises ensemble !

On voit bien là l'ampleur de la révolution en cours. Une révolution qui nous interpelle tout spécialement nous, Européens, aux prises avec un chômage structurel qui semble résister à tout. D'où l'urgence pour nous de cette nouvelle culture de l'innovation et de l'entreprise – un domaine où, en Europe, les chiffres récents le montrent, les entreprises issues du capital-risque (pour la plupart des firmes technologiques parties de rien) ont crû deux fois plus vite et créé dix fois plus d'emplois que les grandes compagnies classiques. Et d'où, en dernier ressort, la nécessité pour nous de réviser en profondeur notre manière d'appréhender la richesse suprême d'aujourd'hui : les hommes, ce « capital humain » sur lequel il nous faut à présent concentrer notre « investissement ».

Silvio Scaglia est administrateur délégué de la compagnie italienne de télécommunication Omnitel.

Découpages électoraux et règles mathématiques

par *Michel Balinski*

LES premiers résultats du recensement de la population française de 1999 sont connus. Sous peu il faudra redistribuer les sièges de l'Assemblée nationale et des conseils régionaux, redécouper les circonscriptions, revoir la répartition des sièges au Sénat...

L'incontestable méfiance vis-à-vis des manœuvres politiciennes, toutes tendances confondues, est aujourd'hui confortée par un système électoral composé d'un fatras de règles disparates et souvent fondamentalement injustes.

Qui s'occupe de ces problèmes ? Sans doute ceux qui sont les premiers intéressés : les états-majors des partis politiques, le ministère de l'intérieur, les élus. Les débats publics – s'ils ont lieu – ne surgissent que peu avant les élections, se perdent dans les arguties et le paradoxe, sans laisser le temps pour un examen profond.

Il faut désormais mettre le tout en cause : Assemblée nationale, Sénat, Parlement européen, et conseils régionaux, généraux et municipaux. Quel bel appel à la confiance de l'électorat si les partis démocratiques pouvaient se mettre d'accord autour d'une réforme électorale transparente et équitable – à une précision dans ses règles et ses calculs limitée seulement par l'état actuel des connaissances scientifiques –, donc exempté de toute manipulation.

La conception d'un système électoral est certes un problème difficile. Un livre récent cite quatre cas fondamentaux d'idéaux scientifiques inaccessibles et deux d'entre eux traitent de problèmes électoraux : le principe d'incertitude en physique quantique, l'impossibilité de définir un système permettant d'établir la véracité de tout énoncé mathématique, l'impossibilité de trouver une méthode de vote traduisant parfaitement les volontés d'une société, et l'impossibilité de trouver une méthode de répartition des sièges parfaitement équitable.

En fait, qu'est-ce qu'un système électoral ? Pour une part, une transformation de nombres en nombres : de populations d'aires géographiques en nombres de représentants qui leur sont affectés – ou de votes pour des partis en nombres de sièges alloués à chacun d'entre eux. D'autre part, de découpage de territoires en circonscriptions électorales. Dans quel but ? Dans les deux cas, que chaque électeur possède une voix qui compte autant que celle de n'importe quel autre de ses compatriotes – qu'il soit résident de l'Ain, de Paris ou des Yvelines.

Le mode de scrutin d'un pays doit, bien sûr, être choisi par ses représentants politiques, démocratiquement élus, en fonction de son histoire, ses traditions, ses institutions. Mais, une fois les lignes directrices établies, les problèmes qui restent à résoudre sont des problèmes de nombres. Ce sont donc des problèmes techniques, des problèmes que les hommes politiques et les juristes – qui ont des questions bien plus importantes à débattre et à régler – devraient soumettre à des ingénieurs ès nombres, c'est-à-dire, à des mathématiciens et des informaticiens.

Historiquement, la réalité est autre. Juristes et politiques définissent le tout. Avec quel effet ? Au Mexique, par exemple, où le PRI (le Partido Revolucionario Institucional) règne depuis plus de soixante-dix ans, l'avertissement que furent les élections nationales de 1988 a rapidement conduit à une réforme électorale par laquelle le résultat du vote peut conduire – par les clauses logiquement incohérentes de la loi – à l'absurdité de garantir à chacun des deux partis politiques une majorité absolue ! Et la dernière réforme mexicaine de 1996 n'a même pas pu être appliquée aux élections de 1997 : il a fallu bricoler une solution pour résoudre un désaccord entre règles contradictoires.

En France de telles bizarreries ne sont pas envisageables. Cela dit, qui prétend connaître comment ont été attribués les 577 sièges de l'Assemblée nationale aux départements ? Explication de la loi : « *Conformément au tableau n° 1 annexé au présent code* ». En fouillant, il est possible de déduire que la méthode dite « d'Adams » avec la ga-

rantie d'au moins deux députés a été utilisée. Pourquoi ne pas le dire ? Et pourquoi, alors, est-ce que le ministre de l'intérieur de l'époque a déclaré qu'une tout autre méthode (celle de la plus forte moyenne) « *est la seule qui donne, autant que faire se peut, sinon à chacun son dû, du moins une part exacte* » ? Et les sièges des conseils régionaux, pourquoi ont-ils été répartis suivant une troisième méthode (au plus fort reste après avoir attribué un siège à chaque département) – ce qui n'a naturellement pas été précisé, mais se déduit du fait que dans tous ces conseils, sauf la Franche-Comté, les solutions retenues correspondent à cette méthode ? On suppose qu'une petite erreur de calcul privé la Haute-Saône d'un siège au profit du Doubs. Mais comment corriger une telle erreur en l'ab-

On peut démontrer qu'il est tout à fait possible de calculer des découpages qui répondent à des critères précis avec des écarts de populations entre circonscriptions inférieurs à 5 %

sence d'une formule décrétée officiellement ?

D'où viennent les découpages en circonscriptions électorales ? Des caves du ministère de l'intérieur. Il y a deux siècles que le gouverneur Gerry et les contours salamandresques du découpage de son Etat de Massachusetts ont donné naissance au mot « *gerrymander* », mais la pratique aux Etats-Unis est aujourd'hui radicalement différente. En 1973, la Cour suprême a annulé un découpage de l'Etat du Texas, jugeant qu'il ne satisfaisait pas au critère donnant « *autant que possible* » le même poids au vote de chaque électeur : la Cour exigea que tout Etat fasse « *un effort de bonne foi pour atteindre une égalité mathématique précise* ». En fait, l'écart le plus grand entre la population d'une circonscription et l'idéal était de 2,4 %. Il y a des cas en France où cet écart peut dépasser 25 %.

Tout système électoral se base sur deux éléments fondamentaux : la répartition d'un nombre de sièges entre des régions conformes autant que possible à leurs populations (ou entre des partis politiques conformes à leurs votes) ; le découpage d'une région en circonscriptions de population autant que possible égales. Le premier consiste à définir une fonction, travail quotidien des mathématiciens. Le second relève d'un problème complexe de calcul scientifique. Aux représentants politiques d'établir les choix qualitatifs de principe, aux mathématiciens et informaticiens de fournir les réponses quantitatives en méthodes et en mélanges de systèmes appropriés à ces demandes.

On peut démontrer que les méthodes utilisées pour répartir les sièges de conseillers régionaux et de députés sont fondamentalement injustes, mauvaises et biaisées, tandis qu'il en existe une – celle de « Sainte-Laguë » – qui est la meilleure possible dans l'état actuel du savoir. On peut aussi démontrer qu'il est tout à fait possible de calculer des découpages qui répondent à des critères précis avec des écarts de populations entre circonscriptions inférieurs à 5 %.

Comment accepter moins quand la Constitution assure « *l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine* » et un suffrage « *toujours égal* » ?

Michel Balinski est directeur du laboratoire d'économétrie de l'Ecole polytechnique.

La voie baltique pour construire l'avenir

par *Indulis Berzins*

LES pays baltes – la Lettonie, la Lituanie et l'Estonie – sont rentrés en Europe. Il y a soixante ans, le *notorius* pacte germano-soviétique les avait brutalement séparés des processus du développement de la démocratie européenne et de son élan économique, leur imposant un pouvoir de l'extérieur, l'idéologie et l'ordre de vie étrange pour de longues années.

Un des événements qui a largement contribué à l'indépendance recouvrée des pays baltes fut la Voie baltique, cette manifestation pacifique des peuples baltes pour commémorer le 50^e anniversaire du Pacte le 23 août 1989. Ce jour, il y a dix ans, les peuples baltes se sont retrouvés main dans la main formant une chaîne humaine de 600 kilomètres qui reliait Tallinn à Vilnius en passant par Riga, pour affirmer leur détermination à recouvrer leur indépendance, de figurer à nouveau sur la carte politique européenne et mondiale. Cette manifestation exceptionnelle des peuples baltes a marqué une nouvelle page dans l'histoire mondiale de la lutte pour la liberté. Cet événement de notre histoire démontre clairement l'unité des pays baltes en marche vers un objectif

commun : leur réintégration dans l'Europe.

Depuis dix ans les pays baltes ont parcouru le chemin que d'autres ont mis plusieurs dizaines d'années à suivre. Les autres pays de l'ancien bloc soviétique avaient une structure élitiste, dans leur économie les éléments de l'économie de marché existaient déjà et elles étaient plus ouvertes vers l'extérieur. Les pays baltes sont repartis à zéro et on peut considérer leur parcours comme un vrai conte de fées en Europe de l'Est.

Quels sont les éléments qui unissent aujourd'hui les trois pays baltes ? D'abord, leurs projets communs dans les domaines de la politique étrangère et de la sécurité. La Lettonie, la Lituanie et l'Estonie se préparent à l'entrée dans l'Union européenne et l'OTAN. Elles développent de bonnes relations avec leurs voisins et les pays nordiques ce qui implique l'accroissement de l'importance de cette région dans la coopération européenne.

La coopération entre les Etats baltes est une coopération dont l'ordre du jour est fixé par les gouvernements qui ont reçu mandat de la mener à bien en 1989. La coopération s'effectue principalement

dans les domaines qui contribuent à notre intégration dans les structures internationales et correspondent à nos objectifs de créer un espace commun de l'économie, de la sécurité et de l'information. La Lettonie est un partenaire fiable et solidaire de cette coopération. Les

Dans l'intérêt de la stabilité de la région, il faudrait que les trois Etats baltes soient à la table de négociations pour l'intégration européenne

objectifs communs donnent une motivation tellement forte que malgré quelques oppositions, nous avons réussi à résoudre les problèmes uniquement par la négociation.

Aujourd'hui, les pays baltes doivent réussir leurs « devoirs à domicile » pour pouvoir entrer dans l'Union européenne. C'est la garantie du succès de chacun d'entre eux séparément. C'est aussi la responsabilité de chaque Etat devant les autres. Malgré un point de départ défavorable, ils ont déjà obtenu des résultats considérables. L'Estonie a commencé les pourparlers d'adhésion. La Lettonie, grâce aux progrès accomplis, est la candidate la plus sûre d'être invitée à Helsinki pour ouvrir les négociations. Nous voulons que la Lituanie fasse partie du processus car dans l'intérêt de la stabilité de la région il faudrait que les trois Etats baltes soient à la table de négociations pour l'intégration européenne.

La sécurité est la priorité absolue et elle est commune aux trois pays

AU COURRIER DU « MONDE »

FRILOSITÉ DU « SECTEUR LIBÉRAL »

Il est courant de déplorer le poids excessif du « secteur public » en France, quand il se traduit par des grèves abusives en dépit de dossiers calamiteux (condition de travail, retraites...). Encore faudrait-il que le « secteur libéral » se montre à la hauteur de ses ambitions. Même si l'exemple n'est qu'anecdotique dans le cas des « lunettes à éclipse », où l'option du « marché » avait été préférentiellement choisie, le refus de prise de risque de la part des vendeurs potentiels, de même que la faible réactivité des fabricants devant l'évidence d'une pénurie annon-

cée, ne plaident pas en faveur de ceux qui voudraient voir évoluer les choses...

Jacques Daumas
Beaugency (Loiret)

ECLIPSE AU LUXEMBOURG

En première page dans l'article sur « l'éclipse solaire et la Roumanie » (*Le Monde* du 7 août), vous affirmez que Bucarest est la seule capitale européenne à pouvoir profiter de l'éclipse solaire totale... Erreur ! Vous avez oublié votre petit voisin le Grand-Duché du Luxembourg dont la capitale Luxembourg a eu droit, elle aussi, à une éclipse solaire totale.

François Sauber
grand-duc
du Luxembourg

ENTREPRISES

LE MONDE / SAMEDI 28 AOÛT 1999

FINANCE Le Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (Cecei), présidé par le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, se réu-

nissait, vendredi 27 août, à partir de 17 heures, pour décider s'il autorise ou non la BNP à prendre possession de sa participation minoritaire de 37,15 % du capital (31,8 % des droits

de vote) dans la Société générale. ● QUATRE SYNDICATS de la Société générale (CFTC, CGT, FO et SNB-CGC) ont, jeudi, appelé à débrayer « *dès que possible* », afin de faire pression

sur les pouvoirs publics pour qu'ils s'opposent au projet de fusion BNP-SG-Paribas. ● LA BNP demande au Cecei de l'autoriser à conserver sa participation qui, selon elle, est suf-

fisante pour avoir le contrôle effectif de SG. ● LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE s'y oppose, estimant que les deux Cecei des actionnaires ont voté contre le projet.

Grève de la dernière chance à la Société générale pour empêcher l'arrivée de la BNP

Le Comité des établissements de crédit se réunissait, vendredi 27 août à partir de 17 heures, pour décider s'il autorise ou non la banque dirigée par Michel Pébereau à prendre possession de sa participation minoritaire de 37,15 % dans le capital de sa rivale

ALORS QUE l'avenir de la Société générale (SG) devait être scellé vendredi 27 août dans la soirée, les syndicats de la banque sont montés au créneau, jeudi, pour tenter d'empêcher l'entrée de la BNP dans le capital de leur banque. Le 23 août, lors d'une conférence de presse (*Le Monde* du 25 août), ils avaient réaffirmé leur hostilité au projet de mariage à trois SBP proposé par la BNP mais ils s'étaient refusés à engager un mouvement social contre une fusion dont ils jugeaient pourtant « *dramatiques* » les effets sur l'emploi. Jeu-

di, quatre syndicats de la Générale (la CFTC, CGT, FO et le SNB-CGC) ont finalement appelé les salariés de la banque à débrayer « *dès que possible* », afin de faire pression sur les pouvoirs publics. Ces quatre organisations ont également prévu d'envoyer, vendredi à 16 heures, une délégation à la Banque de France afin qu'elle soit reçue par Jean-Claude Trichet, président du Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (Cecei), avant la réunion qui doit autoriser ou non la BNP à conserver sa participa-

tion de 37,15 % dans la Société générale.

La CFTC, la CGT, FO et le SNB de la Société générale ont prévenu qu'ils n'accepteraient pas une décision du Cecei permettant le maintien de la participation de la BNP dans le capital de la Société générale, jugeant cette solution « *inopportune* » et « *dévastatrice sur l'emploi* ». Les organisations syndicales sont profondément irritées que ni M. Trichet ni Jean Lemierre, directeur du Trésor, n'aient répondu à la lettre leur demandant une entrevue. Elles ne sont pas

non plus satisfaites de la réponse de Dominique Strauss-Kahn, le ministre de l'économie. Dans ce courrier, le ministre rappelait que le projet SBP « *devait être apprécié du double point de vue de son intérêt social et de son intérêt national* ». Les syndicats regrettent que, à la différence de ce qui s'est passé lors de la privatisation d'entreprises publiques, ils n'aient pas été consultés par les pouvoirs publics.

En appelant au débrayage, les syndicats veulent ne pas apparaître trop à la traîne d'un mouvement initié de la base. Jeudi, les sa-

lariés de l'agence de Poitiers se sont spontanément rendus devant celle de la BNP pour manifester. Ils ont envoyé des fax dans le réseau de la Générale appelant à les imiter. A Lyon, c'est devant l'agence de la Banque de France que des employés de la SG ont protesté. Ces réactions tardives, à seulement deux jours de la fin d'une bataille qui fait rage depuis près de six mois, peuvent surprendre. « *La nomination de Michel Pébereau à la tête de Paribas a marqué les esprits. Elle a brutalement fait prendre conscience aux salariés que cela*

pouvait arriver à la Société générale », explique Michel Origier, responsable du SNB-CGC de la banque. Or les employés de la Générale sont attachés à l'indépendance de leur banque, dont ils détiennent 9,4 % du capital.

Les syndicats restent fous sur la forme que doit prendre le mouvement. Ils demandent simplement que les personnels de la banque se réunissent vendredi devant la Banque de France. Les organisations syndicales n'ont pas appelé formellement à la fermeture de toutes les agences de la banque, tout en l'espérant fortement. Si les indications données jeudi soir par la base laissaient présager un mouvement fort à Lille, à Amiens, à Nice ou encore à Montpellier, les syndicats prennent un risque en appelant à la grève. « *La période des vacances n'est guère propice à un mouvement de grande ampleur* », s'inquiète-t-on à FO. Les organisations syndicales ne souhaitent pas non plus apparaître comme « *roulant pour le président de la Générale* ». La fermeture des agences le 22 avril pour protester contre le raid de la BNP était apparue comme un mouvement téléguidé par la direction.

Pour éviter ce danger, la CFDT de la Société générale ne s'est pas jointe au mouvement. Cette organisation, la deuxième de la banque, juge que s'en prendre aux salariés de la BNP « *c'est se tromper de cible* ». « *Que ce soit Pébereau ou Bouton, ce sera la même politique antisociale dans l'entreprise* », a expliqué à l'AFP un responsable du syndicat, en doutant, de surcroît, qu'un tel mouvement puisse influencer sur les décisions du Cecei.

Le Cecei donne le coup de sifflet final à la guerre des banques

TOUTES LES LUMIÈRES devaient être braquées sur les locaux de la Banque de France à partir du vendredi 27 août à 17 heures. Le Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (Cecei) devait rendre sa décision à l'issue de cette réunion, qui pourrait durer jusque tard dans la nuit. La rédaction et la mise en forme de cette décision s'annoncent longues. Le Comité doit décider s'il autorise ou non la BNP à conserver sa participation minoritaire de 37,15 % du capital et 31,8 % des droits de vote de la Société générale (SG), les marchés n'ayant tranché clairement que sur le sort de Paribas, dont la BNP détient désormais 65,1 %.

Les équipes de la BNP et de la Générale devaient avec quelques appréhensions attendre la décision de l'arbitre, L'enjeu est d'importance. Il s'agit de mettre un terme à la plus grande bataille boursière française et de sceller le destin de la BNP et de SG. Jusqu'au dernier moment, Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France, qui préside le Cecei, a tenté le tout pour le tout pour trouver un compromis, pour l'heure assez improbable. Il n'empêche, M. Trichet est habitué à des négociations tendues pour en avoir fait aboutir plus

d'une dans le passé. Mais jusqu'ici, les ouvertures faites par les deux camps sont faibles. La BNP s'est engagée à maintenir l'entité juridique de SG pendant deux ans et à accorder à SG « *des sièges au conseil d'administration de BNP-Paribas* ». La Générale se dit, pour sa part, « *prête à envisager des coopérations industrielles (avec BNP-Paribas), s'accompagnant de petites participations croisées de quelques pourcent* », mais « *il n'est pas question de réaliser le projet SBP* » de mariage à trois avec Paribas défendu par la BNP. Les positions restent fermes : la BNP veut lever ses titres, la Générale s'y oppose. Mais des avancées plus significatives auraient été faites lors des tout derniers contacts, selon un observateur.

RECHERCHE DU CONSENSUS

Quoi qu'il en soit, M. Trichet devra aussi aboutir à un consensus avec les dix membres du Cecei qui l'entourent. En cas de désaccord entre les membres, le garant du bon fonctionnement du système bancaire français procède à un vote à la majorité simple. La double voix du président ne joue qu'en cas de partage des scrutins. « *Je ne voudrais pour rien au monde être à leur*

place », commentait, jeudi 26 août, un proche du dossier.

La situation de solution médiane, qui ménagerait les susceptibilités des uns et des autres, prévoyant par exemple des participations croisées entre BNP-Paribas d'un côté et SG de l'autre, semble être abandonnée, d'autant que SG a rendu au marché les 26,37 % de Paribas qui lui avaient été apportés à l'issue de son OPE.

Le Cecei pourrait autoriser la BNP à conserver sa participation dans SG. Il aura alors considéré que la BNP a un contrôle effectif de la société. Il peut aussi inciter la BNP à relancer une offre pour acquérir la totalité du capital de SG.

Le Cecei peut également refuser d'accorder les titres SG à la BNP. Il aura alors estimé que le contrôle effectif n'a pas été établi, ou bien qu'aucune solution industrielle « *claire et concertée* » n'a pu être trouvée. SG retrouverait alors sa liberté. Dans ce cas, la BNP peut baisser les armes ou bien lancer une nouvelle offre. La Société générale, affaiblie, conserverait son indépendance, mais ne serait plus à l'abri d'une OPA hostile d'un étranger. Ce que les pouvoirs publics, dont Bercy, veulent à tout prix éviter.

L'édition du 26 août du quotidien britannique *Financial Times* estime, dans un éditorial, que le Cecei doit « *persuader la BNP* » de rendre ses titres de la Société générale. Autoriser la BNP à garder sa participation minoritaire reviendrait à « *faire fi des vœux de la majorité des actionnaires* » de SG, poursuit le quotidien. « *Les marchés n'ayant pas tranché clairement, les pouvoirs publics doivent le faire* », rétorque un proche du dossier.

A la Générale, on affirme que la banque a les moyens de rester seule. Daniel Bouton aurait pris des engagements fermes devant le Cecei pour conserver son indépendance. « *L'intérêt national avancé par les pouvoirs publics est sauf* », plaide un membre de la direction de SG. A la BNP, on était, vendredi 27 août au matin plutôt serein, rappelant que la banque avait rallié 43 % du capital de SG.

En tout état de cause, la décision du Cecei pourrait être contestée devant le Conseil d'Etat par le camp qui s'estimera lésé. Le perdant peut demander que son recours soit suspensif, ce qui retarderait de plusieurs mois le dénouement de l'affaire.

Pascale Santi

Joël Morio

ING grimpe dans le capital du CCF

Le néerlandais ING a porté à 18,6 % sa part dans le capital du Crédit commercial de France (CCF), a annoncé, jeudi 26 août, le PDG de groupe financier, Godfried Van der Lugt. ING détenait jusqu'à présent 16,6 % du capital et 16,62 % de la banque. Il s'est cependant refusé à tout commentaire quant à un éventuel projet d'ING de prendre le contrôle de la banque française. Le CCF est, depuis plusieurs mois, la cible d'une bataille boursière larvée entre l'assureur helvétique Swiss Life et le groupe bancaire belge Kredietbank-Cera (KBC). A la mi-juillet, Swiss Life détenait 14,6 % du capital et 19,4 % des droits de vote du CCF. KBC possédait, pour sa part, 14,76 % du capital et 12,57 % des droits.

Télécommunications : Cisco change de dimension en achetant Cerent

CISCO, le numéro un mondial des équipements de commutation pour les réseaux Internet, aborde un nouveau marché très prometteur : celui de la transmission par fibre optique. Jeudi 26 août, Cisco a mis sur la table 7,4 milliards de dollars (46 milliards de francs) pour racheter deux jeunes sociétés, Cerent et Monterey, pour des montants respectifs de 6,9 milliards de dollars et 500 millions de dollars. Cerent est la plus grosse acquisition de l'histoire de Cisco qui poursuit une politique de croissance externe très active. Ces acquisitions s'effectuent par échange d'actions (100 millions pour Cerent et 7,3 millions pour Monterey). La Bourse a réagi positivement, avec une hausse de l'action de 0,40 %, à 69 dollars.

Cerent a été créé en 1997, grâce à des fonds dont une partie a été apportée par Cisco. Cette société ne réalise encore qu'un chiffre d'affaires de 10 millions de dollars, mais, selon John Chambers, le président de Cisco, les ventes peuvent rapidement grimper à 300 millions de dollars. Cisco a dépensé autant d'argent pour acquérir l'équipe de 300 ingénieurs de Cerent, qui a mis au point une nouvelle technologie de transmission pour les réseaux de fibre optique. Cerent apporte son savoir-faire, Cisco son portefeuille de clients, à savoir l'ensemble des opérateurs télépho-

niques mondiaux. Or, actuellement, tous les opérateurs, implantés de longue date, comme AT & T, British Telecom et France Télécom, ou récemment entrés sur le marché, comme Qwest, Level 3 ou Williams Communication, se livrent à une course de vitesse pour couvrir la planète de réseaux en fibres optiques.

ATTAQUE FRONTALE

« *La technologie optique représente une avancée majeure dans le secteur de la transmission. Cela devrait donc redonner un rythme de croissance important à ce secteur* », explique Olivier Cognet, directeur du développement Internet Europe chez Cisco. « *Selon le cabinet d'étude américain IDC, le marché de la transmission optique devrait représenter 20 milliards de dollars d'ici à 2002* », renchérit M. Cognet. Cisco espère bien emporter au moins la moitié de ce nouveau marché, comme il a développé puis contrôlé (à hauteur de 80 %) le marché de la commutation Internet, estimé à 25 milliards de dollars.

En faisant irruption sur le marché de la transmission, Cisco attaque de front les équipementiers classiques, comme l'américain Lucent, le français Alcatel, le canadien Nortel ou l'allemand Siemens.

Enguérand Renault

LE COMITÉ des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (Cecei) doit modeler le nouveau paysage de la banque française et sceller le destin de la BNP et de la Société générale. Ce comité a été créé par la loi bancaire de 1984. Sa composition a ensuite été aménagée par la loi sur la modernisation des activités financières de juillet 1996 et par celle sur l'épargne et la sécurité financière de juillet 1999 prévoyant que le futur président du fonds de garantie des dépôts siègera au Cecei.

Le Cecei est composé de membres de droit : le président de la Banque de France, le directeur du Trésor, les présidents de la Commission des opérations de Bourse (COB) et du Conseil des marchés financiers (CMF). Les six autres membres ou leurs suppléants sont nommés par arrêté du ministre de l'économie pour une durée de trois ans renouvelable. Il y a un conseiller d'Etat, un dirigeant d'établissement de crédit, un d'entreprise d'investissement, un représentant syndical et deux personnalités choisies pour leur compétence.

LES MEMBRES DE DROIT

● Gouverneur de la Banque de France

Jean-Claude Trichet : cinquante-sept ans, gouverneur de la Banque de France depuis 1993. Président de droit du Cecei. Jusqu'à l'affaire BNP-SG-Paribas, il ne participait que rarement aux réunions, laissant ce soin à Hervé Hannoun, le sous-gouverneur de la Banque de France. Enarque, inspecteur des finances, directeur du Trésor, Jean-Claude Trichet a été un des plus farouches partisans du traité de Maastricht, de l'orthodoxie monétaire et de l'Union monétaire européenne. Il doit, en théorie, devenir président de la Banque centrale européenne (BCE) en 2002. Aujourd'hui, il risque sa réputation sur le dossier des banques. Garant

du bon fonctionnement du secteur bancaire français, M. Trichet a, dans ce dossier, remué ciel et terre pour faire émerger une solution consensuelle.

● Directeur du Trésor

Jean Lemierre : quarante-neuf ans, nommé directeur du Trésor en octobre 1995 par le gouvernement d'Alain Juppé. La durée de son mandat est illimitée. Enarque, inspecteur des finances, il a été directeur de cabinet d'Alain Madelin, ministre de l'économie en 1995. Au sein du Cecei, le directeur du Trésor représente le ministre de l'économie, dont il dépend directement.

● Président du Conseil des marchés financiers (CMF)

Jean-François Lepetit : cinquante-sept ans, élu président du CMF en octobre 1998. Cet ancien banquier ne participe pas aux débats en raison de sa position de conseiller de Michel Pébereau, président de la BNP. **Alain Ferri** (suppléant de Jean-François Lepetit) : soixante-deux ans, membre du CMF depuis 1996. Il représente les entreprises d'investissement en tant que président-directeur général de la société de Bourse Ferri (rachetée par la banque néerlandaise ING). Alain Ferri défend, au sein du Cecei, les intérêts et la logique des marchés financiers.

● Président de la Commission des opérations de Bourse (COB) **Michel Prada** : cinquante-neuf ans, président de la COB depuis octobre 1995. Enarque, inspecteur des finances, cet ancien directeur du budget (1986-1988) a été nommé à la présidence de la COB en octobre 1995 par le gouvernement Juppé (et désigné de nouveau en octobre 1996 après modification de la loi). Son mandat est de six ans, non renouvelable. La COB est une autorité administrative indépendante du gouvernement. Au

sein du Cecei, Michel Prada représente les instances de réglementation et de surveillance des marchés financiers. On le dit très favorable au projet de la BNP.

LES MEMBRES NOMMÉS

Ils ont été désignés par Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances du gouvernement Juppé, le 12 décembre 1996. Ils seront renouvelables en décembre prochain par Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie et des finances du gouvernement Jospin.

● Représentant du Conseil d'Etat **Henri Toutée** : quarante-sept ans, conseiller d'Etat depuis 1995. Nommé au Cecei en octobre 1998, en remplacement de Marie-Dominique Hagelsteen pour terminer le mandat de cette dernière. Cet énarque fut directeur de cabinet d'Alain Carignon de 1986 à 1988. Il est conseiller du président de la COB depuis 1988. Au sein du Cecei, ce haut fonctionnaire apporte un éclairage juridique.

● Représentant des établissements de crédit **Etienne Pflimlin** : cinquante-huit ans, président du Crédit mutuel depuis 1987. Il remplace Jacques Delmas-Marsallet au sein du Cecei depuis le départ de ce dernier de la présidence des Banques populaires, en juillet dernier. Ce polytechnicien et énarque représente, au Cecei, le monde bancaire en général et le secteur mutualiste en particulier. En avril 1998, le Crédit mutuel a soufflé le CIC à la BNP, également candidate à sa reprise.

● Représentant des entreprises d'investissement **François Bacot** : soixante et un ans, directeur général de Warburg Dillon Read. Nommé au Cecei en décembre 1996. Ce diplômé en droit, en sciences économiques et en sciences politiques est un représentant des marchés financiers,

dont il connaît parfaitement le fonctionnement. Il dirige la filiale française de la banque d'affaires anglo-américaine Warburg depuis l'absorption de sa société de Bourse Bacot & Cie.

● Représentant des organisations syndicales

Alain Bonnet : quarante-huit ans, ancien secrétaire de la fédération bancaire CFDT, ancien conseiller de clientèle institutionnelle au Crédit du Nord, secrétaire du comité de groupe de la Société générale. Nommé membre du Cecei en décembre 1996 sur proposition des cinq organisations syndicales bancaires. Ce sociologue de formation participe aux débats du Cecei en toute indépendance vis-à-vis de ses responsabilités syndicales à la Société générale. Il était opposé aux offres de la BNP en raison de leur caractère hostile.

● Personnalités choisies en raison de leur compétence

Christian de Boissieu : cinquante-deux ans, universitaire, professeur d'économie à Paris I, membre du Conseil d'analyse économique auprès de Lionel Jospin et de la Commission économique de la nation. Il remet les problèmes dans leur contexte économique et historique.

Pierre Esteva : soixante-quatorze ans, ancien président de l'UAP. Cet énarque, inspecteur des finances, n'a pas participé aux dernières réunions du Cecei.

Daniel Lallier (suppléant de Pierre Esteva) : cinquante-neuf ans.

Enarque, inspecteur des finances, a participé aux dernières réunions du comité. Il y joue le rôle du « sage ». Son expérience a été acquise au long d'une carrière bancaire (directeur des marchés internationaux au Crédit lyonnais puis administrateur de la Banque Hervet).

E. Re.

COMMUNICATION

LE MONDE / SAMEDI 28 AOÛT 1999

La France va se doter d'une loi sur la société de l'information

Ce projet, qui sera présenté au Parlement début 2000, vise à rassurer les Français pour favoriser le développement d'Internet. Il s'inscrit dans une volonté politique de contrôle global, face au libéralisme prôné par les Américains

HOURTIN

de notre envoyée spéciale

Dans la mise en place de la société numérique, le gouvernement veut faire contrepoids au monde marchand. Devant 4 000 personnes, réunies jeudi 26 août à Hourtin (Gironde) dans le cadre de l'Université d'été de la communication, le premier ministre, Lionel Jospin – dont le site (premier-ministre.gouv) est classé deuxième meilleur site gouvernemental européen par le premier test comparatif fait à Amsterdam, derrière celui de Tony Blair et devant celui de Gerhard Schröder –, a annoncé que son gouvernement présenterait « au Parlement au début de l'année 2000 un projet de loi sur la société de l'information ».

Cette initiative, dont la concrétisation reste imprécise, s'inscrit dans le plan d'action gouverne-

mental pour l'entrée de la France dans la société de l'information (Pagsi), lancé début 1998 (*Le Monde* du 17 janvier 1998). L'annonce de ce projet, confié à Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, a été accueillie de façon mitigée à Hourtin. Plus qu'une modification radicale du processus d'intégration des nouvelles technologies à la société, il s'agit d'un geste politique : Lionel Jospin veut rassurer les Français.

En effet, le développement massif d'Internet est lié au degré de confiance que le citoyen-consommateur lui accordera pour réaliser ses achats ou ses démarches administratives. Or, les Français craignent encore que leurs numéros de cartes bancaires soient détournés, que leurs messages soient interceptés. Ils perçoivent Internet comme une zone de non-droit. Du coup, alors que les ventes de micro-

ordinateurs (3,4 millions en 1998) dépassent désormais celles des téléviseurs, la France demeure en retard pour le nombre de connexions à Internet. Selon la dernière étude Médiamétrie (juillet), 4,7 millions de personnes ont surfé sur la Toile en France (173 millions dans le monde). C'est moins qu'en Allemagne et en Grande-Bretagne même si, selon le chef du gouvernement, « l'usage d'Internet a connu dans les six derniers mois une progression spectaculaire de 45 % qui permet d'envisager un rattrapage rapide ».

SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

En fait, Internet reste un simple divertissement pour des hommes (à 71 %), plutôt jeunes (30 ans), dont le niveau d'études et les revenus sont supérieurs à la moyenne. Le réseau n'est pas accessible au

plus grand nombre – seulement 5 % des Français possèdent un accès – et aucun changement n'est à prévoir à brève échéance. Pour les plus démunis, le programme « Cyberposte », censé mettre une station à disposition du public, n'a installé qu'un millier d'écrans sur les 17 000 bureaux de La Poste. En outre, ceux qui disposent d'un ordinateur ne sont pas encore convaincus de l'intérêt d'être connectés à Internet. L'administration électronique, par exemple, n'en est qu'à ses balbutiements : on peut télécharger sur son ordinateur des formulaires comme la déclaration de revenus, mais il est impossible, ensuite, de la faire enregistrer en ligne par les administrations concernées. Il faudrait notamment garantir la confidentialité des informations, doter la signature électronique d'une valeur juridique et qu'il soit

possible de joindre les pièces justificatives. La signature électronique sera la première étape. Le gouvernement va, dès le prochain conseil des ministres, présenter un projet de loi visant à donner à cette signature une valeur légale équivalente à celle de la signature écrite. L'un des obstacles juridiques au développement des transactions dématérialisées sera alors levé.

En matière de sécurité, un troisième texte est censé mettre en conformité la France avec la législation communautaire pour la protection des données personnelles. De plus, le premier ministre a annoncé la création, dans les prochaines semaines, d'un « office central de lutte contre la criminalité liée aux nouvelles technologies » au sein de la direction générale de la police.

Derrière cette profusion de textes, n'y a-t-il pas la volonté d'adresser un signal aux Américains, qui contrôlent le réseau des réseaux ? M. Jospin ne cache pas qu'il juge « dangereux », en matière de nouvelles technologies de l'information, le précepte qui consiste « à s'en remettre à la seule spontanéité du marché ». C'est d'ailleurs par opposition à la position défendue ardemment par les États-Unis dans le cadre des négociations internationales (OCDE, OMC, etc.) que le gouvernement français modifie peu à peu le cadre législatif national afin, par exemple, de donner « à l'autorité judiciaire les moyens juridiques de remplir sa mission de lutte contre la délinquance ». Une façon aussi pour le politique de « reprendre la main » dans ce monde numérique sans frontières qui a tendance à piétiner le principe de souveraineté des États.

Fl. A.

Florence Amalou

TF 1 se prédit « un avenir radieux »

« L'AVENIR des chaînes généralistes, et notamment de TF 1, s'annonce radieux pour les prochaines années », a pronostiqué Etienne Mougeotte, jeudi 26 août, en présentant la nouvelle grille. Pour le vice-président de TF 1, l'érosion d'audience que les généralistes ont connue il y a trois ou quatre ans est enrayée. Elles représentent un « espace complémentaire » aux deux autres « espaces » que sont « le robinet à images des thématiques et l'espace d'interactivité d'Internet ».

TF 1 fait sa rentrée avec *Balzac*, interprété par Gérard Depardieu, qui sera suivi, le lundi, de séries françaises ; les variétés continueront d'être animées par Jean-Pierre Foucault et Arthur, et Guillaume Durand arrive pour animer un magazine en prime time dont la périodicité n'est pas définie. Quant au passage à l'an 2000, trente heures d'émissions lui seront consacrées.

DÉPÊCHES

■ **MÉDIAS : le rattachement du Service juridique et technique de l'information (SJT)** – qui dépend actuellement de Maignon – au ministère de la culture et de la communication est « une hypothèse, mais ce n'est pas tranché », a fait savoir, jeudi 26 août, l'entourage du premier ministre à l'AFP, en réaction à nos informations (*Le Monde* du 27 août).

■ **AUDIOVISUEL : Kirchmedia, filiale du groupe allemand Leo Kirch**, a annoncé, jeudi 26 août, un bénéfice imposable de 68,5 millions d'euros pour un chiffre d'affaires de 1,89 milliard d'euros en 1998. Kirchmedia rassemble le commerce de licences, la télévision commerciale, la production de programmes et de films du groupe Kirch.

Canal+ regroupe ses activités Internet dans une nouvelle filiale

HOURTIN

de notre envoyée spéciale

Pierre Lescure, PDG de Canal+, a annoncé, jeudi 26 août à Hourtin, la création en septembre d'une filiale Internet détenue à 100 % par le groupe et appelée Canal New Media. Elle sera dirigée par Alex Berger, conseiller à la présidence, qui gèrera, aux côtés d'Alain Le Diberder, directeur des nouveaux programmes, le développement des trente sites Web du groupe dans onze pays d'Europe.

Après quatre années de fonctionnement du site Internet de Canal+ en France (dix millions de pages vues par mois), M. Lescure estime qu'il « est temps de créer une structure horizontale qui correspond à la double obligation née du Net : la personnalisation du service et la diffusion au plus grand nombre ». Canal New Media, qui a vocation à grandir par le biais de joint-ventures et d'acquisitions, agrègera les contenus

– d'abord dans le football et dans le cinéma – des différents sites sans pour autant proposer un format unique. M. Lescure a aussi annoncé la mise en service, courant 2000, d'une connexion à Internet par le biais de la télévision et du décodeur numérique.

SPÉCULATIONS BALAYÉES

Le PDG du groupe a, par ailleurs, balayé les spéculations concernant le possible rachat de 9 % du capital de Canal+ par Microsoft, qui n'est pas dans « la même dynamique technologique » ou encore par le géant allemand Bertelsmann. Il est « peu cohérent que ce groupe qui effectue un désengagement de ses participations dans la télévision à péage [viennne] tout à coup porter sa participation à 3 %, 4 %, voire 9 %, dans notre capital ». La filiale audiovisuelle de Vivendi confirme toutefois des discussions avec plusieurs partenaires susceptibles d'entrer

dans son capital – Vivendi, qui a récemment racheté les parts de Canal+, mais souhaite en rétrocéder 9 %. Les négociations pourraient aboutir d'ici à la fin de l'année, « mais il n'y a pas d'urgence ».

Quant à la vente des parts de Canal+ dans le bouquet italien Telepiù, M. Lescure a confirmé qu'il annoncera d'ici quinze jours une cession « significative en poids et en pertinence » de sa participation. Canal+ détient, depuis sa reprise des titres vendus par Fininvest, 99 % de Telepiù, une filiale lourdement déficitaire. Encore non confirmée par l'état-major de Canal+, une cession de 48 % semble envisagée à raison de 30 % pour la compagnie d'électricité Enel et de 18 % pour un consortium financier italien composé de Comi, San Paolo et Cofiri.

Fl. A.

Florence Amalou

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

■ **ALLEMAGNE : une croissance du PIB allemand de 1,6 ou 1,7 % en 1999 et de « plus de 2,5 % » en 2000 est possible, a estimé le ministre allemand de l'économie, Werner Mueller.**

■ **Les prix à l'importation ont augmenté de 0,9 % en juillet comparé à juin, ce qui a réduit leur recul sur un an à -0,4 %, a annoncé vendredi l'office des statistiques de Wiesbaden.**

■ **ARTISANAT : le président de l'Union professionnelle artisanale (UPA), Jean Delmas, s'est déclaré favorable à une réforme des retraites ne remettant pas en cause les régimes par répartition, à l'issue d'une rencontre avec Martine Aubry, jeudi 26 août.**

■ **EURO : le chef économiste de la Bundesbank, Hermann Remsperger, a estimé vendredi que de nouvelles formes de travail en commun ou même une centralisation de la politique financière dans la zone euro n'étaient pas nécessaires.**

■ **JAPON : la consommation des ménages salariés a recommencé à progresser en juillet, augmentant de 2,6 % par rapport au mois correspondant de 1998. Les prix à la consommation ont de nouveau baissé sur la période, de 0,4 % par rapport à juin et de 0,1 % sur un an.**

■ **TGV : le ministre allemand des transports a assuré, jeudi 26 août, que le gouvernement fédéral financerait la modernisation côté allemand de la ligne du futur TGV-Est, prévu pour 2005-2006.**

AFFAIRES

■ **TOTALFINA : le PDG du pétrolier, Thierry Desmarest, a de nouveau appelé à des négociations avec le patron d'Elf, Philippe Jaffré, vendredi 27 août sur Europe 1, pour passer de la situation actuelle d'affrontement à « une solution amicale que l'on puisse négocier dans les prochaines semaines ».**

■ **SHELL : le pétrolier anglo-néerlandais envisage de céder à l'américain Texaco vingt-cinq de ses stations-service en Grande-Bretagne en échange des dix-neuf que Texaco détient en Pologne.**

■ **OMNITEL : Mannesmann et Vodafone AirTouch ont accru leurs participations dans l'opérateur téléphonique italien. Vodafone AirTouch a porté sa part de 17,8 % à 21,6 %, tandis que le groupe allemand a renforcé son contrôle d'environ 1,5 %, le portant à 55 %.**

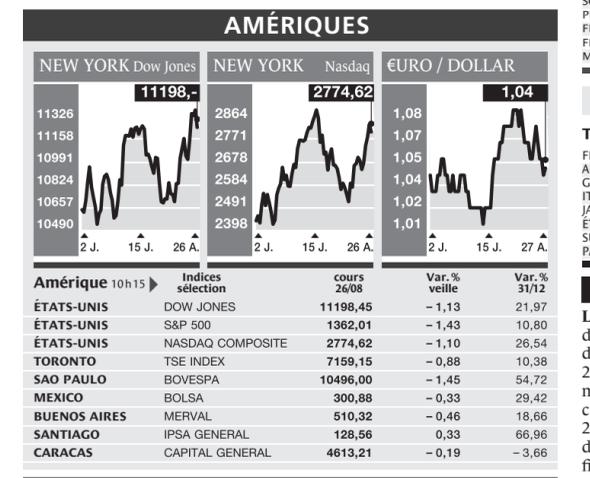
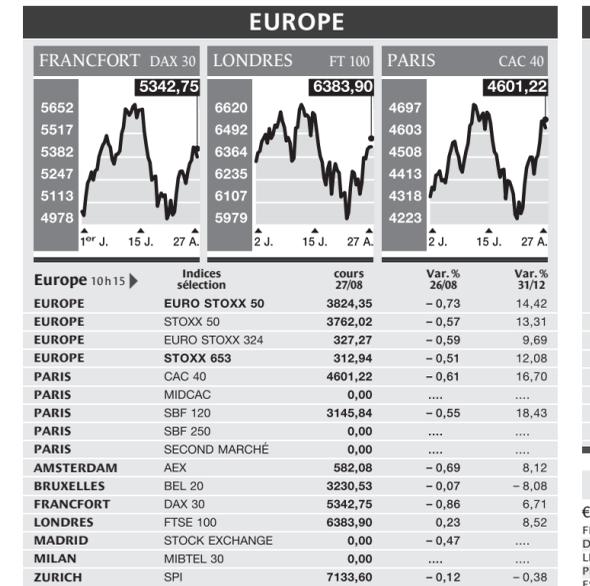
■ **GENERAL MOTORS : un juge de Los Angeles a ramené de 4,9 milliards à 1,2 milliard de dollars (1,1 milliard d'euros) le montant des dommages et intérêts que le constructeur automobile avait été condamné à verser, en juillet, aux victimes d'un accident de la route survenu en 1993.**

■ **TOYS'R'US : Robert Nakasone, le PDG de la chaîne de magasins, a démissionné de ses fonctions, jeudi 26 août, en raison des mauvais résultats enregistrés par le premier distributeur mondial de jouets.**

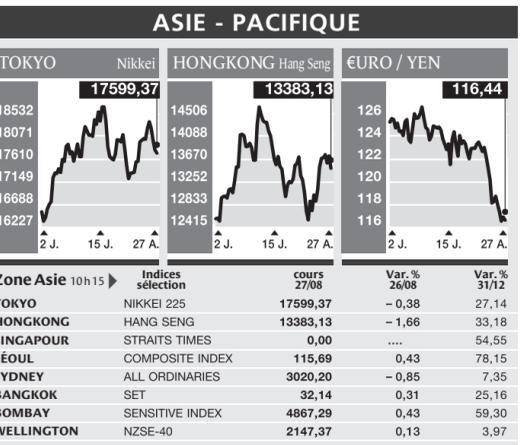
■ **METLIFE : la compagnie d'assurances américaine Metropolitan Life a annoncé, jeudi 26 août, l'acquisition de GenAmerica, société holding de General American Life, et ses filiales, pour 1,2 milliard de dollars.**

■ **NOVARTIS : le groupe suisse de chimie et de pharmacie va racheter ses actions sur le marché pour un montant allant jusqu'à 2,4 milliards d'euros, soit approximativement 35 % des avoirs nets en liquide du groupe.**

■ **COMPAQ : le fabricant américain d'ordinateurs a annoncé, vendredi, la suppression de 1 600 emplois dans son usine de Singapour, spécialisée dans la fabrication de circuits imprimés.**



Cours de change croisés	Cours	Var. %
ÉTATS-UNIS DOW JONES	11198,45	-1,13
ÉTATS-UNIS S&P 500	1362,01	-1,43
ÉTATS-UNIS NASDAQ COMPOSITE	2774,62	-1,10
TORONTO TSE INDEX	7159,15	-0,88
SAO PAULO BOVESPA	10496,00	-1,45
MEXICO BOLSA	300,88	-0,33
BUENOS AIRES Merval	510,32	-0,46
SANTIAGO IPSA GENERAL	128,56	0,33
CARACAS CAPITAL GENERAL	4613,21	-0,19



Taux de change fixe zone Euro	Taux	Hors zone Euro	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66586	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324

Taux d'intérêt (%)	Taux	Matif	Volume	dernier prix	premier prix
FRANCE 26/08	2,55	2,51	4,91	5,66	
ALLEMAGNE	2,55	2,68	4,78	5,57	
GDE-BRETAG.	4,75	4,96	5,09	4,60	
ITALIE	2,55	2,65	5,05	5,76	
JAPON	0,05	0,02	1,94	
ÉTATS-UNIS	5,28	4,96	5,76	5,89	
SUISSE	0,53	0,99	2,90	4,06	
PAYS-BAS	2,52	2,65	4,94	5,68	

BOURSES

LE DOW JONES, principal indice de la Bourse de New York, a reculé de 1,13 %, à 11 198,45 points, jeudi 26 août, tandis que le Nasdaq, le marché américain des valeurs de croissance, a perdu 1,10 %, à 2 774,62 points. Les boursiers ont décidé de prendre quelques bénéfices. Mais cette tendance a pesé vendredi 27 août sur les places européennes. A Francfort, l'indice DAX a ouvert en baisse de 0,39 %, à 5 368,19 points, tandis qu'à Paris, le CAC 40 ouvrait lui aussi en repli, perdant 0,49 %, à 4 606,81 points. A Tokyo, la Bourse a clôturé vendredi en baisse pour la quatrième séance consécutive. L'indice Nikkei a cédé 0,38 %, à 17 599,37 points.

CHANGES-TAUX

LE DOLLAR se reprénaît face au yen, vendredi 27 août. Il s'échangent à 111,64 yens, contre moins de 111 yens la veille. Face à la devise européenne, le billet vert restait stable. Vendredi en début de matinée, l'euro cotait en effet 1,0465 dollar. Sur les marchés obligataires, l'effet Réserve fédérale avait cessé de jouer. Les taux, qui évoluent à l'inverse du prix des obligations, commencent à remonter. Ainsi, les rendements des obligations d'Etat à dix ans s'inscrivaient à 4,92 %, à Paris, contre 4,83 % jeudi 26 août, et à 4,80 % à Francfort, contre 4,70 % la veille. Aux États-Unis, les taux à trente ans étaient remontés à 5,91 %.

Retrouvez ces cotations sur le site Web : www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

La chute récente des prix du pétrole a tiré, jeudi 26 août, les actions des groupes pétroliers vers le bas. Le titre du britannique BP Amoco a perdu 4,30 %, à 1162 pences, celui du hollandais Royal Dutch Petroleum 3,50 %, à 59,30 euros, tandis que l'italien ENI cédait 0,50 %, à 5,818 euros, et l'espagnol Repsol-YPF 2,32 %, à 19,75 euros.

suivre son opération à Gibraltar, où elle va installer un centre d'appels qui emploiera 200 personnes chargées d'enregistrer des réservations en provenance du monde entier. L'action Assicurazioni Generali a cédé, jeudi, 1,7 %, à 33,10 euros. L'assureur français Axa a démenti avoir l'intention d'acheter sa concurrente italienne.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and 27/08 10h31. Includes sections for AUTOMOBILE and BANQUES.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and 27/08 10h31. Includes sections for PHARMACIE and ÉNERGIE.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and 27/08 10h31. Includes sections for BIENS D'ÉQUIPEMENT and BIENS DE CONSOMMATION.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and 27/08 10h31. Includes sections for MEDIAS and BIENS DE CONSOMMATION.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and 27/08 10h31. Includes sections for BIENS DE CONSOMMATION and BIENS DE CONSOMMATION.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and 27/08 10h31. Includes sections for BIENS DE CONSOMMATION and BIENS DE CONSOMMATION.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and 27/08 10h31. Includes sections for BIENS DE CONSOMMATION and BIENS DE CONSOMMATION.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and 27/08 10h31. Includes sections for BIENS DE CONSOMMATION and BIENS DE CONSOMMATION.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and 27/08 10h31. Includes sections for BIENS DE CONSOMMATION and BIENS DE CONSOMMATION.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and 27/08 10h31. Includes sections for BIENS DE CONSOMMATION and BIENS DE CONSOMMATION.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and 27/08 10h31. Includes sections for BIENS DE CONSOMMATION and BIENS DE CONSOMMATION.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and 27/08 10h31. Includes sections for BIENS DE CONSOMMATION and BIENS DE CONSOMMATION.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and 27/08 10h31. Includes sections for BIENS DE CONSOMMATION and BIENS DE CONSOMMATION.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and 27/08 10h31. Includes sections for BIENS DE CONSOMMATION and BIENS DE CONSOMMATION.

FINANCES ET MARCHÉS



Table of stock prices for various companies including GRANADA GROUP, HERMES INTL, HPI, HUNTER DOUGLAS, KLM, HILTON GROUP, MOULINEX, etc.

Table of stock prices for various companies including ASTRAZENECA, ELAN CORP, GLAXO WELLCOME, HOECHST AG, NOVARTIS, etc.

Table of stock prices for various companies including AKER MARITIME, BP AMOCO, BURMAH CASTROL, CEPSA, ELECTRAFINA, etc.

www.lemonde.fr VOYAGES Réservez et achetez vos billets d'avion

Table of stock prices for various companies including LASMO, PETROLEUM GEO-S, PRIMAGAS, REPSON, ROYAL DUTCH CO, SAGA PETROLEUM, etc.

Table of stock prices for various companies including ALMANNI, ALPHA FINANCE, AMVESCAP, BAIL INVEST, BPI R, etc.

Table of stock prices for various companies including ACCOR, ADIDAS-SALOMON, ALITALIA, AUSTRALIAN AIRL, etc.

Table of stock prices for various companies including ALLIED DOMECO, ASSOCIAT BRIT F, BASS, BBAG OE BRAU-BE, etc.

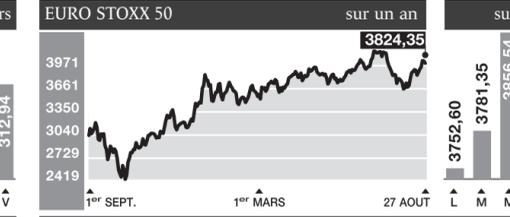


Table of stock prices for various companies including AXA/RM, CGU, CNP ASSURANCES, CORP MAPFRE R, etc.

Table of stock prices for various companies including ABB PARTICIP -A, ELECTRICITY -B, ABB PARTI, ABBECC N, etc.

Table of stock prices for various companies including AKER MARITIME, BP AMOCO, BURMAH CASTROL, CEPSA, ELECTRAFINA, etc.

www.lemonde.fr VOYAGES Réservez et achetez vos billets d'avion

Table of stock prices for various companies including LASMO, PETROLEUM GEO-S, PRIMAGAS, REPSON, ROYAL DUTCH CO, SAGA PETROLEUM, etc.

Table of stock prices for various companies including ALMANNI, ALPHA FINANCE, AMVESCAP, BAIL INVEST, BPI R, etc.

Table of stock prices for various companies including ACCOR, ADIDAS-SALOMON, ALITALIA, AUSTRALIAN AIRL, etc.

Table of stock prices for various companies including ALLIED DOMECO, ASSOCIAT BRIT F, BASS, BBAG OE BRAU-BE, etc.



Table of stock prices for various companies including ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, CENTRICA, EDISON, etc.

Table of stock prices for various companies including ABB PARTICIP -A, ELECTRICITY -B, ABB PARTI, ABBECC N, etc.

Table of stock prices for various companies including AKER MARITIME, BP AMOCO, BURMAH CASTROL, CEPSA, ELECTRAFINA, etc.

www.lemonde.fr VOYAGES Réservez et achetez vos billets d'avion

Table of stock prices for various companies including LASMO, PETROLEUM GEO-S, PRIMAGAS, REPSON, ROYAL DUTCH CO, SAGA PETROLEUM, etc.

Table of stock prices for various companies including ALMANNI, ALPHA FINANCE, AMVESCAP, BAIL INVEST, BPI R, etc.

Table of stock prices for various companies including ACCOR, ADIDAS-SALOMON, ALITALIA, AUSTRALIAN AIRL, etc.

Table of stock prices for various companies including ALLIED DOMECO, ASSOCIAT BRIT F, BASS, BBAG OE BRAU-BE, etc.

SERVICES COLLECTIFS

Table of stock prices for various companies including ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, CENTRICA, EDISON, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table of stock prices for various companies including AIRSPRAY NV, ANTONOV, C/AC, CARDIO CONTROL, etc.

BRUXELLES

Table of stock prices for various companies including ENVIPOC HLD CT, FARDEM BELGIUM B, INTERNOH HLD, etc.

FRANCFORT

Table of stock prices for various companies including 1 & 1 AG & CO.KGAA, AIXTRON, AUGUSTA TECHNOLOGI, etc.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of stock prices for various companies including ARCADIA CRP, BOOTS CO PLC, CARREFOUR/RM, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of stock prices for various companies including ALTCAL/RM, ALTEC SA REG, BAAN COMPANY, etc.

CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne

IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande

LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche

FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark

GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.



ERIC FEEBERG/AFAP

Jean Galfione tombe de haut

Trois échecs à sa première hauteur, à 5,70 m : Jean Galfione a été éliminé sans gloire du concours de la perche. « C'est raté, c'est raté. Je ne comprends pas. Je ne m'étais sans doute jamais trouvé aussi bien à l'échauffement... », a déclaré le champion olympique d'Atlanta (1996). Le Français, qui a déjà franchi 6 m en salle, devra attendre deux ans pour tenter d'obtenir ce titre mondial en plein air qui manque à son palmarès.

TECHNIQUE

La nouvelle vogue du ciseau dans le saut en longueur

LA FINALE de l'épreuve masculine du saut en longueur doit avoir lieu samedi 28 août. Seuls trois sauteurs sont allés au-delà de la limite de qualification, fixée à 8,15 m. Les autres participants à la finale (dont le Français Emmanuel Bangué) ont été repêchés après un concours de qualification perturbé par le vent, et surtout la chaleur. Alain Tronqual, entraîneur national français du saut en longueur, explique la technique dite du ciseau.

« Le saut en longueur en ciseau est un geste très ancien. Curieusement, cette technique avait totalement disparu des sautoirs, sans que personne sache vraiment pourquoi. Dans les années 30, Jesse Owens avait pour-tant sauté 8,13 m de la sorte. Il a fallu les travaux de biomécaniciens américains, voilà une quinzaine d'années, pour remettre le ciseau au goût du jour. La tendance a fini par s'inverser : l'autre technique – appelée « le saut en extension » – n'est pratiquée, aujourd'hui, que par 5 % à 10 % des athlètes masculins participant aux compétitions internationales.

« L'intérêt du ciseau est évident. Sitôt en l'air, le sauteur se retrouve avec le buste « penché » en avant et les jambes situées en arrière. Créé par l'impulsion, ce déséquilibre est extrêmement préjudiciable pour l'atterrissage : il vaut mieux, en effet, se réceptionner avec les jambes en avant et le buste en arrière, afin de retomber le plus loin possible.

« Comme la course du centre de gravité du sauteur ne peut être modifiée une fois l'impulsion donnée, le but du ciseau consiste donc à redresser le train d'atterrissage pendant la durée du saut. L'athlète n'a pour cela que 0,9 seconde – le temps de suspension moyen – pour effectuer un, voire deux ciseaux.

« Si les hommes s'y sont mis massivement, il est très étonnant de constater que les femmes ne pratiquent pas le saut en ciseau. Carol Lewis, la sœur de Carl Lewis, fut l'une des rares à s'y essayer véritablement. Les autres s'en fichent. Leurs entraîneurs considèrent probablement qu'elles n'ont pas les capacités physiques pour effectuer le mouvement pendant la suspension, ce qui est faux.

« Du coup, des athlètes comme Heike Drechsler et Fiona May ne font que des demi-ciseaux. Quant à Marion Jones, elle n'en fait aucun. Sa technique est digne d'un enfant qui s'initie à l'athlétisme. Avec les qualités physiques qui sont les siennes, en termes de vitesse et de détente, elle pourrait porter le record du monde extrêmement loin si elle adoptait la technique du ciseau. »

F. P.

Gete Wami, la nouvelle piste éthiopienne

Sur 10 000 m, l'Éthiopienne Gete Wami a pris un tour à ses deux compatriotes, Merima Hashim et Behrane Adere, qui assistent aux premières loges à son triomphe. Grimaçante, la Britannique Paula Radcliffe (au second plan) n'a pu résister à l'attaque de l'Éthiopienne à 300 m de l'arrivée, après une course magnifique. « Maintenant, je suis fatiguée, heureuse et fatiguée... », a déclaré la championne du monde. A vingt-cinq ans, la jeune femme s'est offert son premier grand titre sur piste. Elle s'était jusque-là plutôt illustrée dans les chemins creux du cross-country que sur le tartan des stades. Elle offre à son pays un deuxième titre après la victoire de Haile Gebreselassie sur la même distance, mardi 24 août.



GARY HERSHORN/REUTERS

Yamna Belkacem a pris goût aux frissons du succès

5 000 m féminin. Française d'adoption, elle rêve de rencontrer le président de la République

SÉVILLE

de notre envoyée spéciale

Elle éprouve parfois la confusion des apatrides : « Je suis née au Maroc, je vis en France depuis l'âge de dix ans, mon mari a une mère espagnole et un père algérien. » Faute de véritables racines, Yamna Belkacem rêve d'être une championne reconnue par son pays d'adoption. Pour y parvenir, elle court à perdre haleine depuis fin 1998 : des labours détrempés du cross-country aux pistes écrasées de soleil en passant par les championnats du monde en salle à Maebashi (Japon) début mars. « Je ne pourrai pas le faire tous les ans, prévient-elle, mais j'ai déjà vingt-cinq ans. Il fallait en passer par là pour me faire connaître. »

Après trois saisons gâchées par des blessures, elle exprime enfin son potentiel sur piste. Vendredi 27 août, elle devait disputer sa première finale mondiale du 5 000 m. Avec un record personnel à 15 min 04 s 85, elle promet mais doit encore « apprendre » auprès des favorites : la Roumaine Gabriela Szabo (14 min 31 s 48) ou la Marocaine Zahra Ouaziz (14 min 32 s 08). Belkacem a, pourtant, de sérieuses références internationales, avec son titre mondial de cross court par équipes, assorti d'une médaille d'argent individuelle remportés à Belfast (Irlande du Nord) fin mars. Mais elle garde la modestie des gens simples. « C'était beau d'entendre La Marseillaise en Irlande », dit-elle.

Elle en rêvait depuis l'âge de quatorze ans, lorsqu'elle est entrée à la section athlétisme du CS Meaux (Seine-et-Marne) après avoir été repérée dans un mini-triathlon d'été par Hémani Houhabi, entraîneur-éducateur de cité. Son gabarit compact (aujourd'hui 1,58 m

pour 60 kg) n'est pas idéal pour la course de fond, mais Yamna déborde de courage et de volonté.

La France – qu'elle a rejointe quatre ans plus tôt avec sa mère et ses frères et sœurs pour retrouver le père, poseur de voies ferrées – est pour elle source d'émerveillement. Bien sûr, elle y a eu ses moments difficiles, comme ces classes d'adaptation où on l'a parachutée avec des enfants de trois ou quatre ans plus jeunes. Mais elle s'est accrochée, apprenant à lire le français grâce à des bandes dessinées pour finalement réussir son CAP. Surtout, elle a découvert le sport et s'est piquée au jeu de la compétition. « Là d'où je viens, dit-elle, les petites filles ne s'amusaient pas. On leur met un tablier et on leur confie les tâches domestiques. »

UNE HARDIESSE NOUVELLE

La municipalité de Meaux croit en elle et lui procure un emploi d'agent d'entretien. Elle ne rechigne pas. Née dans le moyen Atlas marocain, elle connaît des femmes aux destins moins enviables. Grâce à ses résultats, elle bénéficie bientôt d'un détachement à plein temps. Mais son corps supporte mal ses charges d'entraînement. Elle sent qu'elle gâche sa carrière et se sépare à l'été 1998 d'Hémani Houhabi.

La rupture est rude. Houhabi est un second père pour Yamna. Son géniteur l'a « confiée » à lui, conscient que l'athlétisme représentait l'avenir pour sa fille. « J'avais besoin de couper le cordon ombilical, s'excuse Yamna, je devais me prouver que je pouvais réussir sans Hémani. Il ne l'a pas bien pris, pourtant mes succès sont aussi les siens. Il ne m'en dit rien, mais j'aimerais savoir s'il est content. »

Irène Tiendrebeogo s'est exilée pour mieux représenter son pays

Burkina Faso. La sauteuse en hauteur, qui vit à Monaco, écarte l'idée d'une naturalisation

SÉVILLE

de notre envoyé spécial

Irène Tiendrebeogo n'a pas de frontières. Au mois de mai, au Liechtenstein, elle représentait Monaco, où elle pratique l'athlétisme, à l'occasion des Jeux des petits Etats européens. Elle y a gagné l'épreuve de saut en hauteur, mais a récolté également une inflammation au genou qui la taraudait encore aujourd'hui. Fin juillet, elle disputait les championnats de France sous le maillot rouge et blanc de l'AS Monaco et y battait son record personnel en effaçant une barre à 1,94 m, qu'aucune sauteuse française n'a franchie depuis longtemps. Mais le titre est allé à une autre : Irène Tiendrebeogo est de nationalité burkinabé.

A Séville, cette belle jeune femme de vingt-deux ans représentée à elle seule son pays et réside dans un village de vacances excentré, où les organisateurs ont installé les délégations les plus démunies, loin des palaces où logent les « grandes » nations. « Je porte tous les espoirs du Burkina sur les épaules, dit-elle. Je sais que, depuis quelque temps, les gens se sont mis à s'intéresser à l'athlétisme. Il paraît même que de plus en plus de jeunes filles demandent à faire du saut en

hauteur. Et les images de ma victoire aux championnats de France ont été diffusées par la télévision burkinabé. »

Dans le cadre du programme de développement financé par la Fédération internationale d'athlétisme, un journaliste du quotidien national *Sidwaya* est également présent en Espagne pour conter les faits et gestes de la vice-championne d'Afrique. Mais Irène Tiendrebeogo ne se contente pas d'être une vedette dans son pays. Si elle a débarqué en France le 30 septembre 1997, c'était pour rejoindre son compagnon, un informaticien férù d'athlétisme installé à Beausoleil, aux portes de la Principauté, mais aussi parce qu'elle était convaincue que son avenir sportif passait par l'exil.

« Au Burkina, il n'y avait pas assez de concurrence, pas assez de compétitions, explique-t-elle. Les autres sauteuses ne franchissent pas plus de 1,65 m. » Elle s'entraîne donc désormais au stade Louis-II – quand la présence de l'équipe de football locale ne chasse pas les athlètes sur le terrain annexe – sous les ordres d'Elio Locatelli et parfois en compagnie de Merlene Ottey, Sergueï Bubka, Wilson Kipketer ou Frankie Fredericks, tous

résidents monégasques. « C'est motivant, car j'ai envie d'être un jour comme eux, je me bats pour devenir une star, confie la jeune Burkinabé. Je suis d'ailleurs devenue copine avec Merlene et je lui fais moi-même ses tresses. »

Sur la plaquette éditée cette année par l'AS Monaco, sa longue silhouette voisine avec le crâne rasé de Fabien Barthez. Le collègue Nelson-Mandela de Ouagadougou, dont un enseignant la poussa vers l'athlétisme alors qu'elle était encore adolescente, semble bien loin... « Dès mes débuts, alors que je ne me voyais aucun avenir dans le sport, j'ai été sélectionnée pour une compétition scolaire à Abidjan, où deux Ivoiriennes qui sautaient en style dorsal m'ont battue en affirmant que jamais une Burkinabé ne les devancerait. A l'époque, en 1993, je sautais 1,45 m en ciseau, et je suis allée demander à mon entraîneur si je pouvais apprendre à sauter comme elles. Je me suis entraînée tout l'été, matin et soir, et, l'année suivante, je les ai battues aux championnats d'Afrique de l'Ouest juniors, en franchissant 1,70 m. »

En 1995, la Fédération burkinabé d'athlétisme annonce à la jeune femme qu'elle est sélectionnée



ERIC FEEBERG/AFAP

Cathy Freeman sans rivale

En l'absence de Marie-José Pérec, sa grande rivale, Cathy Freeman a conservé aisément son titre sur 400 m. D'origine aborigène, la jeune femme a cependant refusé de soutenir l'appel au boycott des Jeux olympiques 2000 à Sydney, réclamé par certains défenseurs des droits de cette communauté. Elle est le grand espoir de médaille d'or pour son pays dans les épreuves d'athlétisme.

Football : l'OM rencontrera Manchester United en Ligue des champions

LE TIRAGE AU SORT de la Ligue des champions s'est déroulé, jeudi 26 août, à Monaco. Huit groupes de quatre équipes ont été établis. Dans le groupe G, les Girondins de Bordeaux, champions de France, se sont vu désigner comme adversaires le Spartak Moscou (Rus.), le Sparta Prague (Tch.) et Willem II Tilburg (PB). L'Olympique de Marseille se retrouve dans le groupe D, en compagnie de Manchester United (Ang.), tenant du titre, le Croatia Zagreb (Cro.) et Sturm Graz (Aut.).

« Il n'y a pas de groupe facile », a sagement commenté Elie Baup, l'entraîneur bordelais. « A ce niveau, il y a les gros calibres et les très gros calibres », a renchéri son président, Jean-Louis Triaud. Dans la même veine, Roland Courbis, l'entraîneur marseillais, a estimé : « Le tirage au sort sera très bon si on se qualifie. »

A l'issue des six matches de cette première phase, début novembre, les deux premiers de chaque groupe, soit seize formations, seront répartis en quatre groupes de quatre équipes qui s'affronteront en novembre et décembre. Les deux premiers de chacun de ces groupes, soit huit équipes, participeront ensuite aux quarts de finale, prévus au printemps 2000. Les troisièmes des huit groupes concoctés jeudi n'en auront pas pour autant perdu toute espérance européenne : ils seront en effet reversés en Coupe UEFA, au niveau des seizièmes de finale. Seule, donc, la quatrième place sera fatale...

LES GROUPES. Groupe A : Lazio Rome (Ita.), Bayer Leverkusen (All.), Dynamo Kiev (Ukr.), NK Maribor (Slo.); **groupe B :** FC Barcelone (Esp.), Fiorentina (Ita.), Arsenal Londres (Ang.), AIK Stockholm (Suè.); **groupe C :** Borussia Dortmund (All.), Feyenoord Rotterdam (PB), Rosenborg Trondheim (Nor.), Boavista Porto (Por.); **groupe D :** Manchester United (Ang.), **Olympique de Marseille** (Fra.), Croatia Zagreb (Cro.), Sturm Graz (Aut.); **groupe E :** Real Madrid (Esp.), FC Porto (Por.), Olympiakos Le Pirée (Grè.), FK Molde (Nor.); **groupe F :** Bayern Munich (All.), PSV Eindhoven (PB), Valence (Esp.), Glasgow Rangers (Eco.); **groupe G :** Spartak Moscou (Rus.), **Girondins de Bordeaux** (Fra.), Sparta Prague (Tch.) Willem II Tilburg (PB); **groupe H :** Milan AC (Ita.), Chelsea Londres (Ang.), Galatasaray Istanbul (Tur.) Hertha Berlin (All.).

● **Le programme de Bordeaux :** Sparta Prague-Bordeaux (15 septembre); Bordeaux-Willem II (21 septembre); Bordeaux-Spartak Moscou (28 septembre); Spartak Moscou-Bordeaux (20 octobre); Bordeaux-Sparta Prague (26 octobre); Willem II-Bordeaux (3 novembre).

● **Le programme de Marseille :** Marseille-Sturm Graz (14 septembre); Croatia Zagreb-Marseille (22 septembre); Manchester United-Marseille (29 septembre); Marseille-Manchester United (19 octobre); Sturm Graz-Marseille (27 octobre); Marseille-Croatia Zagreb (2 novembre).

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : le tribunal correctionnel de Chambéry** a condamné, mercredi 25 août, à un mois de prison avec sursis et 2 000 francs d'amende, un footballeur amateur reconnu coupable d'avoir frappé plusieurs personnes sur le terrain lors d'un match, à la suite d'une faute commise par un joueur.

■ **BOXE : Cuba a menacé de se retirer**, jeudi 26 août, des championnats du monde de boxe amateurs à Houston (Texas) pour protester contre la défaite contestée de l'un de ses boxeurs, Juan Hernandez. Le double médaillé olympique des poids lourds Félix Savon a refusé de disputer sa finale face à l'Américain Michael Bennett.

■ **NATATION : la Sud-africaine Penny Heyns** a battu son propre record du monde du 200 mètres brasse, en 2 min 24 s 42, jeudi 26 août, en demi-finales des championnats de natation Panpacifiques à Sydney (Australie), améliorant de 9 centièmes le temps établi en juillet à Los Angeles.

Gilles van Kote

NOMINATIONS

INTÉRIEUR

Sur proposition de Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, le conseil des ministres de jeudi 26 août a placé hors cadre **Jean-Paul Proust**, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il devrait être nommé directeur du cabinet de Jean-Pierre Chevènement, en remplacement de **Charles Barbeau**, qui rejoint le Conseil d'Etat (*Le Monde* du 27 août).

[Né le 3 mars 1940 à Vaas (Sarthe), **Jean-Paul Proust** intègre le ministère de l'intérieur à sa sortie de l'ENA (promotion « Montessquieu », 1964-1966). Il devient directeur du cabinet d'Olivier Philip, préfet de la région Ile-de-France, en novembre 1985, il devient directeur de la sécurité civile en mai 1986. Il rejoint à nouveau l'administration territoriale avec le poste de préfet de l'Isère, en décembre 1987. Il devient alors préfet de région : Guadeloupe en novembre 1989, Limousin en juillet 1991, Haute-Normandie en octobre 1992, Provence-Alpes-Côte d'Azur en janvier 1997.]

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Sur proposition du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, le conseil des ministres de jeudi 26 août a procédé au mouvement préfectoral suivant : **Bernard Lemaire**, préfet de Haute-Corse, devient préfet des Alpes-de-Haute-Provence, en remplacement de **Jean-Claude Fabry**, placé hors cadre en attendant d'être appelé à d'autres fonctions. A Bastia, Bernard Lemaire est remplacé par **Christian Sapède**, secrétaire général de la préfecture de l'Hérault. **Dominique Vian**, représentant adjoint du secrétaire général de l'ONU pour le Kosovo, depuis le mois de juin, est nommé préfet de l'Ardèche, en remplacement de Raphaël Bartolt, qui avait quitté ce poste en juillet.

[Né le 4 novembre 1946 à Vittel (Vosges), **Bernard Lemaire** commence sa carrière comme inspecteur du Trésor, en janvier 1969.

Il devient élève à l'ENA (promotion « Mendès-France », 1976-1978), et intègre le ministère de l'intérieur. Il est directeur du cabinet du préfet de l'Aisne, en août 1978, sous-préfet d'Anceins, en juillet 1979, secrétaire général de la préfecture de la Creuse en août 1981, secrétaire général adjoint de la préfecture des Bouches-du-Rhône en décembre 1983, secrétaire général de la Nouvelle-Calédonie et dépendances en décembre 1985, secrétaire général de la préfecture de la Charente-Maritime en janvier 1987, chargé de mission auprès du préfet de la région Pays-de-la-Loire en décembre 1989, secrétaire général pour les affaires régionales des Pays-de-la-Loire en juin 1990, sous-préfet de Bayonne en janvier 1995, préfet adjoint pour la sécurité auprès des préfets de Corse (Claude Erignac puis Bernard Bonnet) en novembre 1997. Il était préfet de la Haute-Corse depuis avril 1998.]

[Né le 23 mars 1947 à Grand-Combe (Gard), **Christian Sapède** commence sa carrière comme inspecteur du Trésor, en 1969. Il devient élève à l'ENA (promotion « André-Malraux », 1975-1977), et rejoint la commission des marchés du ministère de l'économie et des finances, en 1977. Il est détaché comme chargé de mission auprès du préfet de la région Languedoc-Roussillon en août 1981, sous-préfet de Libourne en août 1983, secrétaire général de la préfecture de l'Aisne, en juillet 1986, secrétaire général de la préfecture du Calvados, en juillet 1988, et sous-préfet de Bayonne, en janvier 1990. Il était secrétaire général de la préfecture de l'Hérault depuis janvier 1995.]

[Né le 25 décembre 1944 à Valence (Drôme), **Dominique Vian** commence sa carrière comme attaché d'administration centrale au ministère des anciens combattants. Il devient chef du cabinet du haut-commissaire dans le territoire français des Afars et des Issas, en janvier 1969, adjoint au chef du district de Djibouti, en juillet 1971, attaché principal au ministère des départements et territoires d'outre-mer, en octobre 1972, adjoint au chef du bureau des études législatives à la direction des territoires d'outre-mer, en novembre 1974, délégué français au Condominium des Nouvelles-Hébrides en août 1976. Il est nommé directeur du cabinet du préfet des Deux-Sèvres, en mars 1980, secrétaire général de la préfecture de Mayotte, en septembre 1982, sous-préfet de Cognac, en octobre 1984, secrétaire général pour les affaires économiques de la Guadeloupe, en mai 1986, directeur du cabinet du directeur de la sécurité civile, en janvier 1989, chef du groupement des moyens aériens dans cette même direction, en juillet 1991. Mis en disponibilité, il devient secrétaire général de la Compagnie européenne de fret aérien, en février 1992. De retour dans la fonction publique, il est nommé secrétaire général de la préfecture de la Guadeloupe, en mai 1994, préfet de la région Guyane, en janvier 1997. Depuis le 24 juin, il était représentant adjoint du secrétaire général de l'ONU (Kofi Annan), pour le Kosovo, chargé de l'administration civile.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Rosine et Jean-Claude CUSSET sont heureux d'annoncer la naissance de

Claire,

filles de **Catherine et Vlad JENKINS,**

le 23 août 1999, à New Haven, Connecticut.

Martin et Augustin

partagent avec leurs parents la joie d'annoncer la naissance de leur petite sœur,

Jeanne LHERBIER,

à Nantes, le 24 août 1999.

jeanne.lherbier@caramail.com"

Théophile

est arrivé en cinquième vitesse chez

Odile et Philippe J. MAAREK.

41, rue du Colisée, 75008 Paris.

Anniversaires de naissance

– La Bermerie, le 28 août 1999.

Hélène et Denis

fêtent leurs soixante ans.

Que la force soit avec vous !

Bon anniversaire,

La famille et les amis.

Mariages

Anne BLANCHOT et Stéphane MATHIEU

ont la joie de faire part de leur mariage.

La cérémonie aura lieu le samedi 28 août 1999, à la mairie de Courtry (Seine-et-Marne).

Anne Blanchot et Stéphane Mathieu, 9, rue Paul-Belmondo, 93160 Noisy-le-Grand.

– Pérols-Prades-le-Lez (Hérault).

Jack et Madeleine PALAU, André et Joëlle RAMBAUD

ont le bonheur de faire part du mariage de leurs enfants,

Muriel et Guilhem,

le 28 août 1999.

Christelle BOUREZ et Emmanuel JAFFELIN

ont la joie de célébrer leur mariage, le samedi 28 août 1999, à la mairie de Saulx-les-Chartreux.

– Fayence, le 28 août 1999.

Deborah,

tu entres aujourd'hui dans notre famille et nous t'accueillons avec une immense joie.

Vous formez

Damien

et toi un couple magnifique, que nous aimons tendrement.

Didier et Marie-Christine, Virginie, Ludvine.

Mathilde

a la joie d'annoncer enfin les épousailles montagnardes de

Frédéric et Barbara,

le 28 août 1999, à Suc (Ariège).

Vijay SAMNOTRA et Meryem Catherine AMAR

sont heureux d'annoncer leur mariage, célébré dans l'intimité en Inde, le 26 août 1999.

c/o Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), Boîte postale 47074, Nairobi, Kenya.

Décès

Noël BLIN, photographe,

s'est éteint le 21 août 1999, à Viviers (Ardèche).

30, rue de la Saussaye, 91300 Massy.

– Jeanne, née Bruel, son épouse, Anita et Louis Weber, Marie-Claude et Jean Caumes, ses enfants,

Laurent Weber, Olivier Balpe et Eléonore Weber, ses petits-enfants, Johanna, Marion, Renan, Alice et Félix, ses arrière-petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Rolland CAUMES,

survenu le 22 août 1999.

L'inhumation a eu lieu à Saint-Affrique (Aveyron), le 24 août.

– Jean-Jacques Célérier, Le docteur André Jean-Michel Célérier, Agnès Célérier, Charlotte Célérier, Camille Chenais, Isabelle Ehni-Célérier, Le docteur Reine Déprés, Denise Duplex, Et tous ses proches, ont la grande tristesse de faire part du décès de

M^{me} Aimée CÉLÉRIER, née PONS,

survenu le 25 août 1999, à l'âge de quatre-vingt-onze ans, à Evry (Essonne).

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 30 août, à 15 heures, en l'église Saint-Eloi d'Andemos-les-Bains (Gironde), sa paroisse, où l'on se réunira, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

6, avenue des Hères, 33510 Andemos-les-Bains, 10, rue de Boute-Chiens, 89110 Saint-Aubin-Châteauneuf.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Danielle Han-Dupont, Joël et Linda Dupont, ses enfants, Béatrice, Isabelle, Sarah, Stéphanie, Julian, ses petits-enfants, La famille Thivend, Ses proches et ses amis, ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Germaine CHEVALLARD, pharmacien,

survenu le 24 août 1999, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

L'inhumation aura lieu le samedi 28 août, à 10 h 30, au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.

11, rue Robert-Schuman, 77830 Echouboulains, 27 bis, rue Miollis, 75015 Paris.

– Dijon.

Ses enfants et petits-enfants, Et toute la famille ont la tristesse de faire part du décès de

M. André CORNU, directeur de recherches (e.r.) à l'INRA de Dijon-Bretagne, survenu le 26 août 1999.

Les obsèques auront lieu le samedi 28 août, à 11 heures, en l'église de Fény (Côte-d'Or).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M^{me} Denise Fauvert

fait part du décès du **docteur René FAUVERT,** ancien professeur à la Faculté de médecine de Paris, survenu le 10 août 1999.

– Suzette Kaatz-Frucht, sa femme, Liliane et Gisèle, ses sœurs, Evelynne, Claude et Armand, sa belle-sœur et ses beaux-frères, Maxime, Christy et John, Patrick et Laurent, Elisabeth, Arielle, Nahum et Yasmine, Joëlle et Alexandre, Raphaël, ses neveux et nièces, Ainsi que tous ses amis, ont la tristesse d'annoncer la disparition de

Jacques FRUCHT.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 27 août 1999, au cimetière de Bagneux, à 11 h 30.

– M. et M^{me} Thierry Lahaussouis, ses parents, Astrid, sa sœur, Ses fidèles amis qui l'ont entouré et tant aidé, Et sa famille, ont l'immense douleur de faire part du rappel à Dieu de

Gérald,

le 18 août 1999, à l'âge de vingt ans.

Les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Cornély de Carnac, le samedi 21 août.

CARNET DU MONDE - TARIFS 99 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 136 F TTC - 20,73 €

TARIF ABONNÉS 118 F TTC - 17,98 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES 520 F TTC - 79,27 €

FORFAIT 10 LIGNES

Toute ligne suppl. : 62 F TTC - 9,45 €

THÈSES - ÉTUDIANTS : 83 F TTC - 12,65 €

COLLOQUES - CONFÉRENCES : Nous consulter

☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96

Fax : 01.42.17.21.36

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Le docteur Alain GIABICANI, psychiatre-psychanalyste, ancien chef de clinique à la faculté de médecine de Paris, ancien directeur médical du Centre médico-psycho-pédagogique Claude-Bernard, membre du conseil d'administration de l'Institut national des jeunes sourds, vice-président de l'Association française des Centres médico-psycho-pédagogiques,

nous a quittés le 22 août 1999, en Avignon.

Selon sa volonté, il sera incinéré au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, le mardi 31 août, à 9 h 15 et inhumé dans le caveau de famille, auprès de son épouse,

Jacqueline GIABICANI-TEYSSEYRE,

au cimetière du Montparnasse, le même jour, à 11 h 45.

Son fils, Olivier Giabicani et Martine Gauthier, sa fille, Aude Giabicani et Laurent Houdayer, sa sœur, M^{me} Robert Camain, et son beau-frère, le professeur Robert Camain, leurs enfants et petits-enfants, sa cousine, Lise Weill, ses neveux et nièces, Françoise et François Colmez, Geneviève Grimal-Defradas, Marc et Monique Defradas, ses petits-neveux et petites-nièces, Pierre Colmez et Leila Schneps et leurs enfants, Isabelle Colmez, Christiane et Jean-Yves Montandon et leurs enfants, David Grimal, Alexandra Grimal, Frédéric et Juliette Defradas, Florence Defradas, ses filleuls, Jean-Pierre Flavigny, Gabriel Giabicani,

Et Elzbieta Kutyla, Ses proches et ses amis. Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être versés à des organisations humanitaires.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue Quentin-Bauchart, 75008 Paris.

– Gérard Vincent, président du conseil d'administration de l'Institut national des jeunes sourds de Paris, Le directeur, Et l'ensemble du personnel, ont la tristesse de faire part du décès de

docteur Alain GIABICANI.

INJS de Paris, 254, rue Saint-Jacques, 75005 Paris.

– M^{me} Jehan Laudic, née Jeanne Bresson, son épouse, Ses enfants et petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

Victor Jehan LAUDIC,

survenu le lundi 23 août 1999, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale, le mercredi 25 août, en l'église de Plan-de-Cuques.

Les Cannes blanches, rue Edouard-Mossé - Les Olives, 13013 Marseille.

– M. et M^{me} Marc Lucas-Lorgeou, M. et M^{me} Andréa Balbo ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Angeline LUCAS, née LAFAYE,

survenu à Orléans, le 23 août 1999, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques ont été célébrées le mercredi 25 août, au cimetière de Vincennes, dans la stricte intimité.

9, rue Castex, 75004 Paris, Via San Giovanni di Verdara, 35137 Padova (Italie).

Anniversaires de décès

– Dinan. Montréal. El Jadida.

Le 28 août 1998,

Jacques LAPLANTE

nous quitte.

Si vous l'avez connu, ayez une pensée pour lui.

SOUTENANCES DE THÈSE 83F TTC - 12,65 € à la ligne
Tarif Etudiants 99

SCIENCES ET AVENIR

Les fonctions très secrètes du cerveau

Lire dans l'inconscient

Comment les grandes marques financent des expériences sur le cerveau des consommateurs

••••

Le dialogue entre un homme et son ordinateur

Sciences et Avenir sur AOL ou sur le Web à : <http://www.sciences-et-avenir.com>

Associations communiquez vos Assemblées générales tous les jours dans le Carnet

Tarif à la ligne 120 F TTC / 18,29 €

☎ 01.42.17.39.80
Fax : 01.42.17.21.36

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE

Parution lundi daté mardi

► TARIF ABONNÉS : FORFAIT 5 LIGNES (26 caractères ou espaces par ligne)

2 Parutions : **430 F TTC / 65,55 €**
4 Parutions : **600 F TTC / 91,46 €**
100 F TTC / 15,24 € à la ligne suppl.

- Bouclage vendredi 12 h. -

☎ 01.42.17.39.80
Fax : 01.42.17.21.36

CULTURE

LE MONDE / SAMEDI 28 AOÛT 1999

CHANSON *Mustango*, le nouvel album de l'Auvergnat Jean-Louis Murat, a été enregistré à New York et à Tucson (Arizona). Plus que par des paroles parfois obscures, les on-

ze titres retiennent l'attention par leur extrême musicalité. Le chanteur s'y montre moins affecté que dans de précédents recueils. ● NÉ EN 1952, Jean-Louis Murat représente

un rock français peu soucieux de frontières, non exempt d'égo-centrisme et de complaisance, mais capable aussi d'aller à la rencontre du rap. ● MURAT peint, photographie

et livre des autoportraits sur son site Internet, où il détaille les références (tibétaines, américaines et auvergnates) de *Mustango*. ● CALEXICO, duo formé par le guitariste-bassiste

Joey Burns et le batteur-percussionniste John Convertino, avait avant de jouer avec Jean-Louis Murat déjà fait preuve d'une curiosité ouverte à tous les styles.

Jean-Louis Murat annexe la frontière américaine

Enregistré avec le duo texan Calexico, « Mustango », nouvel album du chanteur auvergnat, met en valeur les dons artistiques de cet égocentrique chic et choc, dont la silhouette se noyait jusqu'alors dans des postures affectées

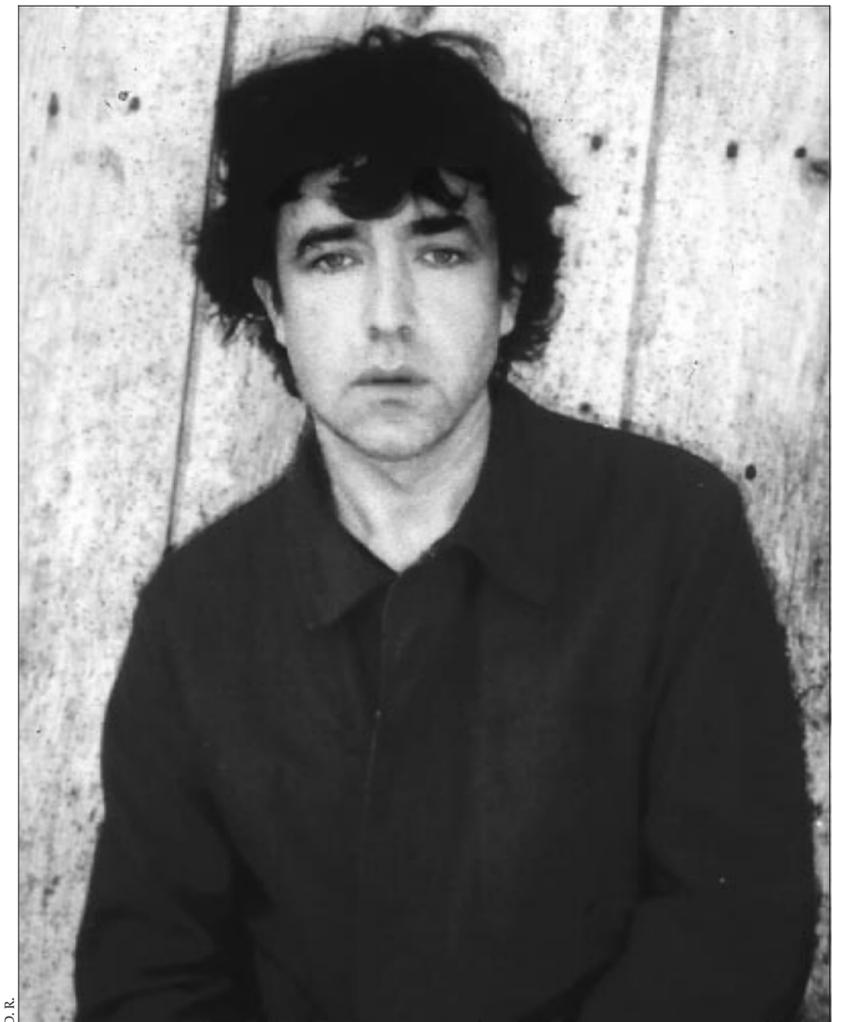
EN 1993, Jean-Louis Murat confiait à *Globe Hebdo* son goût pour les « journaux, biographies. Savoir pourquoi, comment, Untel a écrit. Je suis narcissique, ajoutait-il, ça suppose une cruauté très lucide envers soi. » « Cruauté lucide » signifie parfois complaisance. Mais le sentiment de satisfaction n'entre pas dans l'univers de Jean-Louis Murat, personnage magnétique de la chanson française – avant l'abolition des frontières identitaires par Murat, Dominique A, Sylvain Vannot, Les Têtes Raïdes, Philippe Katerine, on aurait impérativement dit rock. Sous le poids de l'autotorture, Murat a cultivé le champ du romantisme à rebrousse-poil, laissé en jachère par la mort de Serge Gainsbourg, la disparition de Christophe, le retrait de Gérard Manset et le vieillissement d'Alain Souchon.

Officiellement dépressif et tricarard, disparu après des apparitions fantomatiques dans le groupe Clara, Jean-Louis Berghaud, natif de Murat-le-Quaire (Puy-de-Dôme), renaît au disque en 1989 avec *Cheyenne Automne*, après un début de gloire, et une chanson symbole, *Suicidez-vous le peuple est mort*, composée en 1980, salut prémonitoire à l'avènement de l'économie de marché de la décennie miterrandienne. La pochette de l'album, paru en 1981, était signée Jean-Baptiste Mondino, photographe très en vogue alors. Une collègienne s'était suicidée, les parents avaient menacé la maison de disque (EMI) des foudres de la justice. Eclipse. Murat quitte les brachés des Halles, laisse les jeans noirs à Bashung et la culture populaire à l'amicale de Kiki Picasso pour aller cogiter à la ferme – sur l'éphémère, l'inutile (« *Nous sommes prisonniers des liens qui nous attachent* », chante Gérard Manset, le grand frère).

En 1989, les marchés financiers ont déjà pris le pouvoir, « *la Rive gauche, comme on disait du cabaret, était déjà passée sur la Rive droite* », dit Jean-Louis Murat. On commence à s'en apercevoir. Murat peut revenir en écolo-pessimiste.

DES MOTIFS D'AGACEMENT

Brun aux yeux bleus, homme-objet très sexy coïncé entre Béatrice Dalle et Isabelle Huppert dans *La Vengeance d'une femme* de Jacques Doillon cette année-là, Jean-Louis Murat donne une version chamelle, inquiète et pulpeuse de l'inconfort glacé des années 90 (Dominique A). L'auteur du *Manteau de pluie* évacue les malaises de l'homme post-révolution féministe, en démontrant qu'elle n'a pas eu lieu, mais que son hypothèse a cependant bouleversé l'ordre des soucis masculins. Jean-Louis Murat est un garçon, né en 1952, ayant aimé le foot et la bicyclette. Mais quand il se dessine pour ses autoportraits, c'est doté d'une chevelure abondante,



Jean-Louis Murat : un égocentrisme parfois encombrant.

d'une grâce fluide, de seins pointés, de rouge sang dans la zone du sexe. Il n'y a pas de hasard : en 1991, Mylène Farmer, « *sans façon, je suis un garçon* », chante *Regrets* en duo avec lui. Puis, il revient aux lichens du col de la Croix-Morand.

Jean-Louis Murat peut offrir bien des motifs d'agacement : *Dolores*, album à la couverture complaisante (une fille en petite culotte), paru en 1996, summum de l'affectation, de la posture, de la joie camouflée ; le côté « *piège à fille* » : yeux bleus, jeans déchirés, prêt à tomber les « *gonzesses* ». L'égocentrisme muratin, chic et choc, peut se révéler encombrant. Il a trouvé dans la peinture (à gros traits) un nouveau terrain d'exercice.

Depuis son escapade new-yor-

kaise, plus qu'avant, Murat peint, Murat photographie et livre des autoportraits servant à illustrer son site Internet (www.jlmurat.com), éventuellement les articles de presse consacrés à la sortie de *Mustango*.

Question en passant : Jean-Louis Murat, photographié dans la neige dans le livret de *Mustango* (photo également publiée dans *Libération*) est-il nu, ou l'illustration a-t-elle subi une correction à la palette graphique ?

MINIMALISTE ET ÉTHÉRÉ

Joueur aimant balader les gogos au gré de rimes fantaisistes, mais avec un talent auquel la jeunesse chantante (Matthieu Boggaerts) ne saurait même pas songer, Jean-Louis Murat avait fini par brouiller

ses dons musicaux : des états d'âme en pagaille, une écologie complète des monts d'Auvergne, sa faune, sa flore, ses vents, ses mythes, mais point de concerts (la musique vivante).

Novembre 1993, jour de pluie au Puy-en-Velay : le chanteur, qui n'habite pas très loin, du côté de l'abbaye romane d'Orcival, plonge et ne se noie pas. Le voilà là où on ne l'at-

tendait plus, en scène, décidé à s'exposer à la critique publique armé de guitares folk, de *pedal steel*, et d'une solide connaissance des sortilèges de Neil Young, Leonard Cohen, Robert Wyatt ou des Happy Mondays (de Manchester). Est alors publié *Face Nord*, quatorze faces B (en supplément aux *Inrockuptibles*), établissant la paternité de Murat sur le rock minimaliste et éthéré produit en France ces dernières années.

Mustango, que d'autres auraient simplement appelé *Mustang*, revient sur les qualités musicales de Jean-Louis Murat, sur un esprit audacieux loin de la mollesse mélancolique affichée. C'est ce même Murat qui reprenait avec la hargne nécessaire – le folk neurasthénique en sus – *Au fin fond d'une contrée* d'Akhenaton, rappeur de IAM, ou *Entrez dans le rêve* de Gérard Manset en trip-hop.

À DÉCRYPTER SUR INTERNET

« *Je voulais enregistrer Mustango ailleurs, dit Jean-Louis Murat. Aller voir ailleurs si j'y suis. Tu arrives, tu n'es personne, ça oblige à se resituer. On casse le miroir. J'ai d'abord pensé à l'Égypte, j'adore Le Caire et la musique nubienne. Trop compliqué. Je suis parti à New York.* » Disques sous le bras, Murat va au concert, recrute du côté de la Knitting Factory, où les rencontres imprévues entre musiciens échappent aux rigueurs européennes.

A Tucson, il joue *Mustango* sur le piano utilisé par Neil Young quelques jours auparavant. Il boit des margaritas avec ses copains de Calexico. « *Il y a des oiseaux, des oranges en plein hiver.* » Le Mexique, le désert, les cactus, Jim Harrison dans la tête (« *On ne peut pas demander au désert d'incarner une liberté qu'on n'a pas d'abord organisée dans sa chambre à coucher ou dans son salon* », *Dalva*, roman de Jim Harrison, 1987, cité par Jean-Louis Murat). Pour décrypter *Mustango*, Murat propose un voyage sur son site Internet, où il détaille les trois pivots de son projet : le royaume du Mustang, au Tibet, les chevaux mustangs des Indiens d'Amérique, et la vallée des Saints, « *le Colorado miniature* » d'Auvergne, près de Saint-Germain-Lembron. C'est le karma de Murat, qui passe par un concert de P. J. Harvey, en collants rouges, à la Route du rock de Saint-Malo.

Véronique Mortaigne

« Mustango », un album éclatant

L'ALBUM « AMÉRICAIN » de Jean-Louis Murat, enregistré à New York et à Tucson (Arizona), *Mustango*, invente l'alliance de la liberté anglo-saxonne et du charme français : il est sans doute l'une des surprises les plus plaisantes, les plus profondes de la rentrée 1999. Dans *Mustango*, tout indique que le monde est un, et que Murat a acquis les clés très personnelles de son interprétation.

N'attendons pas des textes une clarté que le chanteur longtemps basé en Auvergne n'a jamais cherchée. « *Les paroles de Desafinado, l'une des plus grandes bossas, ont-elles un sens* », rétorque Jean-Louis Murat, qui ne s'est pas laissé déborder par lui-même. *Mustango*, de ce fait, s'écoute d'abord. Se comprend plus tard. Entre-temps, on aime l'extrême musicalité : l'album, onze titres d'une variété digne de *Nine Objects of Desire* de Susan Vega, court sur un fil de liberté.

Le contrebassiste John Converti-

no et le batteur Joey Burns, du groupe texan Calexico, le guitariste new-yorkais Marc Ribot, Oren Bloedow (guitare) et Jennifer Charles (chant), du groupe Elysean Fields, Harvey Brooks, compagnon bassiste de Bob Dylan, la violoniste et chanteuse Eszter Balint n'y sont pas pour rien : ils œuvrent à la libération des inquiétudes latines, paysannes, terriennes de Jean-Louis Murat et paraissent lui souffler constamment dans l'oreille qu'il n'a pas besoin de se montrer trop affecté pour exister.

DÉSIRS BRÛLANTS ET JEUNES

Murat est dopé, il « *rocke* » sur *Les Gonzesses* et *les Pédés*, touche au cœur avec *Mustango*, une splendeur dépouillée (piano, voix, violoncelle), il berce sur *Au mont sans souci*, s'étale *Nu dans la crevasse* (dix minutes et dix-sept secondes en gospel révisé par le folk), penche parfois vers J.-J. Cale. Plus de bruitages charmants (*Le Manteau de pluie*, paru en 1991), plus de

langueurs ni de twist (*Venus* [1993] et dehors *Dolores* [1996]). Jean-Louis Murat se souvient de l'année 1972, celle de la parution de *Harvest* de Neil Young.

P. J. Harvey (pour, archi-pour), *Belgrade* et les abominations des serbes nationalistes tel Arkan (contre, archi-contre), les désirs brûlants et jeunes, l'œil du garçon rivié « *au mont sans souci* », l'écrivain Jim Harrison : le bestiaire de Jean-Louis Murat change de face, fini les lapins, les crapauds, les bellettes. Murat n'est plus aux champs, il est à la Knitting Factory où les guitares énergiques du marginal Ribot, la vigueur de Harvey Brooks lui tendent un miroir où le chanteur peut se voir tel qu'il est sans doute en dépit d'une voix suggérant les liens défaits : pointu, droit, vif.

V. Mo.

★ 1 CD Labels/Virgin 7243 848 1012-2.

ARMO
"À POIL COMMERCIAL"
EN CONCERT
DANS TOUTE LA FRANCE
ET LES 14 ET 15 OCTOBRE
AU BATACLAN

LOCATIONS : FNAC 10803 020 8407 01000 - FRANCE INTER (01 42 31 31 31) TICKET NET (0801 823 024) ET LES POINTS DE VENTE HABITUELS

FONDATION POUR LA MUSIQUE
CHANGON VARETES JAZZ
subventionné par la Mairie de Paris

Joey Burns récusé la notion de « frontière » : « *La frontière est un mot que je n'utilise pas. Les influences mexicaines dans notre musique viennent de nos voisins. Tucson était mexicaine jusqu'en 1850. La musique est belle lorsqu'elle n'est pas nationaliste.* » Fasciné par l'univers littéraire de Cormac McCarthy, Calexico affiche une curiosité qui va du jazz de Miles Davis à la country music, en passant par les sons brésiliens et péruviens.

Avant de jouer avec Jean-Louis Murat, Calexico avait déjà multiplié les projets. Proches de Lamb Chop, Vic Chesnutt ou Victoria Williams, amoureux des chansons de Lucinda Williams, Joey Burns et John Convertino forment la section rythmique de Giant Sand, le groupe country-punk de Howe Gelb dont on attend désespérément le nouvel opus, mais aussi celle de OP 8 (avec Gelb et la violoniste-chanteuse Lisa Germano) et gardent dans leur manche un groupe de rechange spécialisé dans les reprises, The Friends of Dean Martinez.

Jean-Louis Murat a été inspiré de faire appel aux services de ces mercenaires tranquilles. Un réalisateur malin devrait leur commander une musique de film. « *Cette perspective nous passionne, confie Joey Burns : plus aucun mot, enfin.* »

Bruno Lesprit

L'Orchestre français des jeunes confronté à Ravel et à Pascal Dusapin

Avec « L'Heure espagnole », l'orchestre-école étudie un opéra pour la première fois

L'Orchestre national des jeunes (ONJ) est depuis le 14 août en session d'été à l'Opéra de Vichy. L'orchestre-école créé en 1982, plutôt voué à la

musique symphonique, étudie pour la première fois un opéra, *L'Heure espagnole* de Maurice Ravel. Le programme comporte également une

œuvre contemporaine. Cette année, c'est *Extenso*, de Pascal Dusapin, qui sera exécutée à Montpellier et à Paris.

Ces heureux élus, sélectionnés chaque année parmi plusieurs centaines de candidats, effectuent alors un premier apprentissage du métier de musicien d'orchestre auquel, en principe, ils se destinent (on note une exception avec la violoncelliste Anne Gastinel, de passage à l'OFJ en 1985 et qui embrasse aujourd'hui avec succès la carrière de soliste).

Organisée pour la septième année consécutive à l'Opéra de Vichy, la session d'été de l'OFJ comporte cette année pour la première fois l'étude d'un opéra, en collaboration avec le Centre de formation lyrique de l'Opéra de Paris. *L'Heure espagnole* de Maurice Ravel constituera donc une sorte de récréation pour ces jeunes musiciens venus potasser en priorité des références symphoniques (*Symphonie n° 101* « *L'Horloge* » de Haydn, *Ouverture du Carnaval romain* de Berlioz, *Concerto pour orchestre* de Bartok) ou concertantes (*Concerto n° 2 pour piano* de Chopin avec Cécile Ousset, *Concerto pour orgue* de Poulenc avec Jacques Taddéi). En outre, le programme d'initiation établi par les chefs qui se sont succédé à la tête de l'OFJ (Jérôme Kaltenbach, Emmanuel Krivine, Sylvain Cambreling et Marek Janowski) inclut régulièrement une œuvre contemporaine.

Celle choisie par l'Espagnol Jesus Lopez Cobos (en fonctions depuis août 1998) ne relève pas du service

aux gestes qui réduisent le son ou qui demandent de jouer plus fort... »

La formation comporte deux ou trois sessions, dont une, déterminante, en été, qui consiste à enchaîner les différentes étapes de la pratique orchestrale : pendant dix jours, travail par pupitre (groupe d'instruments semblables), dix autres jours, répétitions en tutti (l'orchestre au complet) et concerts.

Enrichissante mais périlleuse, cette expérience les contraint à opérer au sein d'un groupe sans « pilier auquel se raccrocher », comme l'explique Marek Janowski (directeur musical de l'OFJ de 1992 à 1998) : « *Quand une place est libre dans un orchestre, on a un concours, et un nouveau musicien – souvent un jeune – entre dans un groupe de gens qui ont le métier, qui sont expérimentés, qui savent suivre la baguette. Donc, il apprend très vite comment s'arranger avec son entourage. Mais à l'Orchestre français des jeunes, personne ne sait vraiment comment suivre la baguette du chef – quand le chef retient un tempo, quand il avance, quand il faut faire attention* »

COMMENT SUIVRE LA BAGUETTE

Enrichissante mais périlleuse, cette expérience les contraint à opérer au sein d'un groupe sans « pilier auquel se raccrocher », comme l'explique Marek Janowski (directeur musical de l'OFJ de 1992 à 1998) : « *Quand une place est libre dans un orchestre, on a un concours, et un nouveau musicien – souvent un jeune – entre dans un groupe de gens qui ont le métier, qui sont expérimentés, qui savent suivre la baguette. Donc, il apprend très vite comment s'arranger avec son entourage. Mais à l'Orchestre français des jeunes, personne ne sait vraiment comment suivre la baguette du chef – quand le chef retient un tempo, quand il avance, quand il faut faire attention* »

INSTANTANÉ

LE COR DES ALPES À MULHOUSE

A nouveau l'envoûtement, le mystère de sons rares, une vibration à laquelle le corps réagit. En 1993, le trompettiste suisse Hans Kennel était venu au festival Jazz à Mulhouse avec Mytha, un ensemble de joueurs de cor des Alpes. Mercredi 25 août, en début de soirée, c'est dans la vaste nef de l'ancien couvent des dominicains de Guebwiller, à quelques kilomètres de Mulhouse, que Kennel a amené ces longs tubes à embouchure de près de 4 mètres, façonnés dans du bois de sapin.

L'acoustique du bâtiment du XIV^e siècle convient parfaitement, sans trop de réverbération. Pour sortir une note d'un cor des Alpes, il faut du coffre ; pour le tenir, les deux mains près de la bouche, l'extrémité recourbée posée au sol, il faut avoir le sens de l'équilibre ; pour ne pas cantonner l'instrument à son imagerie touristique (massifs alpins, vaches à lait suisses, « *yodeli, yodela*...») il faut des idées, le goût de la musique et celui de la recherche.

Avec Kennel, il y a le tubiste américain Bob Stewart, son compatriote Tom Varner, joueur de cor anglais comme le Russe Arkadi Shilkloper. International Alphorn Orchestra a été formé il y a une dizaine de jours. Le son de l'alphorn tient de la rencontre d'une trompette et d'un tuba. On entend des effets de bourdon, des notes qui s'échappent – l'instrument est non tempéré – des claquements de langue, des éclats, la voix qui se mêle à la puissance du souffle. Le groupe joue des airs traditionnels, tels qu'ils ont été transmis dans les villages, des arrangements et des compositions, improvise.

Kennel, musicien de jazz, par ailleurs directeur d'une entreprise d'herboristerie biologique à Zoug, entre Zurich et Lucerne, s'est intéressé à l'alphorn il y a une dizaine d'années. Il a appris à en aimer les timbres, les couleurs pour une musique d'aujourd'hui, vivante.

Il a aussi collecté des tubes de la même famille ; on en trouve en Ukraine, en Roumanie, en Suède, dans les Andes, au Tibet, en Australie. Depuis, d'autres formations, de jeunes musicien s'y sont mis. Étrangère à un certain folklore new age, cette musique-là évoque l'air libre, l'espace, la nature. L'écoute est attentive, curieuse. On est bien.

Sylvain Siclier

Quelques évidences sur le jazz vérifiées au Sunset

LAURENT COQ, piano, Jean-Christophe Beney, saxophone ténor, Jules Bikoko, contrebasse, Philippe Soirat, batterie. C'est le quartet type, celui des grands ténors. Le responsable est le pianiste, un jeune type qui joue à New York et revient avec un CD en poche. A eux quatre, ils font dans les cent vingt ans. L'âge qu'aurait l'un des premiers musiciens de leur musique. Autant en profiter, c'est la fin du mois d'août, pour vérifier dans un des clubs déjà ouverts rue des Lombards, quelques évidences sur le jazz tel qu'il se joue. Nouveau public de filles et de garçons plutôt gracieux et détendus, comme le personnel d'accueil. A se demander comment ils se donnent le mot. Ambiance attentive (le club), mais sans la gravité de ceux qui savent trop.

Côté scène, c'est vite dit, au fond, là où se serre le quartet : une science fraîche, beaucoup de modestie, encore plus de personnalité. La personnalité, on la sent dans le choix, les compositions originales, les reprises, les inédits. Ce qui va avec le jeu. Tout est traité en souplesse, en légèreté, tout est médité, ça joue vraiment, sans chantage à l'énergie, à l'estomac ou à l'émotion. C'est direct et doux. Laurent Coq ne multiplie pas les notes. C'est aéré, ça pense, ça avance, bien relayé par le ténor de Beney sur une rythmique qui roule.

Dit comme ça, on attend le pire, certain côté jeune

et sympathique, peut mieux faire, succès d'estime. Pas du tout ! Chaque pièce est traitée par vagues, par roulements, par alternances, par changements de climat à vue, comme un ciel de traîne sous vent faible mais constant. La métamorphose intégrée, chaque pièce scandée comme une suite : c'est à la fois la suite dans les idées du pianiste et la preuve du lien.

Toutes choses qui imposent l'attention et justifient cette idée bizarre de se tasser gaiement dans une cave tropicale pour improviser sur du sérieux devant des gens qui paient leur tabouret. Un des morceaux s'intitule *Qu'est-ce qu'on ferait sans Philippe Soirat ?* (en américain dans le texte : Soirat, c'est le batteur). C'est si vrai que ledit Soirat enchaîne sur les deux derniers soirs de la semaine, avec un bassiste de respect, Riccardo Del Fra et le pianiste – plus récent prix Django-Reinhardt – catégorie internationale après son album avec Al Foster et George Mraz : Manuel Rocheman. Les pianistes se portent bien. Les jeunes aussi. Les clubs pas mal. Le jazz tel qu'il se transmet, itou.

Francis Marmande

Boris Vian vivant, chez Charlie Parker à La Villette

ET VIAN ! EN AVANT LA ZIQUE !, textes et chansons de Boris Vian, conception Agathe Mélinand et Laurent Pelly, mise en scène Laurent Pelly, direction musicale Thierry Boulanger. Avec Belle du Berry, Fabienne Guyon, Laurence Hartenstein, Florence Pelly, Aurelia Petit, Simon Abkarian, Renaud Marx, David Bursztein, Samuel Le Borgne, Gilles Vajou, Jacques Verzier. GRANDE HALLE DE LA VILLETTE, Espace Charlie-Parker, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^o Porte-de-Pantin. 19 h 30, jusqu'au 29 août, puis 20 h 30 à partir du 31 août. Dimanche à 16 heures, relâche le lundi. Jusqu'au 3 octobre. Tél. : 08-03-07-50-75. De 110 F à 140 F.

Le rock est un hoquet bien rythmé, la vodka est de droite et le whisky de gauche, car c'est grâce « à ces petits rééquilibrages » quotidiens – boire la boisson de l'ennemi – que, selon Boris Vian, le monde peut encore tourner. L'écrivain disparu en 1959 après avoir composé *Rock n'Roll Mops* avec Henri Salvador était un homme de music-hall, critique de jazz à *Jazz Hot*, trublion du Collège de pataphysique. Idole des jeunes en rupture de cœur, Boris Vian est toujours infréquentable, une directrice d'école de Montluçon ayant fait chanter *Le Déserteur* à ses élèves de

CM 2 lors des cérémonies du 8 mai en fait les frais (*Le Monde* du 27 mai). Que l'écrivain-musicien soit encore tenu pour sulfureux est heureux. Mais *Le Déserteur* est une chanson du patrimoine populaire, que le mettre en scène Laurent Pelly demande à son comédien d'interpréter comme dans la vie : un peu faux, et sincèrement.

Laurent Pelly a bien compris qu'un spectacle autour de Boris Vian était forcément une surprise-party (« *d'où personne n'est parti* »), où l'inattendu produit un effet réjouissant. *Je bois* est chanté par des pochards et *Fais-moi mal Johnny* offert par un homme après une séquence pédérastique chez les curés, que l'auteur de *L'Arache-cœur* et de *J'suis snob* (une baignoire traverse la scène) n'a pas manqué de stigmatiser voluptueusement dans un texte porno, *Messe en Jean Mineur* – arrangé ici en version chorale, jupes plissées et chemises blanches. Personne ne quitte la salle. Mais d'autres préféreront toujours aux ébats amoureux raideusement commentés la gentille décade de *On n'est pas là pour se faire engueuler*, versant doux de Boris Vian.

Créé début 1998 au Cargo de Grenoble, *Et Vian ! En avant la zique !* (*Le Monde* du 21 mars 1998) a fait depuis une belle tournée avant de venir habiter l'espace Charlie-Parker de la Grande Halle de la Villette, trimballant l'élément

minimum en la matière. Composé en 1994 par Pascal Dusapin, *Extenso* promet de confronter les futurs professionnels de l'orchestre aux principales techniques de jeu en usage dans la musique d'aujourd'hui. Pour réussir l'interprétation de cette œuvre dense, tout en mutations infinitésimales, il ne suffira pas d'avoir assimilé le b-a-ba de l'activité orchestrale régi par la conscience d'appartenir à un groupe ; il faudra aussi s'engager avec celui qui le dirige. En 1998, à Paris, salle Pleyel, il était apparu à l'occasion du second bis – l'intermezzo festif d'une *zarzuela* interprété en l'honneur du méritant Jesus Lopez Cobos – que les jeunes de l'OFJ avaient bien perçé ce secret de l'art orchestral en affichant une authentique affection pour leur chef. Alors...

Pierre Gervasoni

★ L'OFJ jouait à l'Opéra de Vichy le 26 août. Prochains concerts : Nice (Théâtre, tél. : 04-93-80-52-60), le 1^{er} septembre, à 20 h 30 : Dusapin, Chopin, Ravel, Montpellier (Le Corum, Tél. : 04-67-61-66-16), le 3 septembre, à 20 h 30 : Berlioz, Haydn, Ravel, Saint-Jean-de-Luz (Festival Musique en côte basque ; tél. : 05-59-51-19-95), le 8 septembre, à 21 heures : Berlioz, Poulenc, Bartok. Paris (Cité de la musique, Tél. : 01-44-84-44-84) : Haydn, Dusapin, Ravel.

SORTIR

BLAYE (Gironde)

Les Chantiers de Blaye Le festival de théâtre des « Chantiers de Blaye » reste fidèle, pour sa dixième édition, à la vocation de ses débuts : être un lieu d'échanges et de rencontres ouvert à la création. Trois pièces d'auteurs seront jouées pour la première fois : *Les Familiers*, de Renaud Cojo et Laurence de la Fuente, par la compagnie Ouvre Le Chien, *Dépannage*, de Pauline Sales, par la compagnie Le Soleil Bleu et *Animaux*, d'Alain Enjary, par la compagnie Ambre. Le Théâtre de la Passerelle de Limoges viendra avec trois productions mises en scène par Michel Bruzat ; le théâtre ambuland allemand Ton und Kirschen de Glindow, près de Potsdam, présentera *Docteur Faustus*, d'après Christopher Marlowe. Le festival propose des ateliers et des rencontres avec les artistes, ainsi qu'un stage sur Shakespeare autour de son *Macbeth*, dirigé à Saint-André-de-Cubzac par le comédien Georges Bigot, directeur artistique de ces Chantiers de Blaye. Office de tourisme, allées Marines, 33390 Blaye. Du 28 août au 4 septembre. Tél. : 05-57-42-93-39. De 30 F à 100 F.

PARIS

Siegfried Kessler Trio Pianiste acoustique, inventeur de sons poétiques aux synthétiseurs,

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Du riffi chez les hommes de Jules Dassin, avec Jean Servais, Carl Möhner, Robert Manuel. Français, 1954, noir et blanc (1 h 56). Reflet Médicis II, salle Louis-Jouvet, Paris 5^e (01-43-54-42-34). L'Idiot d'Akira Kurosawa, avec Toshiro Mifune, Masayuki Mori. Japonais, 1951, noir et blanc, copie neuve (2 h 45). Studio des Ursulines, Paris 5^e (01-43-26-19-09). Il pleut sur Santiago de Helvo Soto, avec Jean-Louis Trintignant, Annie Girardot, Marthe Keller. Français, 1975 (1 h 49). Le Quartier Latin, Paris 5^e (01-43-26-84-65).

Le Malin de John Huston, avec Brad Dourif, Ned Beatty, Harry Dean Stanton. Américain, 1979 (1 h 50). Reflet Médicis III, Paris 5^e (01-43-54-42-34).

Le Procès d'Orson Welles, avec Anthony Perkins, Jeanne Moreau, Romy Schneider. Franco-italo-allemand, 1962, noir et blanc (2 h). Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, Paris 5^e (01-43-54-42-34).

FESTIVALS CINÉMA

Cinéma en plein air La Poursuite infernale (John Ford, 1946) : le 27, à 22 h ; Short Cuts (Robert Altman, 1992) : le 28, à 22 h ; Au fil du temps (Wim Wenders, 1975) : le 29, à 22 h. Prairie du triangle du parc de La Villette, Paris 19^e. M^o Porte-de-Pantin. Tél. : 01-40-03-76-92. Location transat : 40 F.

Carl Theodor Dreyer Le Maître du logis (1925) : le 27, à 18 h 15 ; Ordet (1955) : le 27, à 20 h 10. Espace Saint-Michel, 7, place Saint-Michel, Paris 5^e. M^o Saint-Michel. Tél. : 01-44-07-20-49.

Joseph L. Mankiewicz Cléopâtre (1963) : le 27, à 19 h. Grand Action, 5, rue des Ecoles, Paris 5^e. M^o Cardinal-Lemoine. Tél. : 01-43-29-44-40.

Kenji Mizoguchi (les années 50) La Rue de la honte (1956) : le 27, à 18 h, 20 h, 22 h. Saint-André-des-Arts, 30, rue Saint-André-des-Arts, Paris 6^e. M^o Saint-Michel. Tél. : 01-43-26-48-18.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 Fmn).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche. Étoiles de Pierre Laville, mise en scène de Didier Long, avec Niels Arestrup, Nathalie Cerda, Maurice Bénichou, Vincent Martinez et Christophe Maltot. Théâtre de la Madeleine, 19, rue de Surène, Paris 8^e. M^o Madeleine. A partir du 27 août. Du mardi au samedi, à 20 h 45 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-42-65-07-09. De 90 F à 240 F. Jusqu'au 30 décembre. La Nuit des rois de William Shakespeare, mise en scène de Michaël Chemla, par la compagnie du Chameau.

flûtiste et clarinettiste à l'occasion, Siegfried Kessler a préféré à une carrière de concertiste, vers laquelle son apprentissage classique l'avait déjà amené, une plongée dans le jazz, tout le jazz, du bop au free. Ses improvisations nerveuses et flamboyantes sont de grands moments de bonheur, sa connaissance des codes de la musique pour clavier font de son œuvre un art ouvert. Présence rare en club avec le contrebassiste Michel Zenino et le batteur Oliver Johnson.

Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. Les 27 et 28, à 22 h 30.

Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

Michel Portal Unit

Clarinettiste et bandoniste, Michel Portal doute souvent de lui, de sa musique, de ses gestes, de ses choix. La scène est pourtant sans conteste le lieu de son combat. C'est là que Portal vit au plus loin la furie du jazz et de la musique improvisée, qu'il avance en déséquilibre permanent. Alors, une fin d'après-midi au plein air parfumé du Parc floral de Vincennes avec Portal ne se refuse pas. Au sein du Michel Portal Unit actuel, le pianiste Bojan Zulfikarpasic, le contrebassiste Bruno Chevillon et le batteur Joey Baron.

Parc floral de Paris, bois de Vincennes, Paris-12^e.

M^o Château-de-Vincennes. Le 28, à 16 h 30.

Tél. : 01-43-43-92-95. 10 F.

Arènes de Montmartre, rue Chappe, Paris 18^e. M^o Anvers. Jusqu'au 29 août, à 18 h 30. Tél. : 01-48-40-62-49. De 10 F à 70 F.

Joyce Carpati (soprano), Karine Gatlirner (piano) Œuvres de Bellini, Pergolèse et Gluck. Cathédrale Sainte-Croix des Arméniens, 6, rue Charlot, Paris 3^e. M^o Saint-Paul. Le 27, à 20 h 30. Tél. : 06-10-16-24-02. De 50 F à 70 F.

Manuel Rocheman Trio Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Les 27 et 28, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Black Market Péniche Makara, quai de la Gare, Paris 13^e. M^o Quai-de-la-Gare. Le 27, à 21 heures. Tél. : 01-44-24-09-00. 40 F. Paris Latin Salsa, Ralph Thamar New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10^e. M^o Château-d'Eau. Les 27 et 28, à 21 h 30. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

RÉSERVATIONS

L'Amante anglaise de Marguerite Duras, mise en scène Patrick Kerbat, avec Suzanne Flon et Jean-Paul Roussillon.

Théâtre de l'Œuvre, Paris 9^e. A partir du 31 août. Tél. : 01-44-53-88-88. De 100 F à 240 F.

A torts et à raisons de Ronald Harwood, mise en scène Marcel Bluwal, avec Claude Brasseur, Michel Bouquet.

Théâtre Montparnasse. A partir du 7 septembre. Tél. : 01-43-22-77-74.

● Le Révizor de Mikhaïl Gogol, mise en scène Jean-Louis Benoit, avec Alain Pralon, Claire Vernet, Roland Bertin.

● La Cerisaie d'Anton Tchekhov, mise en scène Luc Bondy, avec Alain Pralon, Nicolas Silberg, Catherine Ferran. Comédie-Française, salle Richelieu, Paris 1^{er}. A partir des 7 et 10 septembre. Tél. : 01-44-58-15-15. De 30 F à 190 F. Tambours sur la digue Texte d'Hélène Cixous, mise en scène d'Ariane Mnouchkine, avec la troupe du théâtre du Soleil. Théâtre du Soleil, La Cartoucherie, Paris 12^e. A partir du 8 septembre. Tél. : 01-43-74-24-08. 150 F.

DERNIERS JOURS

29 août : L'Objet désorienté au Maroc Musée des arts décoratifs, 111, rue de Rivoli, Paris 1^{er}. Tél. : 01-44-55-57-50. De 11 heures à 18 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 18 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 21 heures. Fermé lundi. 20 F.

Georges Malline Pavillon des arts, Les Halles, porte Rambuteau, Paris 1^{er}. Tél. : 01-42-33-82-50. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi et fêtes. 30 F.

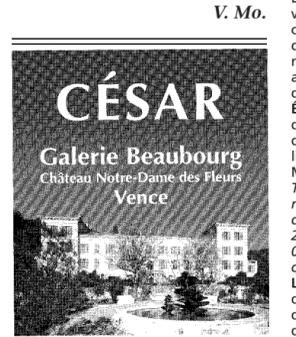
1^{er} septembre : Beverly Pepper, Magdalena Abakanowicz

Jardins du Palais-Royal, Paris 1^{er}. Tél. : 01-49-52-08-36. De 7 heures à 23 heures. Entrée libre.

4 septembre : ChienCU de la Compagnie Cahin-Caha, mise en scène de Gulko.

Espace chapiteau du parc de La Villette, Paris 19^e. Du mercredi au samedi, à 20 heures. Tél. : 08-03-07-50-75. 90 F et 110 F.

5 septembre : Helmut Newton & Alice Springs ● Topor rit encore Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, Paris 4^e. Tél. : 01-44-78-75-00. De 11 heures à 20 heures. Fermé lundi, mardi et fêtes. 30 F.



VENDREDI 27 AOÛT

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 19.00 Les Blacks : de l'esclavage à la liberté. **Odyssee**
- 21.25 Cerdan, le seigneur du ring. **Forum Planète**
- 23.25 Corruption, le combat des juges. **Forum Planète**

MAGAZINES

- 20.00 20h Paris Première. Marie Trintignant. **Paris Première**
- 21.10 Thalassa. Escalade au Cap-Vert. **France 3**
- 21.10 Jean-Marie Périer, tous les garçons et les filles. Entretien avec Jean-Marie Périer. Les clips : Les publicités ; Ophélie Winter. **Canal Jimmy**
- 22.15 Ca se discute. Quelle vie de famille pour les couples homos ? **TV 5**
- 22.25 Faut pas rêver. Pakistan : La chasse aux héros. France : Les copistes du Louvre. Suisse : Le gardien du jet. **France 3**
- 22.55 Top bab. Invité : Jacques Higelin. **Canal Jimmy**

DOCUMENTAIRES

- 19.15 Les Blacks. Briser les chaînes. **Odyssee**
- 20.15 Armistead Maupin. Les chroniques de San Francisco. **Arte**
- 20.30 Marcel Cerdan, gentleman boxeur. **Forum Planète**

Le Monde TELEVISION

ODYSSEE

19.00 Les Blacks : de l'esclavage à la liberté
Quatre heures de documentaires et de débats sur la marche vers l'émancipation des Noirs des anciennes colonies françaises et des Etats-Unis. Des luttes des années 70 aux Black Panthers et au combat anti-apartheid en Afrique du Sud, une utile piqûre de rappel pour ce volet de l'Histoire trop souvent passé sous silence, avec un excellent portrait de Nelson Mandela.

MUSIQUE

- 20.35 Anciennes civilisations. [13/13]. La Chine. **Planète**
- 20.40 Une journée avec le président Mandela. **Odyssee**
- 20.45 L'Autre monde. **Histoire**
- 21.25 Ecole qui roule. **Planète**
- 22.00 Victor Schoelcher, un homme contre l'esclavage. **Odyssee**
- 22.20 Grand format. Vivre parmi les lions. **Arte**
- 22.20 Un siècle de science-fiction. H.G. Wells. **13^{ème} RUE**
- 22.30 Andreotti et les prairins. **Forum Planète**

SPORTS EN DIRECT

- 20.35 Football. Super Coupe d'Europe. Manchester United - Lazio Rome. A Monaco. **France 2 - RTBF 1**

ATHLÉTISME À SÉVILLE

Championnats du monde. Les épreuves de la soirée : 18.45 Javelot H (qualifs) ; 18.50 20km marche F (début) ; 18.55 Saut en hauteur F (qualifs) ; 19.10 100m haies F (1/2 finale) ; 19.30 800m H (1/2 finale) ; 19.45 200m F (finale) ; 20.00 200m H (finale) ; 20.15 20m marche F (finale) ; 20.35 1500m F (1/2 finale) ; 20.40 Javelot H (qualifs) ; 21.00 400m haies H (finale) ; 21.15 5000m F (finale) De 17.30 à 22.00 sur **Eurosport** ; De 18.55 à 19.55 sur **France 2** ; De 19.55 à 21.05 sur **France 3**.

TÉLÉFILMS

- 20.30 Le Chemin de braises. Simon Langton. **Festival**
 - 20.35 La Foire. Pierre Viallet [3/3]. **TMC**
 - 20.40 Mon fils est innocent. Susan Rohrer. **RTL 9**
 - 20.45 Le Dernier Vol. Hartmut Schoen [1/2]. **Arte**
 - 20.55 Zoya, les chemins du destin. Richard Colla [1/2]. **Téva**
 - 23.05 Folle de moi. Pierre Joassin. **TF 1**
- SÉRIES**
- 20.45 Stargate SG-1. Double. **Série Club**
 - 22.50 Millennium. Un simple brin d'herbe. **France 2**
 - 23.40 Total Security. Un mariage et un enterrement. **M 6**
 - 0.35 Chapeau melon et bottes de cuir. Meurtre par téléphone. **M 6**

FILMS

- 18.05 Une femme survint. John Ford (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 85 min) **Cinétoile**
- 18.30 Pension Mimosas. Jacques Feyder (France, 1935, N., 110 min) **Ciné Classics**
- 20.30 Courrier diplomatique. Henry Hathaway (Etats-Unis, 1952, N., 100 min) **Ciné Classics**
- 21.00 Dernières heures à Denver. Gary Fleder (Etats-Unis, 1976, 90 min) **Cinestar 2**
- 21.00 Le Dernier des géants. Don Siegel (Etats-Unis, 1976, v.o., 100 min) **Ciné Cinéma 3**
- 21.05 L'As des as. Gérard Oury (France - Allemagne, 1982, 105 min) **Cinétoile**
- 21.35 La Bible de néon. Terence Davies (GB - EU, 1994, 90 min) **Cinestar 1**
- 22.10 L'Autre. John Cromwell (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 95 min) **Ciné Classics**
- 22.40 Le Mariage de mon meilleur ami. Paul J. Hogan (Etats-Unis, 1997, 103 min) **Canal +**
- 23.40 Dans les ténèbres. Pedro Almodovar (Espagne, 1984, v.o., 95 min) **Arte**
- 23.45 Les Tigres volants. David Miller (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 110 min) **Ciné Classics**



- 0.20 Au loin s'en vont les nuages. Aki Kaurismäki. Avec Kati Outinen, Kari Vaananen (Finlande, 1996, v.o., 95 min) **Ciné Cinéma 3**
- 0.45 Deux hommes dans Manhattan. Jean-Pierre Melville (France, 1959, N., 90 min) **Canal +**
- 1.50 L'Honneur perdu de Katharina Blum. Volker Schlöndorff (Allemagne, 1975, v.o., 105 min) **Cinétoile**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- 18.05 Sous le soleil. **o.**
- 19.05 Les Dessous de Palm Beach. **o.**
- 20.00 Journal. **Météo.**
- 20.50 50 ans de tubes.
- 23.05 Folle de moi. Téléfilm. Pierre Joassin. **o.**
- 0.50 TF 1 nuit, **Météo.**

FRANCE 2

- 18.00 et 22.45 Un livre, des livres.
- 18.05 Hartley, cœurs à vif. **o.**
- 18.45 1 000 enfants vers l'an 2000.
- 18.55 Athlétisme.
- 20.00 Journal, Point route.
- 20.45 Football. Super coupe d'Europe. Manchester United - Lazio Rome.
- 22.50 Millennium. Un simple brin d'herbe. **o.**
- 23.35 Le Juge de la nuit. Organes de premier choix. **o.**
- 0.25 Journal. **Météo.**
- 0.45 Le Tueur de l'ombre. Communauté de biens. **o.**

FRANCE 3

- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Météo des plages.
- 18.55 Le 19-20 de l'information.
- 19.55 Athlétisme.
- 21.05 Tout le sport.
- 21.10 Thalassa. Escalade au Cap-Vert.
- 22.25 Faut pas rêver.
- 23.15 Météo, Soir 3.
- 23.40 Un été à l'opéra. Boris Godounov à Salzbourg. Opéra de Moussorgski.

CANAL +

- En clair jusqu'à 21.00
- 18.30 Seinfeld. **o.**
- 19.00 Best of N.P.A., Le Zapping.
- 20.05 Les Simpson. **o.**
- 20.30 Best of 10 ans des guignols.
- 21.00 La Dernière Cavale. Film. Kiefer Sutherland. **o.**
- 22.40 Le Mariage de mon meilleur ami. Film. Paul J. Hogan. **o.**
- 0.24 10 secondes et des poussières. Une mémé. **o.**
- 0.25 Seinfeld. En être ou ne pas en être. **o.**
- 0.45 Deux hommes dans Manhattan. Film. Jean-Pierre Melville. **o.**

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 12.10 et 17.10, 4.15 Le Monde des idées. La guerre des banques. Invités : Erik Izraelwicz ; Laurent Joffrin. **LCI**
- 23.25 Grâce antique, la mémoire en héritage. **Forum Planète**

MAGAZINES

- 14.30 Questions d'histoire. Les loisirs [3/4]. **Histoire**
- 16.30 Le Magazine de l'Histoire. L'antisémitisme. **Histoire**
- 17.05 Reflets, images d'ailleurs. Les enfants du Dafa. Les mystères du Zangboto. Amarebe et Imana. Invités : Amarebe et Imana. **TV 5**
- 17.30 Envoyé spécial, les années 90. Made in Manille. Le prix du bonheur. **Histoire**
- 18.15 D'un monde à l'autre. Les sectes au travail. Invité : Dieudonné. **TV 5**
- 19.00 Histoire parallèle. Semaine du 28 août 1949. De Giuliano à la mafia. **Arte**
- 19.10 Paris modes. Portrait de Valentino. **Paris Première**
- 20.45 Questions d'histoire. Les loisirs [4/4]. **Histoire**
- 21.05 Montagne. La course des dieux. La sueur de l'ambre. Maurice, l'institut. **TV 5**
- 22.15 La Vie à l'endroit. Dans le secret de la chambre des députés. **TV 5**
- 22.20 Metropolis. Carnets du Maroc : Mohamed Choukri. Felice Varini. Douce France : Orange. Federico Zerli. **Arte**
- 23.25 T'as pas une idée ? Invité : Lambert Wilson. **Canal Jimmy**

DOCUMENTAIRES

- 17.50 Base-Ball. [8/18]. **Planète**
- 18.40 Pasolini, Whoever Says the Truth Shall Die. **Ciné Cinémas**
- 19.00 Mémoires d'ex. [3/3]. Du passé, faisons table rase : 1956 - 1989. **Odyssee**
- 19.45 JO 1928, les Canadiens invincibles. **Planète**
- 20.10 Nestor Makhno, paysan d'Ukraine. **Odyssee**
- 20.30 Femmes dans le monde. **Téva**
- 20.35 Les Dessous du show-biz. [4/6]. Les talk-shows. **Planète**
- 20.50 Le Monde fascinant des animaux. Jungles et forêts [3/3]. **TMC**
- 21.00 Manuel De Falla. Quand le feu embrase. **Muzzik**

Le Monde TELEVISION

CINÉ CINÉMA 3

23.00 L'Œil qui ment ■
Félicien, jeune médecin spécialisé dans les cas de guérison miraculeuse, se rend au Portugal après la mort de son père, à la fin de la première guerre mondiale. Une fabrique de béquilles, un mystérieux aristocrate, des phénomènes inexplicables servent de toile de fond à ce film de Raoul Ruiz, labyrinthique et empreint de surréalisme et de malice. En v.o.

ARTÉ

- 21.15 Le Retour des esprits. **Odyssee**
- 21.25 Les Joutes de Sète. **Planète**
- 21.45 Chemins de fer. De Santos à Santa Cruz [4/5]. **TMC**
- 21.50 L'Age d'or de la RKO. [2/6] Ginger et Fred. **Ciné Classics**
- 22.30 Athènes et la Grèce antique. **Forum Planète**
- 22.50 Anciennes civilisations. [13/13]. La Chine. **Planète**
- 23.00 Les Empereurs romains. [5/6]. Constantin. **Histoire**
- 23.10 La Mer de Barents. **Odyssee**
- 23.40 Ecole qui roule. **Planète**
- 0.05 Au cœur des tribus. Les Mentawai. **Odyssee**
- 0.20 Music Planet. James Carter. **Arte**

SPORTS EN DIRECT

- 14.30 Formule 3000. Championnat international. Grand Prix de Belgique. La course. A Spa-Francorchamps. **Eurosport**
- 16.00 Rugby. Match amical. Pays de Galles - France. **France 2**
- 18.00 Rugby. Elite 1. Biarritz - Bègles-Bordeaux. **Canal +**
- 20.00 Football. D1 - Marseille - Bastia. **Superfoot**

ATHLÉTISME À SÉVILLE

Championnats du monde. Les épreuves de la soirée : 18.45 et 20.55 Marathon H ; 19.00 4x100 m F (1^{er} tour) ; 19.05 Saut en longueur H (finale) ; 19.10 Javelot F (finale) ; 19.35 4x100 m H (1^{er} tour) ; 20.05 100 m haies F (finale) ; 20.20 4x400 m F (1^{er} tour) ; 21.30 5000 m H (finale) ; 21.50 4x400 m H (1^{er} tour) ; 22.20 et 22.40 4x100 m F (1/2 finales) De 17.30 à 23.30 sur **Eurosport** ; De 18.35 à 19.55 sur **France 2** ; De 19.55 à 22.55 sur **France 3**.

MUSIQUE

- 18.00 Montreux 88. Avec Kassav ; Papa John Creach ; Carlos Santana ; Sam Moore ; James Taylor ; Matt Murphy ; Eddie Harris ; Les McCann. **Muzzik**
- 18.55 Le Carnaval des animaux, de Saint-Saëns. **Muzzik**
- 19.25 Hans Graf dirige Mozart. Avec Maria Tipo, piano ; Cornelia Kallisch, soprano. Par le Mozarteum Orchestra. **Muzzik**
- 20.00 Trio en ut mineur, de Brahms. Elena Bachkirova, Maxim Vengerov, B. Pergamenschikov. **Mezzo**
- 20.30 Le Barbier de Séville. Opéra de Rossini. Mise en scène. Dario Fo. Par le Netherlands Chamber Orchestra, dir. Alberto Zedda. **Mezzo**

CANAL+

- 0.45 Deux Hommes dans Manhattan. Un film de Jean-Pierre Melville, tourné dans New York avec une caméra légère et qui est influencé par plusieurs genres : les films ethnographiques de Jean Rouch, le néoréalisme américain des années 40 et le film noir américain classique. Avec, de surcroît, l'accent melvilien mis sur l'amitié virile et que le cinéaste développera dans *Le Doulos*, *Le Deuxième Souffle*, etc.
 - 20.59 Soirée Manuel De Falla. **Muzzik**
 - 23.10 Rossini et Danzi par le Quintette Residenz. **Mezzo**
 - 23.30 Guitare. Avec Juan Carmona ; José Carmona ; Miguel Carmona. **Muzzik**
- TÉLÉFILMS**
- 17.50 Engrénage fatal. Bradford May. **RTL 9**
 - 20.30 Rebecca. Jim O'Brien [1/2]. **Ciné Cinémas**
 - 20.30 Ma terre. Bernard Malaterre. **Festival**
 - 20.50 Le Dernier Vol. Hartmut Schoen [2/2]. **Arte**
 - 22.15 La Fleurissière. Flaris Hussein [2/2]. **Festival**
 - 23.00 Raven. Lawrence Lanoff. **Canal +**
 - 23.05 Chantage à Washington. Steven Spielberg. **13^{ème} RUE**
 - 23.20 Bonheur. Cédric Kahn. **Arte**
 - 23.30 Dans les griffes d'une blonde. Alan Roberts. **TF 1**
 - 0.00 La Femme du boulanger. Nicolas Ribowski. **Festival**

SÉRIES

- 17.10 Buffy contre les vampires. La momie inca. **Série Club**
- 17.50 Amicalement vôtre. Un ami d'enfance. **M 6**
- 17.55 Homicide. [1 et 2/3]. Choc. **Série Club**
- 18.05 Dakтари. La chasse au tigre. **La Cinquième**
- 19.35 Happy Days. Fonzie dans le grand monde. **Série Club**
- 19.45 La Vie à cinq. Promesses. **Téva**
- 19.50 Buck Rogers. [2/2]. La légion noire. **13^{ème} RUE**
- 20.35 Spin City. Demande en mariage. **Canal +**
- 20.50 Charmed. La malédiction de l'urne. **M 6**
- 21.00 Chérie, j'ai rétréci les gosses. Chérie, ne m'appelle plus mon lapin ! **Disney Channel**
- 21.45 A la une. La loi de Murphy. **Canal +**
- 21.45 L'Immortelle. Crime ou délit. **M 6**
- 22.20 Code Quantum. La piscine atomique. Choc en retour. **Série Club**
- 22.40 Buffy contre les vampires. CEUFS surprises. Pleine lune. **M 6**
- 22.40 Star Trek. Deep Space Nine. Les Jem'hadar. **Canal Jimmy**

SAMEDI 28 AOÛT

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

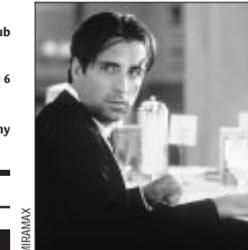
- 11.30 Les Arnaqueurs. Stephen Frears (Etats-Unis, 1990, 105 min) **Cinestar 2**

TÉLÉFILMS

- 17.50 Engrénage fatal. Bradford May. **RTL 9**
- 20.30 Rebecca. Jim O'Brien [1/2]. **Ciné Cinémas**
- 20.30 Ma terre. Bernard Malaterre. **Festival**
- 20.50 Le Dernier Vol. Hartmut Schoen [2/2]. **Arte**
- 22.15 La Fleurissière. Flaris Hussein [2/2]. **Festival**
- 23.00 Raven. Lawrence Lanoff. **Canal +**
- 23.05 Chantage à Washington. Steven Spielberg. **13^{ème} RUE**
- 23.20 Bonheur. Cédric Kahn. **Arte**
- 23.30 Dans les griffes d'une blonde. Alan Roberts. **TF 1**
- 0.00 La Femme du boulanger. Nicolas Ribowski. **Festival**

SÉRIES

- 17.10 Buffy contre les vampires. La momie inca. **Série Club**
- 17.50 Amicalement vôtre. Un ami d'enfance. **M 6**
- 17.55 Homicide. [1 et 2/3]. Choc. **Série Club**
- 18.05 Dakтари. La chasse au tigre. **La Cinquième**
- 19.35 Happy Days. Fonzie dans le grand monde. **Série Club**
- 19.45 La Vie à cinq. Promesses. **Téva**
- 19.50 Buck Rogers. [2/2]. La légion noire. **13^{ème} RUE**
- 20.35 Spin City. Demande en mariage. **Canal +**
- 20.50 Charmed. La malédiction de l'urne. **M 6**
- 21.00 Chérie, j'ai rétréci les gosses. Chérie, ne m'appelle plus mon lapin ! **Disney Channel**
- 21.45 A la une. La loi de Murphy. **Canal +**
- 21.45 L'Immortelle. Crime ou délit. **M 6**
- 22.20 Code Quantum. La piscine atomique. Choc en retour. **Série Club**
- 22.40 Buffy contre les vampires. CEUFS surprises. Pleine lune. **M 6**
- 22.40 Star Trek. Deep Space Nine. Les Jem'hadar. **Canal Jimmy**



- 0.35 Dernières heures à Denver. Gary Fleder. Andy Garcia, Gabrielle Anwar (Etats-Unis, 1995, 115 min) **Cinestar 2**
- 0.45 Au loin s'en vont les nuages. Aki Kaurismäki (Finlande, 1996, v.o., 95 min) **Ciné Cinéma 2**
- 2.25 Courrier diplomatique. Henry Hathaway (Etats-Unis, 1952, N., v.o., 95 min) **Ciné Classics**
- 2.30 Chungking Express. Wong Kar-Wai (Hongkong, 1994, v.o., 100 min) **Cinestar 2**
- 2.50 La Bible de néon. Terence Davies (GB - EU, 1994, 90 min) **Cinestar 1**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- 15.45 Flipper. **o.**
- 16.40 Dingue de toi. **o.**
- 17.10 Hercule. **o.**
- 18.05 Manatea, les perles du Pacifique. **o.**
- 19.05 Beverly Hills. **o.**
- 20.00 Journal. **Météo.**
- 20.50 1, 2, 3 séries. Walker, Texas Ranger. Retour à la nature. **o.**
- 21.45 V.I.P. Qui veut la peau de Peri Woodman ? **o.**
- 22.35 L.A. Docs. Sixième sens. **o.**
- 23.30 Hollywood Night. Dans les griffes d'une blonde. Téléfilm. Alan Roberts. **o.**
- 1.10 Formule foot.
- 1.45 Formule F 1.

FRANCE 2

- 15.25 et 17.40 Samedi sport. 15.30 Tiercé. 16.00 Rugby. Pays de Galles - France. 17.55 Aviron. 18.35 Athlétisme.
- 19.50 1 000 enfants vers l'an 2000.
- 19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
- 20.00 Journal. **Météo.**
- 20.55 Fort Boyard.
- 23.00 Le Grand Tralala. 0.50 Journal. **Météo.**
- 1.10 Secret bancaire. L'affaire Lancione. **o.**

FRANCE 3

- 15.25 La Vie tout simplement.
- 15.50 Comme un dimanche.
- 16.20 Couleur mer, Littoral.
- 16.50 Chroniques d'en haut.
- 17.25 Dans les coulisses de... 18.17 Expression directe.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Météo des plages.
- 18.55 Le 19-20 de l'information.
- 19.55 Athlétisme.
- 22.55 Météo, Soir 3.
- 23.25 Omerta 2, la loi du silence. [9, 10 et 11/4]. **o.**
- 1.40 Notes de voyage. Les Açores de Madredeus.

CANAL +

- 15.35 Arliss. **o.**
- 16.00 Panique sur le vol 285. Téléfilm. Charles Correll. **o.**
- En clair jusqu'à 18.00
- 17.35 Batman 2000. **o.**
- 17.55 et 20.00 Flash infos.
- 18.00 Rugby. Biarritz - Bègles Bordeaux.
- En clair jusqu'à 20.35
- 20.05 Babyline yé-yé.
- 20.35 Samedi comédie. Spin City. Demande en mariage. **o.**
- 20.55 H. Une différence. **o.**
- 21.20 Blague à part. Parents. **o.**
- 21.45 A la une. La loi de Murphy. **o.**
- 22.05 Jour de mort.
- 23.00 Raven. Lawrence Lanoff. **o.**
- 0.30 Golf.
- 2.45 Loved. Film. Erin Dignan (v.o.). **o.**

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA
- o Tous publics
 - o Accord parental souhaitable
 - o Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
 - o Public adulte
 - o Interdit aux moins de 16 ans
 - o Interdit aux moins de 18 ans

ARTÉ

- 19.00 Tracks.
- 19.45 Météo. **Arte info.**
- 20.15 Armistead Maupin, les chroniques de San Francisco.
- 20.45 Le Dernier Vol. Téléfilm. Hartmut Schoen [1/2]. **o.**
- 22.15 Contre l'oubli. Khalid Ikhiri, Niger.
- 22.20 Grand format. Vivre parmi les lions.
- 23.40 Dans les ténèbres. Film. Pedro Almodovar (v.o.). **o.**
- 1.15 Le Dessous des cartes. Chili.

M 6

- 19.20 Dharma & Greg. **o.**
- 19.50 La sécurité sort de la bouche des enfants.
- 19.54 Le Six Minutes, **Météo.**
- 20.10 Zorro. **o.**
- 20.45 Politiquement rock.
- 20.55 Le Clown. Machination. **o.**
- Tireuse d'éélite. **o.**
- 22.45 La Minute internet.
- 22.50 Players, les maîtres du jeu. Première mission. **o.**
- 23.40 Total Security. Un mariage et un enterrement. **o.**
- 0.35 Chapeau melon et bottes de cuir. Meurtre par téléphone. **o.**
- 1.35 Le Live du vendredi. Sinclair, concert au Zénith.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Une vie, une œuvre. Mark Rothko.
- 22.00 Les Chemins de la musique.
- 22.40 Carnets de voyage. La Laos.

FRANCE-MUSIQUE

- 20.00 Concert. Adam Skoumal, piano : Œuvres de Bach, Scarlatti...
- 21.00 21^e Festival de Sablé. Par l'Ensemble A Sei Vocci, dir. Bernard Fabre-Garrus : Œuvres de Bencini.
- 23.00 Jazz voyageur.

RADIO CLASSIQUE

- 20.15 Les Soirées. Œuvres de Bernstein. 20.40 Valéry Gergiev. Œuvres de Liadov,

La Confédération paysanne est déçue de sa rencontre avec M. Glavany

Le ministre encourage les producteurs de fruits et légumes à s'organiser en coopératives

LE MINISTRE de l'agriculture Jean Glavany a annoncé des mesures de soutien conjoncturel à « très court terme » aux producteurs de fruits et légumes, qu'il rencontrait, jeudi 26 août (*Le Monde* du 27 août). Ces mesures seront mises en place « au cas par cas dès que le bilan de la campagne sera achevé », a précisé le ministre, en s'engageant solennellement à attirer l'attention des banques et des organismes sociaux, afin que « les échéances de la fin août soient différées ». Le ministre veut « profiter de l'impact du double étiquetage pour continuer la réflexion engagée sur les rapports entre producteurs et distributeurs ». Dans la perspective de la table ronde prévue à l'automne, M. Glavany veut inciter « les producteurs (...) à s'engager dans des organisations collectives », comme les coopératives, « pour faire face à la distribution », en réservant « peu ou prou » à celles-ci les aides conjoncturelles.

Pierre Banc, président de la Fédération nationale des producteurs de fruits (branche spécialisée de la FNSEA) a pris note de l'« engage-

ment solennel » du ministre. Luc Guyau, président de la FNSEA a indiqué qu'il veut « maintenir la pression » sur le terrain, tant que les aides ne seront pas concrétisées. « Qu'on ne vienne pas nous dire qu'il n'y a pas d'argent alors que le gouvernement est en train de se demander ce qu'il va pouvoir faire de ses marges de manœuvre budgétaires » a continué M. Guyau, dans un entretien à l'AFP. De son côté, la Confédération paysanne (classée à gauche) a jugé que la réunion de jeudi a été un « échec ». La Confédération qualifie cette rencontre de « débat superficiel et d'effet d'annonce », le débat de fond étant « occulté », car « la crise actuelle n'est pas le résultat d'une simple problématique de commercialisation mais d'une réelle inadéquation de l'offre et de la demande ». La Confédération s'est déclarée hostile à la volonté du ministre de réserver les aides aux producteurs organisés collectivement, en rappelant que « plus de 50 % des producteurs de fruits et légumes ne sont pas adhérents à un groupe de producteurs ».

Sur l'autre « front » de l'agitation agricole, le dirigeant emprisonné de la Confédération, José Bové, continue d'engranger des soutiens. Jeudi, la FDSEA du Finistère a demandé sa « libération immédiate » et jugé son emprisonnement « inadmissible » au nom « du droit à l'action syndicale et au regard des faits ». C'est la première fois qu'une organisation locale de la FNSEA soutient José Bové, affirme-t-on à la Confédération, en notant que cette fédération départementale est l'une de celles qui lui sont, d'habitude, le plus défavorables. La FDSEA des Côtes-d'Armor a rejoint celle du Finistère.

« LIBÉREZ JOSÉ BOVÉ »

Jeudi encore, en marge de leur université d'été (lire page 7) plusieurs centaines de militants Verts - dont la direction du parti - ont manifesté à Lorient (Morbihan), devant un restaurant McDonald's, à proximité du Palais des congrès, où ils étaient réunis, en chantant « libérez José Bové » - air déjà entonné la veille à l'arrivée de Jean

Glavany. « Quand des agriculteurs dévastent les bureaux de la ministre de l'environnement (NDLR : au début de 1999), cela n'entraîne aucune poursuite et les auteurs courent toujours. Mais quand il s'agit du simple démontage d'un McDo, c'est la prison », a affirmé Denis Baupin, porte-parole des Verts.

Sur le terrain, une trentaine d'agriculteurs ont vendu jeudi des « pan bagnats naturels » devant le McDonald's de la promenade des Anglais à Nice. Près de Perpignan, un groupe a bloqué un important carrefour et déversé près de 200 tonnes de fruits et légumes. Enfin à Montpellier, les manifestants ont déversé une dizaine de sacs poubelle contenant des débris nauséabonds, devant un McDonald's du centre ville. Lors d'une autre manifestation dans la préfecture de l'Hérault, un conducteur de TGV a été « pris à partie de manière inacceptable » et blessé par des agriculteurs, selon la direction de la SNCF.

Stéphane Legras

Lionel Jospin soutient que « l'antisémitisme était étranger à François Mitterrand »

LES PROPOS que François Mitterrand aurait tenus, selon l'académicien Jean d'Ormesson, sur « l'influence puissante et nocive du lobby juif en France » (*Le Monde* du 27 août), font-ils de lui un antisémite ? Telle est la question posée par ceux qui ont côtoyé l'ancien président de la République, au lendemain de cette révélation.

Seule, Mazarine Pinget, fille de François Mitterrand, a, dans un texte adressé au *Monde*, mis en doute le récit de l'écrivain, et demandé « des preuves ». En revanche, Théo Klein, ancien président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), déclare, dans une interview au *Parisien* du vendredi 27 août : « Ces mots-là (...) venant de lui (...) ne m'étonnent pas », car « il est arrivé à François Mitterrand, de temps à autre, de se laisser aller à des propos de ce genre, un peu faciles ». Il estime que ce propos « confirme que François Mitterrand a tout fait pour empêcher qu'il y ait un procès Bousquet ». Mais M. Klein affirme : « Je ne pense pas que François Mitterrand ait été un antisémite. » Il explique que « tout ce qui lui rappelait la période de Vichy [l']agaçait », car l'ancien chef de l'Etat « ne voulait pas que tout ce qui concerne la période de l'Occupation revienne à l'ordre du jour des débats nationaux ».

Dans un bref communiqué diffusé jeudi 26 août, le premier mi-

nistre assure que « dans l'analyse comme dans l'émotion, l'antisémitisme était étranger à François Mitterrand », après avoir rappelé qu'il a « partagé longuement l'engagement politique de François Mitterrand » et qu'il a « eu avec lui des échanges nombreux et en profondeur sur des questions qui concernaient la communauté juive française ou le sort des juifs dans certains pays du monde ».

« REGARDER LES FAITS »

Jean-Louis Bianco, président de l'Institut François-Mitterrand et ancien secrétaire général de l'Elysée sous la présidence de François Mitterrand, indique, lui aussi, par voie de communiqué, que ce dernier « était viscéralement réfractaire à toute forme d'antisémitisme comme à toute espèce de discrimination ». Il ajoute que « ses actes et ses propos en apportent la preuve à qui veut bien regarder les faits ». François Hollande, premier secrétaire du PS, a assuré jeudi 26 août sur France 2, que « toute l'action de François Mitterrand témoigne d'un refus de tout ce qui était le racisme et l'antisémitisme et un combat permanent contre ce type de fléau ». M. d'Ormesson lui-même, dans le *Figaro* du vendredi 27 août, précise qu'il ne pense pas que François Mitterrand était antisémite, mais il s'étonne de « l'amitié jamais reniée » qui a existé entre lui et Bousquet.

Polémique autour du fichage de salariés d'Alstom

CINQ CENT QUARANTE-HUIT salariés de l'entreprise Alstom Energy Systems, filiale du groupe franco-britannique Alstom, ont fait l'objet d'un fichage informatique portant sur leur caractère, leur vie privée, leur état de santé ou leur degré de motivation, révèle *L'Humanité* dans son édition du vendredi 27 août. Datées de juillet 1999, les fiches transmises au quotidien communiste recensent les « lacunes » des salariés, telles que le « bégaiement », la « santé morale » ou une « longue maladie », qui sont présentées comme des motifs pouvant justifier la suppression de postes. Une cadre de l'entreprise se voit par ailleurs reproché son « potentiel limité par la vie familiale », une secrétaire de direction d'« avoir un passé », d'autres salariés leur « motivation aléatoire », leur « indiscipline » ou leur « autonomie limitée ».

Ces pratiques tombent sous le coup de la loi informatique et libertés, qui oblige les entreprises à déclarer l'existence de fichiers informatiques contenant des informations nominatives sur les salariés, lesquelles doivent être « pertinentes au regard de la finalité du traitement ». Les salariés doivent de plus avoir été informés

de la collecte d'informations à leur sujet et de l'utilisation qui en a été faite. Autant de points sur lesquels la Commission nationale informatique et libertés, qui n'a pas eu connaissance de l'existence de ce fichier, souhaite obtenir des éclaircissements auprès d'Alstom.

Par ailleurs, ces listings et leurs commentaires ont été établis quelques jours après l'annonce, le 30 juin, de la naissance d'ABB Alstom Power, un leader mondial dans les équipements pour la création d'énergie. Pour *L'Humanité*, ce fichier devait servir à anticiper une compression du personnel, ce que dément catégoriquement la direction d'ABB Alstom Power. « On a lancé ce matin une analyse approfondie de ce qui a été fait, indique-t-elle. Notre sentiment initial est qu'il n'a rien été fait d'illégal. Tout cela s'intègre dans une démarche naturelle d'évaluation des compétences et des besoins, un exercice qui n'a peut-être pas été fait correctement. Ce n'est en aucun cas un préambule à un plan de restructuration. » De son côté, la direction du groupe Alstom assure que « ce type de pratique ne correspond en aucune manière à [sa] conception des ressources humaines », renvoyant implicitement la faute sur son nouveau partenaire ABB.

DÉPÊCHES

■ **VOL** : les gendarmes de la Gironde ont interpellé, jeudi 26 août, plusieurs personnes et récupéré un millier des 7 000 bouteilles de vin, de Sauternes notamment, qui avaient été dérobées fin juillet dans trois domaines de la région de Langon (Gironde). Ce stock, où figurent des millésimes des années 30, 40, 50 et 60, a été retrouvé lors d'une perquisition menée sur commission rogatoire par une cinquantaine de gendarmes. Une bonne partie des bouteilles non retrouvées aurait été écoulée par les voleurs à 10 francs pièce. Le préjudice initial avait été estimé à 900 000 francs. Lors de la perquisition, les gendarmes ont également saisi 4 600 paquets de cigarettes volés.

■ **SOCIAL** : les négociations dans le conflit des éboueurs à Marseille ont échoué jeudi soir, a indiqué la société Bronzo, filiale de la Société des eaux de Marseille, chargée de la collecte des ordures dans deux arrondissements de la ville. Son personnel est en grève depuis plus d'une semaine pour obtenir des effectifs supplémentaires. La justice devait se prononcer vendredi 27 août sur une action en référé pour délit d'entrave, afin de faire dégager par la force publique l'accès des centres de ramassage.

MARKETING INDUSTRIEL
CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS
 Cours et séminaire d'études de cas (150 h sur 9 mois : soirs et samedis) coût : 1 100 F/an
 Brochure sur demande écrite au : Marketing Industriel CNAM : 292, rue Saint-Martin - 75003 PARIS Tél. : 01 40 27 22 24 - 01 40 27 21 30
PRESENTATION DU CYCLE SAMEDI 25 SEPT 11h
 Limite d'inscription : 1^{er} OCT

Tirage du *Monde* daté vendredi 27 août 1999 : 520 284 exemplaires. 1 3

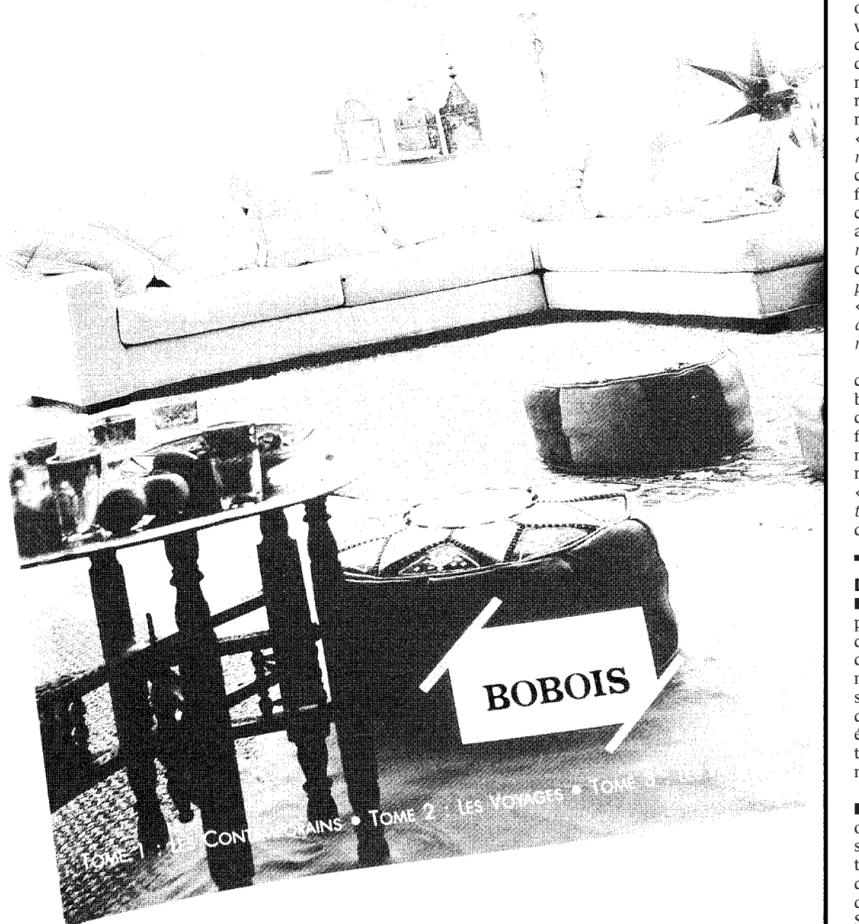
NOUVEL ELDORADO

COLLECTION LES VOYAGES

Prolongez vos voyages avec le nouveau catalogue Roche-Bobois.

Le catalogue "Les Voyages" est disponible gratuitement dans tous les magasins Roche-Bobois, ainsi que les catalogues de nos collections "Les Contemporains" et "Les Provinciales".

Modèle présenté : Le canapé Landscape, lin et coton.



PARIS 3. 92/98/105/109, BOULEVARD DE SÉBASTOPOUL. 01 42 78 10 50 (NOCTURNE LE JEUDI) • PARIS 12. 10 à 18, RUE DE LYON. 01 53 46 10 20 (NOCTURNE LE JEUDI) • PARIS 7. 193/197/207/213, BD ST-GERMAIN. 01 49 54 01 70 • PARIS 17. 52, AV. DE LA GDE ARMÉE. 01 45 74 73 30 - 6, RUE DENIS POISSON. 01 45 74 48 72 • ATHIS-MONS. RN 7. 37/53/55, AV FRANÇOIS MITTERRAND. 01 69 38 28 18 • CHEVREUSE. 90, RUE PORTE DE PARIS. 01 30 52 49 71 • MELUN-PRINGY. RN 7. 01 60 65 50 72 • MONTIGNY LES C. RN 14. 17/21, BLD BORDIER. 01 34 50 73 16 • MONTLHÉRY. RN 20. (LA VILLE DU BOIS). 01 69 80 70 57 • ORGEVAL. RN 13. 01 39 75 43 14 • PAVILLONS 5/BOIS. 01 39 51 59 61 296, AV. ARISTIDE BRIAND. 01 48 50 02 07 • ST-QUENTIN-EN-YVELINES. C.CIAL. 4, RUE COLBERT. 01 30 57 15 34 • VERSAILLES. 6, RUE AU PAIN (PLACE DU MARCHÉ). 01 39 51 59 61

ET DANS TOUTES LES GRANDES VILLES DE FRANCE. LISTE DES MAGASINS ROCHE-BOBOIS EN FRANCE : N° VERT 0 800 39 52 45. www.roche-bobois.com
 Recevez chez vous le ou les catalogues qui vous intéressent sur simple demande à BP 126/75562 Paris cedex 12. Frais d'envoi 25F (remboursés à votre premier achat).